

SPIRITUS

YVO LORSCHETER
D. CARDOT & P. CHATAIGNÉ
ALBERT PERRIER
ISABELITA SUAREZ
PHILIPPE LAURENT
ACHILLE MBEMBÉ
JOSEPH DORÉ

ÉVÊQUES DE FRANCE
JEAN-PAUL II
ÉQUIPE DE KÉNIÉBA

L'OPTION POUR LES PAUVRES
CHEMINEMENT DE MISSIONNAIRES
DES PAUVRES DEVIENNENT ACTEURS
ÉVANGÉLISÉE PAR LES PAUVRES
DÉCOUVERTE DES PAUVRES, AUJOURD'HUI
PAUVRETÉ. DILEMMES D'UNE THÉOLOGIE
FOI EN DIEU ET JUSTICE POUR LES HOMMES
&
solidarité ...
«sollicitudo rei socialis»
ministère de toute la communauté

avec les pauvres

1. dossier

Yvo Lorscheiter	L'option pour les pauvres / 115
D. Cardot & P. Chataigné	Cheminement de missionnaires / 122
Albert Perrier	Quand des pauvres deviennent acteurs / 141
Isabelita Suarez	Evangelisée par les pauvres / 153
Philippe Laurent	A la découverte des pauvres, aujourd'hui / 158
Achille Mbembé	Pauvreté. Dilemmes d'une théologie / 171
Joseph Doré	Foi en Dieu et justice pour les hommes / 179

2. chronique

Evêques de France	Solidarité, une urgence / 201
Encyclique	«Sollicitudo rei socialis» / 204
Equipe de Kéniéba	Le ministère de toute la communauté / 208

3. communications

lectures	Notes bibliographiques / 213
livres	Reçus à la rédaction / 223
	Informations / 224

Si Dieu a manifesté dans l'histoire un amour privilégié pour les pauvres, et si son Envoyé, le Christ, s'est montré solidaire avec eux jusqu'à prendre la dernière place, alors, en tant que chrétiens et plus encore en tant que missionnaires, religieux ou religieuses, nous sommes appelés à prendre le même chemin : être avec les pauvres, être les témoins de l'amour privilégié de Dieu parmi les pauvres.

Cet appel s'impose d'autant plus que le « cri des pauvres » s'élève de plus en plus fort dans le monde d'aujourd'hui. Les pauvres, aux multiples visages, sont marqués toujours davantage par les inégalités, les injustices et les oppressions. En réponse, l'Eglise témoigne d'une prise de conscience plus nette de la solidarité avec les pauvres ; on remarque en particulier, dans les Instituts religieux et missionnaires, comme une inquiétude de n'être pas assez avec les pauvres et une volonté de s'engager plus résolument avec eux.

Dans ce contexte, le dossier de ce numéro s'ouvre par la question fondamentale, qui prête souvent à confusion, de l'option pour les pauvres. José Yvo Lorscheiter, évêque brésilien, présente avec clarté et compétence, mais aussi avec fermeté, comment comprendre ce choix et les conséquences qui en découlent.

Nous poursuivons notre modeste contribution à la cause des pauvres, non par l'étude des grandes questions comme l'inégalité Nord-Sud, les causes structurelles, le nouvel ordre économique etc., mais en rapportant quelques expériences, les efforts humbles et les petites choses, qui peuvent améliorer, de fait, la condition des pauvres : au Bénin, la réflexion d'un groupe de missionnaires, deux années durant, sur l'engagement envers les pauvres, la question de Justice, et les conversions personnelles. — A Madagascar, ce sont les gens eux-mêmes qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie. — Avec Sœur Isabelita Suarez, plus qu'un témoignage, c'est le rappel du rôle de premier plan des religieuses parmi les pauvres.

Philippe Laurent répond à la question posée si souvent : « Qui sont les pauvres, aujourd'hui ? »

Nous complétons notre dossier par deux articles de réflexion plus poussée. Achille Mbembé, chrétien engagé, du Cameroun, exprime des questions importantes qui se posent, quand il s'agit de pauvreté en Afrique. Joseph Doré, quant à lui, présente une étude approfondie du rapport foi et justice.

Spiritus

UNE ÉGLISE QUI FAIT OPTION POUR LES PAUVRES

par Yvo Lorscheiter

Monseigneur José Yvo Lorscheiter, actuellement Evêque de Santa Maria, a été Président de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil (CNBB) de 1979 à 1987. Il s'est signalé dans cette charge par la poursuite des objectifs pastoraux de l'Episcopat dans les années difficiles du Régime militaire.

Avec clarté et compétence, José Yvo Lorscheiter présente l'option pour les pauvres, les questions qu'elle soulève et les conséquences pour l'Eglise et chacun d'entre nous. Cet article est fondamental à notre dossier sur la solidarité avec les pauvres.

Je dois avouer que le thème de cette réflexion ne va pas sans présenter des difficultés. Son exposé théorique exige de la précision dans les termes employés et de l'objectivité dans le raisonnement. Sa réalisation pratique demande beaucoup de courage et un grand dépouillement pour ne pas être réduite à une position idéologique ou à une proclamation incohérente. L'expérience même de l'Eglise du Brésil et, plus largement, de l'Eglise de l'Amérique latine, prouve que ce sujet conduit facilement à des malentendus, des divergences et même des divisions. Cela n'effraie pas celui qui cherche à comprendre et à vivre l'Evangile d'une manière radicale. Cela lui impose cependant, comme un devoir de charité, d'être clair avec ses frères – ceux qui sont d'accord avec lui, et à plus forte raison, ceux qui ne comprennent pas son attitude.

Dans ma réflexion, je prendrai comme point de départ l'Eglise catholique actuelle d'Amérique latine, ou, mieux encore, celle du Brésil, non pas pour laisser supposer que nous serions arrivés à une pratique fidèle de notre objectif, mais plutôt pour faire une autocritique sincère, en vue d'une authenticité évangélique toujours croissante. Autrement dit : je veux écrire non pas pour les autres, mais avant tout pour nous-mêmes.

définition de mots

Les **pauvres** dont nous parlons ici sont ceux qui manquent des biens matériels les plus élémentaires, ou qui, au plan de la dignité humaine, ne jouissent pas d'un droit de participation politique et sociale suffisant. Dans cette catégorie nous pouvons compter les indigènes, un grand nombre d'Afro-brésiliens, des paysans, des ouvriers, les « sans-terre », les analphabètes et les marginaux de toutes sortes (cf. *le document de Puebla, note 331*). Notre courageux évêque, Dom Helder Camara dirait : *ceux qui comptent pour rien et qui n'ont même pas de voix...*

Faire **option** pour les pauvres ainsi compris, cela veut dire les choisir, être de leur côté, vivre avec eux dans la solidarité. Ce terme « option » est très fort et exprime un défi qui préoccupe certains secteurs de l'Eglise elle-même. D'ailleurs, l'Instruction de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur *Liberté chrétienne et libération*, du 22 mars 1986, semble lui préférer l'expression « amour » pour les pauvres (cf. *o.c.*, n° 68). C'est pourquoi *Puebla* avait déjà ajouté à l'expression « option » l'adjectif « **préférentielle** », pour signifier que, concrètement, elle ne veut pas être exclusive ou « excluante » par rapport aux riches. Au Brésil, nous aimons aussi ajouter l'adjectif « **évangélique** », pour signifier qu'elle s'enracine dans l'Évangile et non pas dans une idéologie ou dans un opportunisme démagogique.

Il semble que tous ces concepts pourraient être éclairés par l'heureuse expression du pape Jean XXIII qui, en éveillant l'Eglise contemporaine à cette prise de conscience, disait : *L'Eglise doit être l'Eglise de tous, mais aujourd'hui elle veut et doit être tout particulièrement l'Eglise des Pauvres.*

Bien que je ne puisse pas approfondir ici ce thème passionnant, qu'il me soit toutefois permis de signaler combien cette notion de « option pour les pauvres » souligne le **caractère prophétique** de l'Eglise, c'est-à-dire sa vocation à suivre les prophètes bibliques, en dénonçant clairement ce qui va à l'encontre du projet de Dieu. De même, la « *théologie de la libération* », qui naît de la constatation des carences multiples et des diverses formes d'esclavage, analyse leurs motifs et prépare les chemins pour leur dépassement à la lumière de la foi.

raisons de cette option

Un certain nombre des raisons qui expliquent cette option préférentielle et évangélique en faveur des pauvres s'enracinent dans notre *contexte latino-américain* lui-même. Nous devons reconnaître humblement toute une série de complicités de l'Eglise avec les riches et les puissants, soit à l'époque de la colonisation, soit dans des circonstances plus récentes. L'histoire des indigènes, comme l'histoire des esclaves noirs (au Brésil, l'esclavage ne fut aboli qu'en 1888) ou l'histoire d'autres groupes signale, à côté de pages glorieuses, un certain nombre d'événements lamentables, que nous devons chercher à réparer aujourd'hui.

Actuellement, la grande majorité des masses populaires latino-américaines vit en état de pauvreté, sinon de misère; et le fossé entre riches et pauvres tend à se creuser davantage, car le nombre des pauvres augmente toujours et les carences sont de plus en plus importantes (cf. des données précises dans l'ouvrage *Foi chrétienne et engagement social* de P. Bigo. s.j. et F. de Bastos Avila, publié à l'initiative du CELAM en 1981). L'Eglise catholique doit, en conséquence, faire une option sans ambiguïté en faveur de ces masses populaires appauvries, afin de racheter une dette historique et répondre à leur situation quantitative et qualitative actuelle.

Cependant, au-delà de ces raisons qui découlent de notre contexte propre, il y en a d'autres, plus profondes et universelles, qui justifient notre option pour les pauvres.

– c'est la **Parole de Jésus**, qui a indiqué, comme signe des temps messianiques, le fait que *les pauvres sont évangélisés et les prisonniers libérés* (Lc 4,18 ss.);

– c'est l'**exemple de Jésus**, qui a choisi d'être pauvre, de vivre dans une famille pauvre et d'avoir des pauvres pour disciples;

– c'est la **proclamation actuelle de l'Eglise**, qui a découvert son rôle sous une lumière nouvelle et en a fait la déclaration solennelle, tout particulièrement lors des importantes Conférences Générales de l'Episcopat latino-américain à *Medellin* (1968) et à *Puebla* (1979). Les termes du **Synode extraordinaire des évêques**, en 1985, dans son rapport final, sont également remarquables :

Depuis le Concile Vatican II, l'Eglise est devenue plus consciente de la tâche qu'elle a à remplir au service des pauvres, des opprimés, des marginalisés. Dans cette option préférentielle, qui ne doit pas être entendue comme exclusive, resplendit le véritable esprit de l'Evangile: Jésus Christ a déclaré que les pauvres étaient bienheureux (cf. Mt 5,3; Lc 6,20) et il a voulu être pauvre lui-même, pour nous (cf. 2 Co 8,9).

Celui qui arrive à s'imprégner de l'esprit du Christ comprend qu'Il a un amour de prédilection pour les pauvres.

difficultés de cette option

En envisageant maintenant les difficultés de cette option pour les pauvres, je ne pense pas en premier lieu à ses difficultés pratiques, comme le dépouillement personnel, indispensable et soutenu, qu'elle suppose, le courage personnel qu'elle demande pour affronter des intérêts puissants et opposés, ou la patience attentive qu'exige le développement d'une pédagogie de la libération. Je pense avant tout à un certain nombre d'objections théoriques qui peuvent troubler les fidèles et qui, par ce fait même, méritent une réponse. En voici les principales :

– *L'Eglise doit être attentive et offrir le salut à tous, et pas seulement à quelques privilégiés.*

Le commandement missionnaire du Christ est clair sur ce point. C'est pourquoi nous parlons d'une « option préférentielle », non exclusive. Cependant, les raisons exposées et brièvement commentées ci-dessus devraient montrer avec clarté qu'il faut maintenir une option réelle, ou priorité, envers ceux que le Christ aime d'un amour de prédilection.

– *La pauvreté spirituelle et morale est bien plus lamentable et funeste que la pauvreté matérielle et sociologique. On peut donc en conclure que l'Eglise doit faire une option préférentielle pour les pécheurs. Cela aussi est évident, à la lumière de l'idée même de salut, qui est l'appel adressé par Dieu à tous les hommes. Et quand nous sommes prioritairement attentifs aux pauvres – qui restent d'ailleurs plus ouverts aux valeurs du salut – nous le faisons pour des motifs d'ordre moral, c'est-à-dire pour combattre le péché et ses conséquences.*

– *Il paraît plus sage et efficace de travailler prioritairement avec les riches, qui disposent des moyens pour résoudre les problèmes des pauvres. Au-delà*

du débat qui pourrait être soulevé quant à la meilleure stratégie politique à adopter, il semble prouvé que les riches et les puissants se laissent difficilement convaincre et vaincre par de simples appels et ne cèdent que devant la pression des masses populaires organisées.

– *L'option pour les pauvres conduit à la lutte des classes.*

Le problème complexe du concept de « classe » dans la société actuelle et la question délicate quant à d'éventuelles « luttes » entre classes ont été traités récemment dans l'encyclique *Laborem exercens* de Jean-Paul II (1981, n° 11). Il nous suffit de dire ici que nous cherchons justement à éviter la lutte des puissants contre les pauvres sans défense, et que nous ne conseillons jamais des méthodes violentes de réaction et d'action. Il serait utile de rappeler ici les n^{os} 76-79 de l'Instruction de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur *Liberté chrétienne et libération*, déjà mentionnée ci-dessus, dans lesquels les notions de « lutte », de « révolution » et de « violence » sont exposées avec pondération et jugées du point de vue éthique.

– *Quelle signification pourrait avoir l'option pour les pauvres dans les pays de l'hémisphère nord, dans lesquels le bien-être matériel s'est généralisé ?* Dans ces pays, il existe aussi des groupes de marginaux et de pauvres, même s'ils constituent une minorité. Et, de toute manière, ces pays doivent réfléchir, avec sérieux et urgence, à leur part de responsabilité morale vis-à-vis du tiers monde et du quart monde. A ce sujet, il ne serait pas superflu d'étudier et appliquer les propositions prudentes faites par le document de la Commission Pontificale *Justice et Paix sur l'endettement des pays pauvres* (27 décembre 1986).

la pratique de cette option

Je ne prétends pas – et je ne veux pas – proposer ici une recette toute faite pour la pratique d'une véritable option pour les pauvres. Chacun découvrira ce qu'il doit faire concrètement, à la mesure de sa sensibilité et de sa sincérité. C'est pourquoi les points que je vais énumérer ci-dessous ne sont que de simples encouragements et suggestions – tout d'abord pour nous-mêmes, évêques, prêtres, religieux, laïcs, institutions et structures de l'Eglise du Brésil et de l'Amérique latine :

– Nous devons être pauvres et apparaître comme tels, ne possédant que le nécessaire et réalisant notre mission pastorale avec des ressources modestes. Une « *Eglise des pauvres* » devra être une « *Eglise pauvre* ».

– Nous devons trouver le temps de nous occuper des pauvres, en les accueillant, en les écoutant, en les connaissant. Cela, c'est déjà très signifiant et efficace.

– Nous devons nous placer du côté des pauvres, prenant parti pour eux, même quand il s'agit de les aider à réfléchir plus objectivement sur les positions à prendre. Il serait dangereux de nous situer simplement comme des intermédiaires, c'est-à-dire à mi-chemin entre les puissants et les pauvres.

– Nous devons travailler *avec* les pauvres, et pas seulement *pour* les pauvres. Ce sont eux qui doivent se mettre en mouvement, s'organiser, entreprendre leurs conquêtes. L'existence des communautés ecclésiales de base et des mouvements populaires montre que cela est possible.

– Nous devons essayer de sensibiliser les riches aux divers aspects des problèmes des pauvres, afin que tous comprennent ainsi leur propre responsabilité. J'entrevois un très beau travail à réaliser par les écoles catholiques qui, tout en choisissant cette option pour les pauvres, recevront des élèves de familles riches pour les aider à réfléchir aux racines et aux défis de la pauvreté et de la misère.

– Nous devons connaître et essayer d'éliminer les mécanismes générateurs de pauvreté, qu'ils soient d'ordre conjoncturel ou d'ordre structurel, au niveau local, national ou international. Ce point est d'une importance capitale, car nous ne devons pas être naïfs.

– Nous devons savoir avec précision quel est le but que nous recherchons et quel idéal nous poursuivons : en luttant contre la misère, qui est indigne des enfants de Dieu, nous ne voulons pas que disparaisse la vertu de pauvreté, c'est-à-dire la sobriété, la simplicité, l'austérité. Nous ne désirons pas une société de consommation, comme celle que connaissent aujourd'hui les pays développés ; mais nous ne souhaitons pas non plus une collectivisation forcée. Nous aspirons à de nouvelles formes de convivialité sociale, dans la justice et la liberté.

conséquences de cette option

Je crois sincèrement que l'effort de l'Eglise, comme l'effort de chacun à l'intérieur de l'Eglise, pour vivre cette fidélité au devoir d'option évangélique préférentielle en faveur des pauvres, correspond au plan et à la loi de

Dieu et produira des fruits qui nous réjouiront. Je ne pense pas aux effets, très souhaitables par ailleurs, que pourront être l'élimination de la misère et l'obtention de conditions de vie dignes pour tous, car cela ne dépend pas uniquement de l'Eglise et ne peut être le résultat d'un processus rapide. D'ailleurs, je sais qu'une Eglise qui fait option pour les pauvres rencontrera sûrement des résistances et des persécutions et devra suivre une route d'épreuves et de privations. Mais une telle Eglise sèmera l'espérance et aura une crédibilité réelle, car son image s'éloignera des modèles que le monde applaudit peut-être, mais qu'au fond il n'apprécie pas vraiment.

Une telle Eglise connaîtra, à l'intérieur d'elle-même, une vitalité nouvelle, fondée sur des valeurs et des critères qui sont la source d'une purification continue, en remplaçant les fausses sécurités humaines et les privilèges trompeurs de ce monde par la solidité qui vient d'en haut. Dans ce sens, le rapport final du Synode extraordinaire des évêques de 1985, déjà mentionné, affirme :

On doit se demander pourquoi une certaine désaffection vis-à-vis de l'Eglise apparaît si souvent dans les pays dits développés. Là où l'Eglise est opprimée et élève sa voix contre les injustices sociales, c'est là qu'elle semble être acceptée de la manière la plus positive (n° 3).

conclusion

Que ces paroles, qui nous provoquent, soient la conclusion de ces commentaires : l'option évangélique préférentielle pour les pauvres ne peut pas être l'attitude uniquement d'un petit nombre de personnes charismatiques ou de quelques Eglises insérées dans des contextes particuliers de misère. Il s'agit d'un devoir qui concerne tous ceux qui ont entendu l'appel du Christ et se proposent de construire le Royaume de Dieu, en interpellant et en essayant de vaincre le péché de l'injustice.

*Yvo Lorscheiter,
Evêque de Santa Maria*

*Bispado de Santa Maria
Rua Sil a Jardim, 2029
Cx. Postal, 17
97.100 Santa Maria, RS-Brésil*

CHEMINEMENT D'UN GROUPE DE MISSIONNAIRES DANS LEUR ENGAGEMENT ENVERS LES PAUVRES

par Daniel Cardot et Paul Chataigné

La Société des Missions Africaines (1.200 membres dont environ 600 en Afrique) a tenu sa dernière Assemblée Générale en 1983. Utilisant la méthodologie Berger, cette Assemblée a déterminé pour les six années à venir un plan d'action comportant des cibles que chaque Province devait mettre en œuvre au mieux de ses capacités. Parmi ces cibles, la Province de Lyon (328 membres) s'est donné quelques priorités, en particulier dans le domaine « Justice et Paix », où l'Assemblée Générale avait proposé de nombreux engagements, en Afrique comme dans nos pays d'origine: conscientisation des confrères, équipes extra-paroissiales dans les quartiers pauvres des villes africaines, service des émigrés africains... Parmi les réalisations, nous voudrions présenter ici comment, pendant deux ans, les confrères d'Afrique ont été particulièrement sensibilisés aux problèmes et aux exigences de la justice pour des missionnaires.

la méthode utilisée

Chaque année, en novembre-décembre, les confrères d'Afrique se réunissent par secteurs pendant deux jours pour une réflexion animée par un membre du Conseil Provincial et le Régional du pays. Habituellement, le thème de la rencontre est approfondi pendant deux années successives. Au cours de ces sessions, à partir de documents envoyés préalablement, on fait alterner exposés, travail personnel, travail d'équipe et mise en commun. Les orientations alimentent les activités de chacun au cours de l'année et sont reprises au début de la session suivante. Les missionnaires étant dispersés entre différents pays (Bénin, Côte-d'Ivoire, Centrafrique, Zaïre, Niger, Egypte) les conclusions de ces rencontres sont synthétisées dans le LIEN, bulletin men-

suel de la Province, afin de permettre une information et une fécondation réciproques.

UNE ANNÉE DE RÉFLEXION (1985-1986)

Au cours des années 1983-85 la réflexion des confrères avait porté sur « *la première évangélisation* » : comment stimuler ou réorienter nos activités pastorales pour qu'elles prennent mieux en compte notre spécificité missionnaire, l'annonce de l'Évangile à ceux et celles qui l'ignorent ?

En 1985, la réflexion sur la justice s'est greffée presque naturellement sur cette étape antérieure, dans la dynamique qui fut celle de Jésus lui-même à Nazareth : *L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres et proclamer aux captifs la libération...* (Lc 4,18).

Les sessions de 1985-86 s'appuyèrent sur deux documents de travail : d'abord des exposés sur « *la justice sociale dans la Bible* » et « *la pauvreté dans une perspective chrétienne* ». Ensuite une synopse de quatre pages dans laquelle étaient mis en parallèle des textes de l'Ancien Testament, du Nouveau Testament et du Magistère (surtout Jean-Paul II dans le tiers monde) à partir des quatre questions suivantes :

- Qui sont les premiers destinataires de l'Alliance et de la Bonne Nouvelle ?
- Pourquoi sont-ils prioritaires ?
- Quelles sont les causes de l'injustice ?
- Comment faire face à l'injustice ? (*voir tableaux pages suivantes*)

A partir de ces documents, les échanges ont porté sur la réalité vécue par chacun.

On a d'abord cherché à VOIR :

- Qui sont les personnes démunies, opprimées, déconsidérées ?
- Quelles sont les situations d'injustice ou d'oppression dans le contexte traditionnel ou moderne ?
- Que fait-on effectivement pour ces personnes et devant ces situations ?

On a ensuite JUGÉ ces situations pour en déceler les causes.

On a enfin cherché en quoi on pouvait AGIR :

- Comment notre style de vie doit-il être marqué par l'option pour les plus démunis ? (*suite p. 126*)

COMMENT FAIRE FACE À L'INJUSTICE ?

ANCIEN TESTAMENT

- Lois limitant le droit de propriété et préservant les faibles et notamment l'esclave: *Dt 23,16 à 25,6*.
- Impartialité dans les jugements envers indigents et émigrés: *Dt 1,16-17*.
- Les Prophètes
Il n'y a pas chez eux un a priori sans condition pour les pauvres. *Jérémie* attaque la qualité de leur foi aussi bien que celle des riches (*5,1 sq*), cf. aussi *Is 9,16 sq*.

Mais ce qu'ils dénoncent, c'est tout ce qui détruit le lien fraternel et social, ce qui bafoue la dignité; et ce sont les plus faibles qui sont les plus atteints. D'où :

- un appel à un changement de cœur: *Is 4,3*.
- et des solutions concrètes proposées:
obligation du paiement journalier,
dîme tous les trois ans pour les plus malheureux,
interdiction de prêt à intérêt,
défense de garder un gage du pauvre,
obligation de l'aumône,
rappel au Pouvoir de ses devoirs de justice...

NOUVEAU TESTAMENT

Le respect et l'amour du pauvre chez Jésus :

- Dans ses paroles:
 - Le but de sa mission: *Lc 4,16*.
 - Reconnaissance de tout homme comme prochain (bon Samaritain, cf. *Ep. de Jacques*)...
 - *Les Béatitudes*
 - Il convoque les pauvres à la table de Dieu: *Lc 14,21*.
 - Avertissement aux riches qui méprisent et exploitent; appel au partage: *Mt 23,23; Jc 5,1-5*.
- Dans ses actions:
 - «Il a pris sur lui nos infirmités et s'est chargé de toutes nos maladies»: *Mt 8,17*.
 - Il donne la dignité à l'exclu en le fréquentant et mangeant avec lui: *Lc 5,27*.
 - Il libère en pardonnant les péchés: *Lc 5,17*.
 - Il guérit et réintègre socialement le rejeté: *Lc 8,26*.
 - Il ne suit pas la Loi si elle n'est pas au service de l'homme (le sabbat, les épis arrachés...).
- Dans son style de vie:
 - Le Fils du charpentier
 - Le Fils de l'homme est venu pour servir et il n'a pas une pierre où reposer sa tête.

Evangelii Nuntiandi N^{os} 32 et sq.

Jean Paul II au Kenya 1980:

« Les devoirs du bon citoyen chrétien ne consistent pas simplement à éviter la corruption ou à ne pas exploiter autrui; ces devoirs comprennent positivement une contribution à l'établissement de lois et de structures justes... »

Jean Paul II au Bénin février 1982:

« Il faut évangéliser les réalités du travail et de la vie sociale. »

Jean Paul II au Pérou février 1985:

Face à toute ces racines de l'égoïsme et de la non-solidarité..., l'Eglise s'efforce de proclamer l'urgente nécessité d'un renouveau moral des esprits, de changer les hommes à partir de l'intérieur, de les faire se tourner vers les racines les plus profondes de leur humanité.

Elle continue aussi à *lutter* pour la cause de la justice par le moyen de sa doctrine sociale et de l'action pour la promotion... Et elle veut surtout *être présente et être solidaire* avec les plus pauvres. Tout comme à son origine elle a surgi avec des gens humbles et besogneux, l'Eglise veut aussi travailler aujourd'hui avec un amour préférentiel pour cette portion préférée du Seigneur. Parce que si elle ne faisait pas ainsi, elle ne serait pas fidèle à son fondateur Jésus Christ.

Comment notre pastorale peut-elle davantage tenir compte des situations de misère et d'oppression ?

- Comment notre pastorale peut-elle tenir compte des situations de misère ?
- Comment sensibiliser les communautés chrétiennes (et les autres) aux situations d'injustice, tout en tenant compte de notre situation d'étranger ?
- Que faire pour que les plus démunis soient actifs dans leur prise en charge ?

Certains secteurs sont allés jusqu'à l'élaboration d'homélies ou de catéchèses visant à présenter l'option préférentielle pour les pauvres, soit à partir de Jésus (sa personne, son attitude, son enseignement, sa relation à l'argent), soit à partir de faits de vie ou d'expressions courantes.

L'ensemble de ces travaux représente des dizaines de pages de comptes rendus. Les extraits qui suivent voudraient partager certains aspects de cette première étape qui a permis surtout de prendre conscience de l'ampleur des problèmes et des réalisations – modestes mais réelles – déjà engagées.

I. QUI SONT LES DÉMUNIS, LES OPPRIMÉS, LES DÉCONSIDÉRÉS ?

La liste en est longue ! Mais il faut avoir le courage de s'y arrêter si l'on veut regarder la réalité en face et reconnaître ceux vers qui le Seigneur nous envoie en priorité. Il est également important de savoir reconnaître les misères cachées : une personne peut être matériellement bien placée et se sentir exclue, comme on l'illustre plus loin.

les plus démunis

Ce sont les femmes seules avec enfants, les veuves – surtout celles qui refusent de se remarier selon la coutume –, les femmes stériles qui vieillissent sans enfants autour d'elles, les femmes dont on distribue les enfants après la mort du mari ou après séparation, les mères célibataires abandonnées. Il y a aussi les enfants de la rue, ayant pratiquement rompu avec leurs familles ou rejetés par elles qui ne peuvent plus les nourrir ; les déracinés, les jeunes renvoyés des collèges ou sortis sans diplôme : ils traînent en ville sans travail, et à la campagne ils ont des difficultés pour se réadapter au travail des champs ; certains élèves sans soutien. La situation est grave également pour des vieillards dont les enfants sont partis travailler à l'étranger et ne reviendront que pour les enterrer ; des vieillards qu'on ne soigne plus parce qu'ils sont trop vieux ; des vieillards sans enfants, ou abandonnés pour « sorcellerie ». Il arrive que les vieillards eux-mêmes refusent d'être soignés, prévoyant les dépenses pour les funérailles.

Sont encore à ranger parmi les plus démunis les malades qui n'ont pas les moyens de se soigner, les lépreux, les aveugles quand ils ne peuvent pas sortir de chez eux, les malades mentaux dans les asiles, les fumeurs de chanvre, les drogués, les familles de buveurs, les handicapés qui ne peuvent travailler, les illettrés (surtout en ville), les chômeurs : en ville, on ne peut pas vivre sans salaire. On doit encore mentionner les victimes de la sécheresse, les réfugiés arrivant de pays voisins où ils ont beaucoup souffert, les prisonniers et surtout ceux qui n'ont pas de famille à proximité pour les nourrir et les visiter.

D'un point de vue religieux, les plus démunis sont ceux que l'on n'atteint pas parce qu'ils sont d'une autre langue ; certains fonctionnaires très ignorants dans le domaine religieux ; et puis, tous les gens en situation difficile, auxquels on refuse des sacrements.

les opprimés

C'est d'abord la masse paysanne, trop malmenée par de nombreuses taxes, sans compter ceux dont on a pris les terres pour des fermes d'Etat. Dans le monde des jeunes, il y a les filles mineures enlevées, séquestrées ; les collégiennes ou même parfois des filles du primaire qui doivent subir des abus ; les apprentis que l'on exploite, ou que l'on bat en pensant que c'est une méthode normale de formation ! Une des causes du départ des jeunes à l'étranger est l'oppression qu'ils ressentent à cause du poids des traditions imposées. Puis, il y a tous ceux qui ont affaire à la police, à la bureaucratie, les illettrés qui ne peuvent se défendre face à l'administration, les étrangers qui ont peu de droits d'expression. Il arrive aussi que les ex-esclaves ne sont pas encore complètement émancipés : ils restent corvéables à merci pour les puits, les constructions de cases.

Il faut aussi signaler les cas de jeunes chrétiens qui sont rendus malades par drogue pour les faire entrer au couvent fétiche. Ou celui de jeunes chrétiens placés chez des tuteurs musulmans.

les déconsidérés, les rejetés

Il y a les épileptiques, les femmes stériles, les hommes impuissants, les alcooliques allant de village en village ; tous ceux considérés comme « sorciers » ou « sorcières » : enfants « mal-nés » (nés le huitième mois, nés avec certaines anomalies, dont les dents d'en-haut poussent les premières...), adultes

considérés comme «empoisonneurs» ou «mangeurs d'âmes». Sont également déconsidérés les célibataires, les enfants ne vivant pas dans leur famille, mal aimés, les parents analphabètes considérés comme bons à rien ; ceux qui ont fait une faute contre la coutume : battre son père, manquer à un tabou... ; sont déconsidérés ou rejetés ceux d'une autre race, ou encore les chrétiens minoritaires face aux musulmans, ou les morts maudits : mort par la foudre, par morsure de serpent, par suicide. Dans le monde moderne, les fous, les prostituées.

II. QUELLES SONT LES CAUSES DE CES INJUSTICES?

Un long regard sur les personnes victimes des injustices conduit à s'interroger sur les *situations* qui engendrent ces souffrances. Dans le monde traditionnel, on a relevé des coutumes déformées ou inacceptables : endettement pour les funérailles, dots exorbitantes, prêts à usure (jusqu'à 100 % par mois), excision, pressions sur les veuves etc. Dans le monde moderne on a souligné l'analphabétisme, le chômage, la prostitution etc. Très vite, une réflexion sur les situations d'injustices amène une recherche de leurs *causes*, tant morales que structurelles.

racines humaines et morales de l'injustice

Le *péché* et toutes les faiblesses humaines, l'égoïsme.

Une conception fréquente du pouvoir qui n'est pas service mais domination, la *loi du plus fort* : c'est une conception de l'homme basée sur la relation de force et de prestige ; même dans des situations aussi dramatiques que la famine, la loi du plus malin, du plus fort, l'emporte. Tout rapport de subordination devient alors oppressif. La vie devient lutte pour le pouvoir. Ce sens du pouvoir peut être relayé par celui de l'argent, source de plaisir et de prestige, d'où découlent abus de pouvoir et corruption. Ce sens du pouvoir conduit aussi à la peur et à la méfiance réciproque : pour réussir il faut passer par des moyens durs.

L'amplification de l'*individualisme* contraste avec la notion de bien commun très forte dans le monde traditionnel : on veut réussir seul.

Le sentiment d'*impuissance* face à l'oppression.

causes «structurelles»

au plan social. Le système scolaire ne prépare pas à répondre aux besoins du pays et des hommes, il est encore inégalitaire: les paysans pauvres ne peuvent payer. Le niveau scolaire baisse et l'école n'inculque plus la formation de la conscience morale et ne fournit plus de débouchés.

L'analphabétisme laisse sans défense et écarte de nombreux domaines.

Le chômage.

Les bas salaires incitent à la corruption ou aux détournements.

Les faibles moyens en matière sanitaire.

au plan culturel. Tout le bouleversement culturel: les coutumes traditionnelles se prolongent dans le monde moderne en se déformant. L'ignorance des données nouvelles est aussi très grande et ne permet pas de maîtriser ce bouleversement.

Un certain sens de la tradition freine les jeunes.

Un manque d'information des mécanismes, notamment économiques, surtout dans le monde paysan.

Pas suffisamment d'hommes ont la maîtrise de techniques nouvelles ou des institutions ou des analyses de situations.

au plan historique. De la traite à la colonisation en passant par les systèmes féodaux.

au plan économique. Les produits vivriers sont mal payés alors que les produits importés augmentent toujours de prix. L'isolement de certains villages ne permet pas la commercialisation de leurs productions. Les structures administratives sont trop lourdes pour l'économie locale. De plus, les pressions extérieures sont très fortes, et le pillage international se répercute à tous les niveaux, national, local...

au plan religieux. Le prophète Amos dénonçait déjà le divorce entre la religion et la justice. Une religion trop exclusivement rituelle ou trop enfermée sur elle-même risque de scléroser des énergies et de faire oublier la justice.

III. QUE FAIRE ?

L'énumération des causes historiques, culturelles, économiques et sociales – sans parler des causes politiques – entraîne habituellement un sentiment d'impuissance devant l'accumulation de structures sur lesquelles le mission-

naire semble sans pouvoir. Pour éviter cette impasse, la réflexion s'est orientée vers les domaines où visiblement nous pouvons faire quelque chose : notre style de vie, nos orientations pastorales, les communautés chrétiennes et la prise en charge des pauvres par eux-mêmes.

que faire dans notre style de vie ?

Reconnaître ce que nous sommes, en fait, et aux yeux des gens. Nous sommes riches aux yeux des gens : habitat, véhicules, argent, nourriture, mobilier, sécurité... Notre standing est trop décalé par rapport à la population. Nous sommes condamnés à être riches. Nous serons toujours gênés et culpabilisés. Mais on ne peut adopter le style d'insécurité des gens. Même quand je pars, à vélo ou à pied, le peu que j'emporte fait envie aux gens, ne serait-ce qu'un peu de médicaments. Par ailleurs nous sommes les premiers bénéficiaires de l'argent qu'on nous donne pour les missions : eau, groupe électrogène. Cela nous interroge car nous sommes facilement plus larges pour justifier les dépenses pour nous-mêmes que pour les gens.

Simplicité de vie. Certains choix de frugalité, d'austérité, sont importants : dans la nourriture, la boisson, les moyens de transport, le renouvellement trop fréquent de matériel. Pour notre survie et notre travail, un écart trop grand entre notre style de vie et celui des gens conduit à manquer à l'esprit de pauvreté et risque de gêner l'écoute des gens. Cette frugalité ne consiste pas à « jouer au pauvre » mais c'est un souci de détachement et de disponibilité. Cependant il ne s'agit pas de vivre dans la saleté ou la misère, dans une maison délabrée ou une tenue négligée.

Accueil. Il y a une façon de posséder, d'accueillir, qui fait qu'on n'est pas riche pour soi-même. Ma maison est-elle la mienne, ou bien ouverte à tous ? Suis-je disponible pour l'utilisation des biens de la mission pour ceux qui en ont besoin ? L'important, ce sont les relations de simplicité et d'accueil avec les gens. Accueil fraternel, encore plus avec les plus démunis, même si on sait qu'on est parfois trompé. Savoir prendre du temps avec les plus pauvres, les faire asseoir, être patient avec eux, ne pas leur crier dessus, savoir rendre de petits services, les respecter dans nos paroles... Savoir raccompagner les gens. Etre disponible à tous, et d'abord à ceux qui nous côtoient : domestiques, catéchistes.

Attention aux plus pauvres, aller vers eux, les visiter. Aller au village, visiter tout le monde à domicile : riches et pauvres, malades ou bien-portants.

Dormir au village comme les gens. Se laisser accueillir par eux selon leurs moyens. L'attention aux pauvres et aux malades est un signe de conversion dont nous devons être les premiers témoins, sans oublier pour autant les pauvres spirituels comme les fonctionnaires.

Partager et servir. Quand c'est possible, partager ce que vivent les gens : nourriture plus simple, se contenter de ce qu'on donne dans les villages. Utiliser sa voiture au service des gens, mais en veillant à éviter le paternalisme. Il est important aussi que nous ne profitions pas de « privilèges », par exemple pour passer les premiers.

Pratiquer la justice. Nous devons tout faire pour vivre dans la justice à l'égard des permanents ou des employés. Il faut sensibiliser les communautés à la situation des catéchistes (payés, retraite) ou bien à ce qui concerne la couverture sociale des employés et leur salaire.

Une forme de justice, c'est le respect que nous témoignons aux gens dans nos rapports avec eux.

que faire dans nos choix pastoraux ?

1. Orientations générales

Peu d'entre nous semblent avoir défini des orientations pastorales précises dans ce domaine. Mais au jour le jour, beaucoup sensibilisent et engagent les chrétiens dans cette direction. En particulier plusieurs sont très sensibilisés aux scolarisés revenant au village, et ils ont le souci d'inclure une formation humaine globale dans toute formation d'animateurs ou des communautés elles-mêmes.

Les communautés de base sont organisées en fonction de l'entraide et c'est là une des grandes orientations de certaines paroisses. Dans d'autres pays, on s'engage dans le domaine culturel qui apparaît primordial pour permettre aux gens de redécouvrir leur dignité. Une formation est donnée en ce sens aux séminaristes pour leur faire apprécier la culture traditionnelle qu'ils auraient tendance à mépriser.

Mais il faut noter qu'un changement global dans la pastorale ne dépend pas de nous.

2. Notre propre attitude pastorale

On peut dire que spontanément on fréquente plutôt les pauvres que les « grands ». Mais notre prédication ne rencontre pas assez le monde des pauvres. C'est pourtant un domaine privilégié qui pourrait rencontrer des échos. On peut évoquer la corruption, les détournements.. Mais comment ne pas sortir des limites de la prudence, de la discrétion, de la charité?

On peut donner une grande place à la justice dans la formation des responsables pastoraux, des catéchistes, des animateurs par l'attention aux besoins du village, à l'entraide, par la formation technique, par l'information sur les mécanismes économiques, sur l'organisation administrative, par la place de la justice dans la formation biblique.

On peut également faire beaucoup au niveau des mouvements et des communautés pour des services immédiats: service des indigents, des malades, remettre les cases en état, champs pour ceux qui ne peuvent cultiver.

Dans nos réunions de secteur, ces questions devraient avoir une grande place. Mais le risque est de rester cantonnés aux problèmes internes de l'Eglise sans être attentifs aux besoins des gens. Alors qu'il faudrait marquer une solidarité plus forte avec les apprentis ou les paysans; par exemple, quand c'est possible, entrer dans certaines instances (parents d'élèves si on a un internat, pharmacie de village...), mais savoir aussi s'en dégager. L'aide à l'évacuation des malades en lien et sous la responsabilité de l'infirmier est préférable à l'initiative individuelle. Ne pas craindre de s'engager dans l'alphabétisation de paysans ou d'autres groupes, savoir lutter contre le rejet de certains enfants.

que faire dans les communautés chrétiennes?

Il est plus facile de sensibiliser aux situations de pauvreté qu'aux situations d'injustice. Il y faut beaucoup plus de temps.

1. Sensibiliser aux besoins des plus démunis

a) Par la formation et l'information:

– On peut surtout agir auprès des leaders (chefs d'Eglise, catéchistes, cadres...) en les invitant d'abord à regarder ce qui se passe chez eux, à se mettre en cause dans leurs attitudes injustes.

- Sensibiliser les communautés chrétiennes qui sont aussi responsables des plus démunis. Tendances des gens à démissionner devant les prêtres.
- Sensibiliser le Conseil paroissial et se faire signaler les nécessiteux (attention aux faux rapports).
- Eviter de se faire exploiter par certains pauvres.
- Ne pas s'occuper seulement des meilleurs chrétiens. Secourir même les non-chrétiens.
- Eveiller les écoliers au service des pauvres.
- Sensibiliser les familles pour l'éducation des enfants, afin qu'elles participent à la prise en charge de leurs propres pauvres.

b) Par l'action (structures d'entraide):

- La Caritas est souvent organisée sous forme de caisse de partage (incendie, distribution aux pauvres de ce que la communauté met en commun, transport d'un malade, aide à des vieux...). Pour cela la Caritas établit une liste toujours à renouveler des nécessiteux. Cela entraîne des visites fréquentes. La Caritas rend compte à la communauté de l'utilisation de ce que les membres mettent en commun. Cela stimule.
- Les chrétiens organisent des moyens d'entraide: par exemple une caisse d'entraide. Ou bien on a repris la tradition des travaux collectifs dans le but d'aider les nécessiteux, les malades de la communauté, pour qu'eux aussi aient leurs champs.
- Dans un village, des jeunes se sont groupés et ont cotisé pour les situations difficiles.
- On a organisé une journée pour accueillir les handicapés (Bénin).
- Toujours se faire accompagner pour les visites auprès des malades ou des plus pauvres.
- La Conférence de Saint-Vincent de Paul a vraiment le souci des pauvres et des malades. C'est leur affaire.
- La Légion de Marie: «J'insiste sur l'importance de l'apostolat, d'aller vers ceux qui sont loin» (RCA).
- La communauté prend en charge ses pauvres. Mais souvent les membres de la communauté sont eux-mêmes démunis et ne peuvent secourir les autres.
- Habituellement renvoyer les personnes en situation difficile aux responsables ethniques, des quartiers ou de la ville. Peut-être pas systématiquement car alors ce sont toujours les mêmes qui accueillent ces cas.
- Orienter les prisonniers libérés vers des personnes responsables. A tra-

vers la Caritas, le Secours Catholique, c'est-à-dire les laïcs, faire juger une situation particulière par un groupe.

- Pour les cas graves, faire des quêtes en les motivant (Côte-d'Ivoire).

2. Sensibiliser aux situations d'injustice

a) Par l'information et la formation

- Une session a été faite sur les droits des Zaïrois et la Constitution, mais les gens ont été sceptiques.

- Envisager des réunions dans ce domaine, mais il faut que la communauté soit unie. Quand il y a des sessions sur la justice et ces questions, y envoyer des laïcs.

- Il faut un certain temps pour cette sensibilisation : on donne beaucoup de temps aux chorales, à la liturgie, aux mouvements, mais pas pour cette question de justice.

- Dans les étapes prévues pour les CCB, la conscientisation à la justice viendra en son temps, mais on n'en est pas encore là (Zaïre).

- Eveiller les gens à la justice évangélique. Leur donner une méthode d'analyse qui leur permettra de juger les situations.

- Pour sensibiliser les communautés chrétiennes et les catéchumènes au niveau de la catéchèse (homélie) il faut christianiser les mentalités, et ça prend du temps.

- Conscientiser les groupes : maîtres (récollections), catéchistes, jeunes, coopératives, A.C.

- Ouvrir soi-même les yeux dans les visites aux villages.

- Former les leaders des communautés de base.

- Collaboration avec les non-catholiques : des protestants méthodistes ont demandé aux prêtres de travailler pour les prisonniers ; avec les musulmans, la conscientisation est difficile à cause de fatalisme.

- Pour les catéchistes et les communautés chrétiennes on a fait évoluer les coutumes : veuvage, funérailles... C'est plus difficile dans le monde moderne mais on peut sensibiliser les cadres et leur laisser prendre les décisions pratiques.

- Difficulté pour joindre la justice de Dieu à la justice traditionnelle : se servir des notables chrétiens.

b) Par l'action

- Les chrétiens sont eux-mêmes souvent victimes des injustices, notamment par l'administration. Notre rôle est de les unir pour qu'ils se défendent. Mais il y a beaucoup de divisions et de jalousies (Zaïre).
- Ne pas avoir peur de parler même si on est étranger. En tant qu'étranger on ne peut pas tout dire, mais notre parole a souvent plus de poids.
- Chez les policiers, les gendarmes, aller en informateurs non en accusateurs.
- Sensibiliser les évêques: un évêque est venu défendre un jeune au tribunal (Côte-d'Ivoire).
- On groupe les ordonnances médicales (avec l'argent correspondant) et on envoie quelqu'un acheter les médicaments au centre.
- On organise le partage de l'eau en saison sèche.
- Un groupe de chrétiens soigne avec des moyens traditionnels et évite ainsi d'aller chez les charlatans.
- Une communauté de prière a fait une formation pour voir comment, dans l'histoire, les communautés se sont organisées vis-à-vis des membres les plus défavorisés. Elle a alors organisé un système de partage et un début de coopérative (Bénin).

que faire avec les plus démunis?

1. Essayer de les comprendre

Très souvent nos efforts en faveur des plus démunis se heurtent chez eux à un comportement qui nous paraît incompréhensible: promesses non tenues, rendez-vous manqués, dépenses inconsidérées, réactions imprévisibles... Et nous sommes tentés de baisser les bras devant ce que nous appelons leur manque de sérieux, leur paresse, leur versatilité, leur laisser-aller. Il est très important de saisir quelques-uns des traits qui caractérisent l'attitude et les sentiments de ceux qui sont au-delà de la pauvreté, ceux qui vivent dans la misère.

– L'exclusion

Celui qui vit dans la misère est exclu de la société et des moyens d'y vivre normalement. Il n'a aucune possibilité de participer aux pouvoirs de décision et d'exécution, aucune possibilité même d'avoir accès aux droits normaux de cette société. Cette exclusion conduit au risque de repliement sur

soi. Elle conduit aussi à la peur du changement par crainte de perdre le peu de sécurité, de casser le peu d'harmonie qui reste.

Sont exclus par la société ceux qu'elle considère comme anormaux, «l'anormalité» variant selon les sociétés : anormalité physique, mentale, religieuse, ou dans le comportement etc. Sont exclus ceux qui n'apparaissent pas rentables : les vieux, les malades, les prisonniers, ou encore les gens dangereux. L'exclusion peut aussi toucher ceux qui ne peuvent pas s'adapter au choc de la rencontre de deux cultures. Ainsi certains scolarisés revenant à la terre risquent d'être exclus parce qu'ils ne connaissent plus la vie traditionnelle. La société exclut encore les chômeurs, les drogués, les délinquants ou les fous.

– La dépendance unilatérale

Dans la misère on a le sentiment de dépendre entièrement des autres sans pouvoir rien leur apporter, sans qu'ils attendent rien de l'assisté. On ne compte plus pour les autres. Ainsi le petit apprenti ne vaut rien aux yeux du patron. Certains élèves, surtout des filles, sont entièrement dépendants. Dans une telle situation, on ne peut même pas s'unir pour avoir de la force ensemble. Le plus pauvre commence à être libéré quand il découvre qu'il peut apporter et qu'il apporte à d'autres. Ainsi quand le paysan découvre que le fonctionnaire dépend de lui pour manger et pour vivre.

– L'ignorance

Ceux qui vivent dans la misère sont souvent victimes de l'ignorance. L'étranger ne sait pas comment vivre dans un milieu nouveau, le malade ignore qu'il existe des médicaments pour son cas, l'illettré ne sait pas l'intérêt de l'écriture, le petit paysan ne connaît pas ses droits dans la société moderne.

– L'impossibilité de faire des projets

La misère conduit à ne plus pouvoir envisager l'existence d'un avenir. On vit dans l'immédiat car la simple pensée de demain conduirait au désespoir ou même au suicide. On donne alors aux autres le sentiment qu'on est imprévoyant et irresponsable. L'échec répété en arrive à tuer même le désir de s'en sortir : les motivations sont cassées.

2. *Agir avec eux*

– On peut, on doit accepter que rien ne se fasse pendant longtemps pour permettre cette prise en charge. Notre tentation est toujours d'aller trop vite.

Un jour, après plusieurs années, des apprentis ont eu l'audace de s'arrêter de travailler pour réclamer leur «libération».

– Le but d'un engagement envers les plus démunis n'est pas de donner mais d'aider quelqu'un pour qu'il redevienne un homme reconnu comme tel et qu'il puisse trouver les moyens de vivre dans sa société. Ainsi, un jeune handicapé ne faisait rien : peu à peu, après une formation, il est devenu «écrivain public» (il écrit des lettres pour d'autres); d'autres handicapés sont devenus tailleurs et financièrement autonomes. Cela a changé leur vie et ils sont devenus capables de faire quelque chose pour les autres.

Les plus pauvres ont quelque chose à partager ; le susciter, le découvrir et y faire appel : cela demande que l'on mette en valeur leurs capacités, leurs réussites, car beaucoup ne savent pas qu'ils peuvent faire quelque chose.

– Cela exige des attitudes claires vis-à-vis des plus démunis :

- la conviction que nous n'avons pas la solution des problèmes sans leur participation et celle de beaucoup d'autres,
- les rendre conscients de la non-fatalité de leur état : analyse des causes, information, lutte contre l'ignorance...
- essayer de trouver avec eux une espérance réelle de transformer des situations. Mais ne pas décevoir et ne pas s'engager dans des projets qui n'ont aucune chance de succès.
- regrouper les plus démunis pour des projets communs.

– Actions diverses entreprises :

- Naissance d'une coopérative de femmes. Leur champ a mal produit mais elles ont recommencé. Elles expriment leur joie d'être ensemble et leur espoir d'arriver à une meilleure nutrition pour leurs enfants.
- Sous l'impulsion d'une sœur, les aveugles vivent en coopérative et commencent à produire. Ils ont retrouvé leur dignité, leur joie de vivre.
- Un confrère travaille depuis 20 ans auprès d'aveugles : il refuse de faire des démarches à leur place pour créer une association. Finalement, après plusieurs tentatives, ils sont reçus par le Ministre de la Santé et une association est née, ce qui a abouti, en lien avec le Rotary Club, à la formation d'une école. Cette année, quatre enfants ont passé leur CEFEF pour la première fois et les premiers sortis de l'école commencent à devenir eux-mêmes

des formateurs. L'école conduit aussi à l'apprentissage d'un métier (vanerie, poterie, jardinage...).

- Nous devons être très constants pour garantir le suivi d'une action (alphabétisation, formation...). Les plus pauvres ont droit au sérieux.
- Nous devons travailler en lien avec les structures officielles ou privées existant déjà (ex. secouristes, matrones...).

RÉFLEXION ULTÉRIEURE (1986-1987)

Obligés de nous limiter (*), qu'il suffise d'indiquer brièvement le cheminement ultérieur au cours de l'année 1986-1987.

Face à certaines situations difficiles à comprendre et dont les causes semblent nous dépasser, des confrères se sentaient démunis et exprimaient un double désir :

- acquérir des moyens d'analyse de la réalité pour mieux aborder les situations et discerner si une action est possible;
- chercher l'éclairage de l'Église à travers son histoire et sa doctrine sociale.

Pour répondre à cette demande, les réunions de l'année pastorale 1986-87 furent organisées autour de trois éléments : une méthode d'analyse sociale, une présentation des grands textes du magistère – de *Rerum Novarum* (1891) à *l'Instruction sur la Liberté* (1986) –, une application de la méthode et des orientations ecclésiales à une situation concrète choisie dans chaque groupe.

1. méthode d'analyse sociale

La méthode d'analyse sociale fut celle qui est présentée dans le livre de S.J. Healy et B. Reynolds, *Social Analysis in the Light of the Gospel* (Ed. Folens and Co. Dublin, 1983). Face à une question sociale, cette méthode propose une analyse techniquement très élaborée pour dégager une réelle connaissance du groupe social concerné et pour permettre une action adaptée et

(*) Le texte *in extenso* est disponible à Spiritus.

rigoureusement menée. La réflexion sur le groupe social examine l'organisation des ressources (économie), du pouvoir (politique), du « sens » (culture et religion), et des relations sociales à leurs différents niveaux (familial, local, national, international). Pour chacun de ces aspects, on étudie également l'impact de l'histoire et comment la Bible, surtout Jésus, interpelle ces réalités humaines. Pour engager ensuite une action, on part d'une expérience précise, on identifie les problèmes et leurs causes, on s'accorde pour planifier une action et en contrôler la réalisation, chacune de ces démarches étant éclairée continuellement par l'histoire et par la Parole de Dieu.

2. textes du magistère

Cette méthode servit également à la présentation des textes du magistère. (*Rerum novarum*, Léon XIII, 1891 ; *Quadragesimo anno*, Pie XI, 1931 ; *Mater et Magistra*, Jean XXIII, 1961 ; *Pacem in terris*, Jean XXIII, 1963.) Chaque participant disposait de six pages qui montraient comment dans chaque encyclique ou déclaration sociale on peut retrouver la même démarche :

- Analyse de la réalité sociale avec ses problèmes et ses causes,
- Réflexions et directives pour l'action,
- Soubassements bibliques et théologiques.

Ce survol de l'ensemble de la doctrine sociale de l'Eglise permettait de montrer à la fois la permanence de grands principes d'analyse et d'action, et l'évolution remarquable dans la manière dont ces principes ont été appliqués au cours des cent dernières années. Il est éclairant pour nous aujourd'hui de voir par exemple à quel point les jugements des Papes sur le socialisme ont changé depuis Léon XIII mais comment tous sont intransigeants sur le respect de la personne humaine et dans la condamnation de la violence comme moyen nécessaire pour établir la justice.

3. application à des situations concrètes

Chaque groupe s'efforçait d'appliquer l'analyse sociale à une situation concrète selon le schéma suivant :

- a) *Analyse de la situation*: réflexion sur l'expérience et identification des problèmes (au plan économique, politique, social, culturel et religieux).
- Analyse des causes économiques, politiques, sociales, culturelles et religieuses.

b) Ce que la Bible en dit.

c) Planification et réalisation de l'action: problèmes et causes sur lesquels on peut agir; personnes et groupes sur lesquels on peut compter; aspirations ou valeurs sur lesquelles on peut se fonder; quels sont les moyens réels d'action; comment stimuler la mise en œuvre de ces aspirations et de ces moyens; que pouvons-nous faire?

BILAN DE DEUX ANNÉES DE RÉFLEXION

On peut dire que les confrères ont apprécié le cheminement suivi au cours de ces deux années. Ils sont conscients qu'il faudrait aller plus loin et mettre en œuvre cette analyse là où ils travaillent, avec des gens compétents qui les aideraient en particulier à adapter les questionnaires aux situations concrètes. Mais il faudrait pour cela que les prêtres soient un peu libérés des tâches purement pastorales pour se consacrer davantage à la réflexion et à l'animation des groupes de travail avec des laïcs. Où trouver le temps nécessaire, alors que partout en Afrique le nombre des chrétiens croît plus vite que celui des prêtres?

Pourtant, l'exigence d'une réflexion et d'une action urgentes en faveur des plus pauvres se fait plus vive que jamais. Tandis que l'Afrique et l'Amérique latine s'enfoncent dans une dette qui les étouffe, tandis que la crise boursière et monétaire révèle à la fois nos solidarités et l'injustice structurelle des relations internationales, en ce 25^e anniversaire de *Populorum Progressio*, il est urgent d'entendre l'appel lancé par Paul VI, justement dans le paragraphe qui suit l'hommage rendu aux missionnaires et à leurs successeurs (cf. § 12-13):

Désormais les initiatives locales et individuelles ne suffisent plus. La situation présente du monde exige une action d'ensemble à partir d'une claire vision de tous les aspects économiques, sociaux, culturels et spirituels... Experte en humanité, l'Eglise ... désire aider les hommes à atteindre leur plein épanouissement, et c'est pourquoi elle leur propose ce qu'elle possède en propre: une vision globale de l'homme et de l'humanité.

*Daniel Cardot et
Paul Chataigné,
s.m.a.*

*Maison Provinciale
36, rue Miguel-Hidalgo
75019 Paris*

PAUVRES EN ATTITUDES DE DÉVELOPPEMENT

QUAND ILS DEVIENNENT LES ACTEURS

par Albert Perrier

Un événement à Madagascar : la session « FOI ET DÉVELOPPEMENT » en septembre 1987. Un projet tout simple est à l'origine : amener divers acteurs du développement à se rencontrer, provoquer aussi des échanges entre diverses orientations pastorales.

Affronter la pauvreté, c'est affronter de nombreuses situations de pauvreté, souvent par de petites choses, où les pauvres eux-mêmes deviennent les acteurs. L'après-session montre déjà que quelque chose se passe sur le terrain. Albert Perrier, l'un des promoteurs de la session, nous laisse deviner l'intérêt de cette concertation à l'échelle du pays, surtout par quelques témoignages.

un événement

Lieux. Nous avons conscience de vous faire part d'un événement. Il s'est déroulé au cours de trois temps d'une même session « *Foi et développement* ». Les lieux ont leur importance pour un événement, surtout si nous soulignons que le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest de la Grande Ile s'y sont rencontrés. Ils se sont rencontrés à Fianarantsoa, la porte du Sud, à Toamasina (Tamatave) à l'Est, à Mahajanga à l'Ouest et porte du Nord. Pour les Hauts Plateaux, les gens sont descendus à Mahajanga et à Toamasina. Pour les Côtes, les gens sont montés à Fianarantsoa. Ce va-et-vient évoque la volonté de se rencontrer et de s'accueillir, en engageant plusieurs kilomètres de déplacement, de 300 à 1.000 kilomètres de taxi-brousse.

Acteurs. L'événement a touché 252 personnes. Elles se sont mises en route à partir de leurs centres d'intérêts dans le Développement. — *Pour les*

87 religieuses, elles ont partagé les gestes de santé primaire, le cheminement dans l'éducation de base et la promotion féminine, l'animation rurale et leur accompagnement d'enfants et de jeunes. – *Les 45 laïcs* ont parlé de leurs engagements au cœur de deux catégories sociales, celle des salariés du monde populaire et celle des cadres des milieux indépendants. Ils ont aussi partagé leurs préoccupations de citoyens, à travers les questions de sécurité, de concertation et de collaboration dans le développement, de formation civique. – *Les éducateurs religieux* ont apporté des expériences où apparaissent les efforts d'un enseignement général et professionnel s'ouvrant au service du développement. C'est encore timide mais vrai. Il s'agit de gestes simples et répétés qui apportent un changement de mentalité. Pour que le compte soit bon, nous pensons au rôle important de l'animation pastorale *des 80 prêtres* qui sont sur le terrain. A leurs côtés, *15 séminaristes* s'ouvrent peu à peu à cette dimension de l'Évangélisation dans le développement.

Relecture de l'événement. Animateur et témoin de tous ces partages, je m'implique dans cet article, en suggérant ce qui a été ma lecture et ma relecture. De nouveau, la Bonne Nouvelle de Jésus, annoncée aux pauvres, se fait chair dans notre pays; aujourd'hui, s'incarnent parmi nous les deux paroles de Jésus, qui forment en Luc une inclusion pour montrer la Bonne Nouvelle à l'œuvre: *L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a choisi pour apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé pour proclamer la délivrance aux prisonniers, et le don de la vue aux aveugles, pour libérer les hommes maltraités, pour annoncer l'année où se manifesterà la faveur du Seigneur... Alors Jésus se mit à leur dire: Ce passage de l'Écriture s'est réalisé aujourd'hui* (Luc 4,18-21). Et plus tard: *Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et voyez: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont rendus purs, les sourds entendent, les morts reviennent à la vie et la Bonne Nouvelle est annoncée aux Pauvres. Heureux celui qui ne perdra pas la foi en moi* (7,22-23).

mettre la misère en vacances dans les écoles rurales

Ce témoignage est celui de l'équipe de Isika Mianakavy, qui est chargée d'un vaste secteur rural. Parmi diverses expériences, vécues par les gens et avec eux, rapportons celle, originale, de la réorganisation du temps scolaire.

Dégradation. La scolarisation dans les zones rurales autour de Fianarantsoa a subi une nette dégradation, à partir des années 1983-1984. Trois cau-

ses apparaissent nettement : montée de la famine pendant les mois de soudure, de novembre à mars ; montée de l'insécurité, avec les incursions des voleurs de bœufs, provoquant la fuite des fonctionnaires de santé et des enseignants ; enfin découragement devant les résultats décevants aux examens, tant dans les écoles primaires que dans les CEG nouvellement implantés dans l'enthousiasme.

Il serait intéressant de connaître les statistiques officielles sur les effectifs scolaires. Mais on peut aussi faire une seconde observation : beaucoup d'enfants, considérés comme scolarisés, ne sont pas alphabétisés. Une statistique sur plus d'un millier d'enfants suivant le catéchisme pendant quatre années montre que, dans leur immense majorité, les enfants ruraux ne vont à l'école que deux ou trois ans. Sur ces trois années, il y a presque toujours un ou deux redoublements.

De plus, pendant la période de soudure, beaucoup ne vont plus à l'école : trop mal nourris pour faire le trajet, ou pour soutenir l'effort d'apprendre ; pas d'habit décent pour affronter la vie sociale de l'école. Le ventre creux et le derrière à l'air, ils restent chez eux.

Ceux qui parviennent à l'école vont y somnoler, car ils sont mal nourris. Avec des effectifs diminués et des élèves qui dorment, le maître se décourage et le programme est vu au ralenti. Ajoutons, parce que c'est classique en milieu rural, que les parents gardent leurs enfants au moment des travaux des rizières.

Un calendrier adapté. Il nous a semblé qu'une mesure peu onéreuse pouvait être prise pour favoriser la scolarisation en milieu rural : c'était de déplacer le temps des vacances. Nous répartissons les 33 ou 34 semaines de la façon suivante, selon le calendrier agricole local :

– rentrée scolaire après la fête du 15 août ; vacances en décembre, janvier et février ; rentrée en mars avec le riz nouveau. La Semaine Sainte n'est pas un temps de vacances, car elle est vécue autour de l'école et de l'église. L'année scolaire prend fin au début d'août.

Avantages. Les parents ont adopté avec enthousiasme ce calendrier dont les avantages sont plus nombreux que prévus. La période décembre-février est passée à aider les parents aux travaux des rizières. C'est la saison des

cyclones qui fait déborder les rivières. Le toit de l'école, s'il est en « bozaka » (herbe locale) sera sans doute en train de couler. Les enfants mouillés attrapent rhumes et gripes. L'instituteur qui possède souvent une rizière a trois mois devant lui pour s'en occuper, sans rogner sur le temps de l'enseignement. Il y trouve aussi son compte. Les mois de juillet à septembre se révèlent idéaux pour l'étude. Il n'y a pas de disette, pas de travaux aux champs, pas de toit qui coule ni de rivière dangereuse à traverser.

La signification des vacances dans le monde rural nous est apparue clairement. Au cours du moins de novembre, avant les vacances intercalaires de trois mois, nous avons encouragé les élèves à cultiver, chacun pour son compte, un jardin individuel. Certains instituteurs ont visité ces jardins pour encourager les enfants et valoriser aux yeux des parents cet effort. Nous avons découvert que des enfants du cours préparatoire avaient cultivé quelques brèdes (légumes du pays). Les produits de la récolte ont été vendus par les enfants pour acheter cahiers, stylos et même des habits. Le champion est Michel, 10 ans. Avec ses haricots vendus en mars, il achète un petit cochon qu'il engraisse pour le revendre juste avant le 26 juin, fête nationale malgache, pour 15.000 FMG (80 FF!). Michel réglait ainsi, du haut de ses 10 ans, ses problèmes scolaires et d'habillement.

Avec ce nouveau calendrier, les «vacances» prenaient un autre sens. Pas question de loisirs, de détente ou de distractions. Cet arrêt de trois mois dans les études, devient un «stage de travail» demandant une préparation et une évaluation. En novembre, les instituteurs accentuent leurs encouragements pour que chaque élève ait son jardin. Des conseils techniques simples sont donnés sans trop innover sur les habitudes. A la rentrée, on parle beaucoup de prix de vente, de recettes et de bénéfices. Les instituteurs inventent des problèmes d'arithmétique avec les expériences des enfants. C'est vivant et concret.

Un petit dialogue entre l'école et la vie quotidienne s'est réalisé...

éducation civique intensive de la population et des «anges»

Ce témoignage est celui d'une personne très engagée dans l'animation des «fokontany» (assemblées du village ou du quartier en ville), au titre de son service de fonctionnaire. Il fait ressortir une autre approche de la pauvreté, une approche du politique à partir d'un effort à la portée des gens: décou-

vrir le véritable esprit des institutions, y entrer activement pour les faire fonctionner, en somme promouvoir une éducation civique intensive.

Institutions en place. Depuis quelques années, nous assistons à un dérèglement certain de la société malgache qui perturbe la vie en société en général et la vie économique en particulier. Les uns accusent l'option socialiste de la nation ; les autres, la création des collectivités décentralisées ou « vondrombakoaka itsinjaram-pahafana » (VIP).

En ce qui concerne les VIP, commençons par détruire un mythe : le régime actuel ne les a pas inventés. En effet :

- les « *fokonolona* » (ensemble des gens qui habitent le village ou le quartier) ont toujours existé à Madagascar, sous des formes variées. Le régime actuel leur a seulement donné un cadre juridique moderne de fonctionnement ;
- les « *firaisam-pokontany* » (regroupement administratif de plusieurs villages ou quartiers) ne sont que les anciennes communes rurales ou urbaines.
- les « *fivondronam-pokontany* » sont les anciennes sous-préfectures ; ils sont dotés maintenant d'un organe politico-administratif de gestion ;
- les « *faritany* » sont les anciennes provinces, mais avec une différence de taille : l'exécutif n'est plus un fonctionnaire ou une personne désignée par le gouvernement, mais un comité élu.

Une gestion démocratique. Toutes ces instances sont dotées d'un organe délibérant élu et d'un comité exécutif choisi au sein de l'organe délibérant. Ces cadres juridiques ne sont peut-être pas parfaits. Leur application permet cependant une gestion démocratique des affaires propres de la collectivité.

L'exemple le plus frappant et le plus proche des gens est celui du Fokontany. L'organe délibérant est l'ensemble de tous les habitants de plus de 18 ans du Fokontany – village ou quartier – réunis en Assemblée générale. Ces Assemblées sont au moins au nombre de trois par année, soit pour voter les recettes et les dépenses de la collectivité pour l'année suivante, soit pour approuver les comptes de la collectivité pour l'année suivante, soit pour approuver les comptes de l'année écoulée, soit enfin pour traiter de l'organisation concrète de la vie comme le ravitaillement, la sécurité, le fonctionnement des divers services communautaires. Ce sont là des Assemblées ordinaires et obligatoires du Fokontany.

Ce système mis en place permet de penser que le peuple peut décider directement et souverainement de ses affaires; que le peuple peut contrôler ses élus au moins trois fois par an; que les élus sont soumis à ce contrôle permanent. Il est applicable, avec de légères variantes, aux autres échelons.

Une question

Une question sérieuse se pose à tout un chacun: d'où vient donc que ces VIP ne donnent pas satisfaction à la population?

Il y a d'abord la méconnaissance du droit civique moderne aussi bien par les élus que par la population.

Il y a ensuite la méconnaissance d'un principe élémentaire que l'on peut formuler ainsi: dans un régime démocratique, tout dirigeant n'a d'autres pouvoirs que ceux que la loi ou la réglementation lui a donnés. Il n'a pas de pouvoirs immanents. La méconnaissance pratique de ce principe amène tous les abus des présidents des divers comités exécutifs.

Enfin, et c'est le plus important, il y a de la part du législateur le mépris d'un principe fondamental et universel que Julius Nyerere a énoncé dans une formule simple et heureuse: *Aucune organisation sociale ne saurait reposer sur l'idée que tous ses membres sont des anges!*

Ce qui arrive maintenant est lourd de conséquences pour la participation populaire aux affaires qui lui sont propres. Nous pouvons en souligner quelques aspects.

Actuellement, personne ne peut se présenter aux élections de son propre chef. Seuls ceux présentés par les Organisations Révolutionnaires sont candidats aux élections. Il y a donc présélection des «anges» par les organisations politiques. Le législateur a donc dénié au Peuple le droit de se tromper dans le choix de ses représentants en restreignant ses possibilités de choix.

La tutelle d'une collectivité donnée est assurée par la collectivité supérieure. De plus le président de l'une ou l'autre de ces collectivités décentralisées est aussi représentant de l'Etat. C'est là qu'il y a tous les jeux possibles d'influence comme des abus et des exactions dont souffre le Peuple dans sa vie courante. Il ne faut pas oublier que ces présidents ne sont pas des «anges». Tout être humain a une propension à user et à abuser des pouvoirs qu'il détient jusqu'à la limite du tolérable et même au-delà.

Pour conclure, les textes actuels, malgré leurs imperfections, permettent un fonctionnement démocratique des collectivités décentralisées. Leur maîtrise, et au besoin leur critique en vue de les améliorer, exige une éducation intensive de la population et des élus sur le droit civique. Cela demande du temps et beaucoup d'abnégation et de persévérance.

des paysans solidaires

Des chrétiens, engagés dans le service officiel de la diversification agricole, sont venus informer les sessionnistes. Leur interpellation a débouché sur des projets concrets.

Tout ce qui touche au riz, touche au cœur même du pays. Tout ce qui touche à la rizière, touche au cœur même du paysan malgache. L'amélioration du rendement des petites rizières traditionnelles est un des objectifs les plus originaux de l'Opération de Développement Rizicole (ODR). Il nous semble intéressant de faire connaître sommairement le projet national des « Petits Périmètres Irrigués » (PPI) dans ce cadre plus vaste de l'ODR;

Le projet national des « Petits Périmètres Irrigués » va dans le sens de la promotion des petits paysans qui sont évidemment la grande masse. On évalue, sur les Hauts Plateaux, la superficie moyenne de la rizière familiale à 50 ares. Mais 70 % des paysans ont moins de 50 ares de rizières, et 30 % ont plus de 50 ares. Par le fait de la division des terres à chaque héritage cette moyenne va encore diminuer. C'est dire l'urgence d'une intensification des rendements. Cette intensification passe par des aménagements fonciers communautaires.

On a dénombré dans l'Ile 180 périmètres irrigués, d'une surface allant de 100 à 2.000 hectares. Il s'agit de terres présentant une certaine homogénéité et mises en valeur par des paysans unis par une solidarité naturelle de groupe humain. Les rendements peuvent être améliorés par des aménagements fonciers comme barrages, retenues d'eau, canaux d'irrigation... Le projet national est de réhabiliter 25.000 hectares d'ici à 1990; et 50.000 hectares jusqu'en 1995.

Gérer l'eau

La stratégie utilisée fait que chacun de ces PPI va être l'objet d'une enquête pour conscientiser les riziculteurs sur les améliorations possibles dans la maî-

trise de l'eau. Un inventaire des problèmes sera dressé avec les utilisateurs. Au moins trois solutions seront proposées entre lesquelles les usagers choisiront. Il s'agit là de responsabiliser au maximum les utilisateurs des installations communes, puisque ce sont eux qui devront les entretenir par la suite.

Une « association des usagers de l'eau » sera constituée. Elle percevra une redevance auprès de ses adhérents pour assurer l'entretien des canaux, avec des journées de travaux communautaires. Cette stratégie se démarque nettement de celle de trop de projets d'aide qui s'effondrent dès que le financement est interrompu. A titre indicatif, voici les normes qui soulignent le degré de participation requis dans la population : l'avant-projet sommaire doit recueillir 50% de signatures ; l'avant-projet détaillé doit recueillir 70% de signatures ; le projet définitif doit recueillir 90% de signatures.

L'impact humain d'une telle opération est certain. Dans beaucoup de civilisations agricoles, la gestion de l'eau a façonné un type de paysan sachant s'intégrer à une organisation qui le protège. L'individualisme et l'indépendance farouche du paysan, qui sont souvent la source de ses maux, sont ainsi battus en brèche. Souhaitons que ces « associations des usagers de l'eau » nous donnent, en plus de l'auto-suffisance en riz, un bénéfice humain inappréciable : des paysans solidaires !

j'ai ouvert mes yeux, mes oreilles et mon cœur

Le témoignage de sœur Odile, c'est aussi le témoignage du toute une équipe, au service du monde maritime. C'est encore l'expérience d'une prise en charge du développement par les pauvres eux-mêmes. « Nous en sommes les témoins émerveillés avec eux ! »

Depuis 8 ans, pour répondre à l'appel d'un groupe de pêcheurs, appel appuyé par Mgr Jérôme, évêque de Tamatave, j'ai été envoyée par ma congrégation des Filles de la Sagesse pour travailler à l'Apostolat de la Mer, c'est-à-dire au service du monde maritime.

Ayant toute ma vie vécu en montagne, France, Suisse et Hauts Plateaux malgaches, je ne connaissais pas du tout le monde de la mer. J'ai ouvert mes yeux, mes oreilles, mon cœur et j'ai peu à peu découvert ce qui fait sa spécificité et la grande diversité des situations.

Spécificité du monde maritime

Durant les périodes d'embarquement, toute la vie du marin se passe à bord, entre hommes, jour et nuit : travail, repos, vie collective et relationnelle. C'est une vie commune qui n'est certainement pas plus facile que la vie communautaire. Et le bord pour un pêcheur de la pêche artisanale, c'est un espace flottant, peut-être une vedette de 8 mètres sur 3 où il faut vivre côte à côte, jour et nuit, par périodes de plusieurs jours consécutifs.

A la pêche industrielle, la surface est un peu plus grande, mais c'est durant 24 jours d'affilée qu'il faut vivre cette promiscuité et une vie de travail très dure, puisque les marins n'ont pas plus de deux heures de repos consécutif, durant toute la période de pêche. Trois ou quatre jours à terre, puis il faut repartir. La vie familiale est presque complètement sacrifiée. Dans le commerce, les durées d'embarquement, loin de la famille, sont de 3 à 4 mois et jusqu'à 18 mois, en étant très heureux si l'on a la chance de revoir femme et enfants, à certaines escales.

Dans notre pays marqué par sa situation insulaire et de ce fait plutôt replié sur lui-même, l'ouverture au monde des marins étonne un peu. Beaucoup sont allés ainsi au-devant du monde entier.

Les absences répétées et prolongées des marins, comme d'ailleurs les longs séjours à terre, lorsqu'ils sont en attente d'embarquement, ont bien sûr de grandes répercussions sur la vie familiale. Cette vie est rythmée par l'alternance des absences et des présences du papa. Les femmes, elles, sont appelées à porter beaucoup de responsabilités : santé, éducation des enfants, participation à la vie sociale, gestion du budget. Tout cela, ou presque, repose sur elles. Au retour du père, c'est la joie ; mais la reprise du dialogue peut être difficile, car chacun a vécu des événements différents. L'éducation des enfants de marins se ressent des absences du père. Lorsqu'il est là, il ose à peine intervenir, car il sait qu'il va repartir.

Une équipe pastorale au service du monde maritime

Nous sommes une Equipe pastorale. Elle est composée actuellement de permanents : un prêtre, un frère, une religieuse, un laïc et une laïque. Tous sont ainsi au service de ce monde maritime si complexe et diversifié.

Nous accueillons la vie. Aussi le temps consacré à recevoir, à écouter Mal-

gaches et étrangers, à accueillir, est souvent très long. Ecouter avec le cœur pour comprendre de l'intérieur les situations de chacun. Il faut quelquefois répondre à des urgences. Mais aider à se prendre en charge et à s'unir est à la base de notre action. Nous sommes au service d'une promotion qui se veut collective.

Alors que l'insécurité, la vie difficile poussent chacun à s'en tirer tout seul, même aux dépens du copain, nous aidons à ramer à contre-courant. Après des années de ce cheminement, quand le terrain a été bien préparé, ont jailli de belles pousses : quatre associations.

Les femmes de pêcheurs, les premières, dès 1980, ont compris la nécessité de se regrouper. L'association *FIPEMA* était née pour faire face ensemble aux difficultés et à l'insécurité journalières. Ces femmes se retrouvent pour réfléchir, apprendre à mieux assumer leurs rôles d'épouses, de mères de famille. Elles ne s'appuient plus uniquement sur leurs maris mais cherchent à apporter leur part au budget familial. Elles ont constitué un fonds d'entraide pour des prêts et pour des achats groupés. De ce fonds toutes ont bénéficié une fois ou l'autre, dans les périodes de mauvais temps et de maladie.

En 1984, à leur tour, les femmes des marins de commerce se regroupent en association : *FIVATAMA*. C'est maintenant un groupe très vivant et actif. Elles s'entraident à vivre leurs responsabilités de femmes souvent seules pour porter des situations très lourdes et pour vivre des événements familiaux importants. Par exemple, fêter Noël à l'Apostolat de la Mer en l'absence de son mari, avec d'autres dans la même situation, peut aider beaucoup à vivre la séparation. On pense que les maris sont accueillis dans des Foyers du Marin de l'Apostolat de la Mer. Elles accueillent elles-mêmes les marins étrangers de passage à Tamatave. En continuant la belle tradition d'hospitalité malgache, c'est aussi un peu l'absent qu'elles reçoivent. Enfin elles prennent mieux conscience de leurs responsabilités pour faire évoluer des situations.

Pour les marins de commerce, cette même année 1984 a été le moment d'une prise de conscience qu'il fallait s'unir et agir pour la dignité et le respect de leurs droits. L'association *IVIA* (Iray Vatsy Iray Aina) voit le jour. Elle compte aujourd'hui plus de 200 adhérents. Il y a des actions qui permettent à des marins qui ont perdu leur travail de retrouver leurs droits. Une traduction malgache de certains textes du code maritime est en cours. Une base solide est ainsi donnée à leurs actions pour de meilleures conditions de travail.

Les premiers à être rejoints par l'Apostolat de la Mer et à être soutenus dans leur action pour la promotion de leur profession, les pêcheurs, ont mis plus de temps à sentir le besoin de se regrouper. En janvier 1986, une centaine d'entre eux ont fondé l'association *FIRAIKAN-KINA NO HERY* (La solidarité est notre force). Depuis longtemps des actions en solidarité ont été menées. Ils ont toujours à faire face à de grandes difficultés. Le manque d'embarcations les pousse à l'individualisme. C'est en s'unissant qu'ils pensent faire évoluer leurs situations.

Deux témoignages, au sein de cette équipe

Nous nous informons mutuellement dans l'équipe. Nous cherchons ensemble les chemins humains et les chemins d'Évangélisation. La présence de Xavier, un ancien plein d'expérience et de sagesse, nous aide souvent à discerner le poids de certaines coutumes ancestrales s'opposant au développement, à une libération personnelle et collective. Nous pouvons mieux aborder et éclairer les tensions entre coutumes et exigences de la vie moderne. C'est une sorte d'inculturation très concrète...

Dans cette équipe, j'apporte ma qualité de femme. Ma sensibilité et mon approche des situations sont différentes de celles des hommes. Ainsi tous les aspects de la vie sont pris en compte. Hommes et femmes, seuls ou en couple, s'adressent à l'un ou à l'autre d'entre nous. Evidemment, ce sont souvent les questions familiales qui me sont apportées. Etant proche de leur vie, les femmes sont plus facilement à l'aise avec moi pour partager leurs problèmes; mais les hommes aussi sont heureux de parler de leur vie de famille, de leurs enfants et de leur éducation.

Mon rôle est d'être simplement une présence attentive et discrète. Il est aussi de soutenir et d'aider les plus éprouvées ou celles qui portent avec plus de difficultés la solitude. Je mets en relation les unes avec les autres. Ainsi les nouvelles venues et celles qui ont plus de peine à s'intégrer découvrent peu à peu leur place dans les associations. J'aide à reprendre un événement qui a marqué les unes et les autres. Cela permet de découvrir les changements de mentalité ou d'attitudes... les conversions et la place de l'Évangile.

Comme religieuse, je suis provoquée à chercher à rencontrer les petits pour être avec eux et agir avec eux. Je permets petitement à tous de se mettre debout, acteurs de leur avenir; je leur permets d'accueillir la Bonne Nouvelle et de rejoindre la communion d'Église pour devenir à leur tour évan-

gélisateurs. Ce projet apostolique de ma congrégation n'est plus seulement un beau texte. Il devient vie et joie au cœur de ce monde maritime avec lequel je le vis et réalise.

la Bonne Nouvelle annoncée aux pauvres

L'une des causeries de la session *Foi et Développement* a évoqué cet aspect fondamental de la *Bonne Nouvelle* annoncée aux *pauvres*. Je pense y retrouver la conclusion au partage d'expériences que nous venons de lire... parmi tant d'autres.

Avec les constatations faites tout au long de cette session, nous comprenons mieux que l'appel au développement à Madagascar est lancé par une foule de situations de pauvreté et donc de pauvres concrets :

- les pauvres qui sont au seuil du minimum, en nourriture et en santé,
- les pauvres qui attendent l'épanouissement qu'ils auront eux-mêmes préparé, réalisé avec leur savoir-faire, un peu d'avoir et de partage, une prise de responsabilités,
- les pauvres qui attendent de se mettre ensemble pour aujourd'hui et pour leur avenir.

Avec nos convictions, nous sommes aussi des pauvres en esprit et de cœur. Nous découvrons et nous montrons les façons variées de nous mettre patiemment au service du développement qui est l'appel des pauvres chez nous. Ainsi nous avons découvert et nous voulons montrer encore :

- la place des pratiques de développement dont nous sommes témoins avec les pauvres,
- le choix de trouver avec les pauvres des aspects nouveaux où nous serons engagés et capables de mieux servir le développement,
- la joie de faire tous les pas nécessaires, au jour le jour, sans en négliger aucun qui pourrait retarder le développement et donc la réponse à l'appel des pauvres.

La Bonne Nouvelle annoncée aux pauvres n'est pas une théorie pour nous. Nous avons nos expériences qui portent la vie. Et la vie appelle la vie.

*Textes originaux rassemblés
et présentés
par Albert Perrier, spiritain.*

*1 Lâlana ny Zafindravalo
Antanimena – 101 Antananarivo
Madagascar*

ÉVANGÉLISÉE PAR LES PAUVRES

par Isabelita Suarez

Il y a une quinzaine d'années, pour répondre aux besoins concrets des gens de notre entourage, aux appels répétés de l'Eglise locale et au défi lancé par nos Constitutions dans la congrégation des Franciscaines Missionnaires de Marie, la Province philippine des FMM a opté pour un engagement préférentiel aux postes frontières, pour une insertion profonde parmi les pauvres et le difficile combat pour la justice. Cette orientation s'est faite dans la mouvance des années post-conciliaires, turbulentes certes, mais prometteuses aussi, et ce fut également, pour les Philippins, une période de convulsions politiques, économiques et sociales.

La réponse des FMM fut radicale sur bien des points : fermeture de deux écoles, fondation de petites communautés, logements plus modestes, mode de vie plus proche de celui des pauvres.

Selon les termes de nos constitutions, le cri des pauvres nous appelle à la conversion. C'est en prêtant une oreille attentive au cri des pauvres que nous, membres des FMM, sommes entrées dans le creuset de notre consécration missionnaire, au cœur même de notre vocation contemplative.

Dans une région de repeuplement où les résidents, dans leur majorité, sont des pauvres, je me suis trouvée impliquée dans la mise en place de communautés ecclésiales. Pour mener à bien cet apostolat, on recourt, dès le départ, à deux méthodes d'approche, à savoir : la formation intensive d'animateurs laïcs, et l'engagement extensif ou massif des paroissiens dans les différentes activités qui offrent le plus de chances de succès.

En m'efforçant personnellement de prêter une oreille attentive au cri des pauvres, j'ai cherché à évangéliser, et c'est moi qui ai été évangélisée...

TRAVAILLANT AVEC LES PAUVRES, j'ai appris à être pauvre, à vivre simplement et à trouver un sens à cette simplicité.

En acceptant ma pauvreté, je suis devenue plus réceptive, et plus riche de ce qui fait la richesse des pauvres : leur foi, leur engagement, et leur paix.

Il m'a été donné de vivre une expérience de foi dans la réaction exemplaire d'une de nos femmes, une laïque volontaire. Remarquant la générosité dont elle faisait preuve en prêtant à ses voisins de l'argent péniblement gagné, et me souciant de la situation de sa famille, je lui rappelais gentiment de mettre de côté un petit capital, pour assurer l'avenir de ses enfants. Sa réponse me souffla... Elle me dit : « Ma Sœur, comment voulez-vous que je dorme tranquille, en sachant que j'ai de l'argent à la banque, alors que mes voisins n'ont rien à manger?... » Elle alla même jusqu'à ajouter : « Pourquoi vous préoccuper de l'avenir de ma famille ? Le Seigneur ne nous a-t-il pas recommandé de ne pas nous inquiéter du lendemain ? Voyez comme il prend soin des oiseaux du ciel et des lys des champs. Alors pourquoi ne pas croire à ce qu'il dit ? »

Cette simplicité d'enfant et cette foi inébranlable dans le message évangélique m'ont amenée à me poser honnêtement la question : « Dans quelle mesure ai-je personnellement permis à l'Évangile d'interpeller ma vie quotidienne ? »

TRAVAILLANT AVEC LES PAUVRES, j'ai senti combien j'étais vulnérable. J'ai été confrontée aux faiblesses et aux limites des autres, ainsi qu'aux miennes propres.

Acceptant ce côté vulnérable, je suis devenue plus ouverte à la souffrance. J'ai connu par expérience la réalité des tensions et des conflits. J'ai appris ce qu'il en coûte d'être la cible de la critique, des sarcasmes et même de la colère. Et pourtant à force de travailler aux côtés des pauvres, de participer à leur lutte pour assurer leurs droits humains et de protéger leurs intérêts légitimes, on ne peut qu'être béni et comblé d'une grâce de patience dans la souffrance.

Ma communauté a su à quoi on s'expose quand on abrite un innocent, victime d'une injustice, qu'on le protège contre les pouvoirs en place, et qu'on défend âprement ses droits devant les tribunaux. Le procès en question concernait un pauvre jeune homme, victime d'une tentative d'homicide de la part d'un membre de la Police nationale intégrée. Suivre ce procès, de bout en bout, a significé pour nous des mois de tensions et de labeurs. Quand enfin

nous avons gagné devant les tribunaux ce procès, intenté en plein accord avec notre évêque, pour lors ma communauté savait ce que voulait dire : partager les insécurités et les craintes des pauvres en des situations apparemment désespérées.

TRAVAILLANT AVEC LES PAUVRES, j'ai pu apprécier leur générosité. Ils savent donner sans compter, sans regarder à la dépense.

Dans cette zone de repeuplement où j'ai travaillé sept ans, il fallait voir chaque jour les interminables files de personnes devant les dispensaires. Il ne se passait pratiquement pas une journée, sans qu'on organise un transport d'urgence vers une clinique ou vers l'hôpital. Mais quelle émotion vous étreignait le cœur de voir l'ingéniosité des pauvres à s'entraider jusqu'à quêter de porte en porte pour venir en aide à un voisin nécessiteux.

L'esprit de fraternité parmi les pauvres n'a jamais fait défaut. C'est grâce à cet esprit fraternel qu'ils ont tenu bon dans leurs efforts pour mieux s'organiser, et apporter leur concours dans la réalisation du programme paroissial visant à créer une communauté de base. Ainsi rodés par les difficultés, ils étaient prêts à assumer une entière participation et à prendre en main la direction.

Des projets économiques à caractère d'autosuffisance ont été lancés avec un minimum de fonds, et ont débouché sur des programmes viables, drainant des fonds suffisants pour répondre aux besoins des gens, non seulement sur le plan matériel, mais également culturel et spirituel. On note l'importance des magasins appartenant à la communauté, le programme d'alimentation rationnelle, et le lancement de petites et moyennes entreprises.

Voici une réflexion, inspirée par la foi, faite par un expert-comptable lors d'un partage d'Évangile au cours d'une session : « Les inscriptions journalières dans le livre des comptes ne sont pas pour moi de simples jeux d'écriture qui matérialisent l'acquit d'un bénéficiaire, mais d'une manière plus significative, elles représentent le nombre des pauvres gens que nous avons aidés et secourus grâce à nos services sociaux. »

TRAVAILLANT AVEC LES PAUVRES, j'ai mieux perçu la réalité de la compassion de Dieu pour les pauvres.

Pendant de nombreuses années dans la zone de repeuplement où je travaillais, l'eau constituait le problème numéro un. Un système d'adduction pri-

vatisé avait depuis toujours monopolisé la distribution des eaux, chichement concédée à des prix exorbitants que les pauvres, bien sûr, pouvaient difficilement payer.

Le curé de la paroisse et notre communauté de Franciscaines ont épuisé presque tous les moyens – et tous les fonds disponibles – pour financer la recherche d'une autre source d'eau. Au moment où le projet allait être abandonné, se présenta un bienfaiteur qui, après s'être informé sur les besoins de la paroisse, remit un chèque couvrant le montant des frais pour le creusement d'un puits. Maintenant, grâce à Dieu, un bon nombre de pauvres, ses enfants bien-aimés, ont suffisamment d'eau pour le nécessaire.

TRAVAILLANT AVEC LES PAUVRES, j'ai pénétré plus profondément dans l'espace sacré – là où Dieu rencontre ses chers pauvres et les voit dans la plénitude de la dignité qu'il a conférée à chacun.

Dieu m'a béni en me donnant de participer à sa divine contemplation de l'homme, ce long regard amoureux de Dieu, enveloppant chaque homme de cet amour passionné qui l'a poussé à envoyer son Fils Unique établir sa demeure parmi nous.

En tant que Franciscaine Missionnaire de Marie, il m'est donné de participer au charisme de la contemplation. Le fait de vivre avec les pauvres et de travailler avec eux, m'a permis d'approfondir ce don. Toujours d'après nos Constitutions: « Le Christ contemplé nous envoie vers nos frères et sœurs en qui nous découvrons sa Présence cachée, et ceux-ci en retour nous renvoient au Christ contemplé ».

Je me pose la question: « Quelle Présence cachée de Dieu ai-je découverte dans mes frères et sœurs pauvres? »

TRAVAILLANT AVEC LES PAUVRES, j'ai deviné en eux le Dieu qui écoute et qui attend; et cette expérience de Dieu m'a conduite progressivement à savoir écouter et attendre.

Entendre le cri des pauvres. Passer son temps avec eux et patiemment écouter leurs problèmes, le plus souvent sans leur offrir de solutions, mais simplement leur faire cadeau de ma présence.

Ecouter le rire des pauvres, partager leurs joies, et dans la sincérité de notre partage, leur faire sentir qu'ils ont du prix à nos yeux.

Ecouter le silence des pauvres. Etre seul avec eux dans leur solitude, et vibrer à leur expérience de Dieu dans la prière et dans le partage des réflexions.

Et enfin attendre avec eux que se lève l'aurore, l'aurore d'un jour nouveau qui apporterait la délivrance définitive des maux de la pauvreté et de toutes les formes d'esclavage.

Et comme il s'agit d'une attente qui se fait avec Dieu, cette attente est pleine d'espérance. Espérance qui illumine les veilles de la nuit de la lumière de la foi, cette foi qui ne cesse de s'affermir par la révélation généreuse que Dieu fait de Lui-même, dans les multiples rencontres avec ses enfants bien-aimés, les pauvres.

Isabelita Suarez, f.m.m.

*2206 Azucena Street – Santa Ana
Manila 2802 – Philippines*

A LA DÉCOUVERTE DES PAUVRES, AUJOURD'HUI

par Philippe Laurent

*Ancien directeur de la revue *Projet* et du CERAS (Centre de Recherche et d'Action Sociales), le Père Philippe Laurent, jésuite, est connu par ses nombreuses publications, livres et articles. Citons en particulier ses deux derniers ouvrages: L'Eglise et les pauvres (Desclée De Brouwer, 1985) et Au service de la Communauté humaine, une approche éthique de l'endettement international (Cerf, 1987). Longtemps professeur à l'Institut Catholique de Paris, le Père Philippe Laurent poursuit l'enseignement aux CFP (Centre de formation permanente) de Paris, Reims et Blois; il fait partie de la Commission française « Justice et Paix » et s'occupe spécialement des « relations internationales » pour le Saint Siège.*

L'histoire nous l'apprend. A chaque époque, la pauvreté émerge, nombreuse et différente, dans nos sociétés humaines. Mais où et comment la rejoindre? Dans son encyclique sur *Le travail humain* (1981), Jean-Paul II en ouvre le champ sans limitation ni précision. « *Les pauvres apparaissent sous bien des aspects; ils apparaissent en des lieux divers et à différents moments.* » Aspects, lieux, moments, autant de modalités à découvrir.

Autrefois, les distances cloisonnaient les populations sur elles-mêmes; l'absence de communications rapides ne permettait guère de rejoindre les pauvretés dans toute leur diversité. Il n'y avait pas d'opinion publique internationale, ni de médias pour nous solliciter par des informations prises sur le vif. Bien des génocides, des famines, des épidémies, des guerres, des esclavages ont échappé à la perception de l'Eglise, même si les initiatives missionnaires et charitables ont été souvent à l'avant-garde d'une présence auprès des plus pauvres et d'un appel à les rejoindre. Leurs « lettres édifiantes » en portent la trace. C'était le temps de la découverte des lointains géographiques et des peuplades inconnues, alors qu'aujourd'hui la pauvreté est

plus proche, toute proche, brutale et obsédante par médias interposés, sans pour autant nous faire connaître toute sa vérité. La pauvreté est entrée, elle aussi pour une part, dans la société-spectacle ; sensibilisation d'un moment sans véritable prise de conscience. Certains soulignent même l'aspect équivoque et dévoyé de cette proximité par images. *« On nous montre des gens qui crèvent de faim, des malheureux, toujours à l'heure de nos repas. Et l'Autre qui est vu ne sait pas qu'il est vu, il est réduit à un objet mis en scène, il est aliéné ; ce n'est plus qu'un objet de charité. Celui qu'on nous exhibe à la télévision n'est pas là en tant que tel. Le voyant est voyeur et le rapport à la pornographie est évident. C'est quasiment le contraire de la charité. On peut, bien sûr, en rajouter pour obtenir plus d'argent. Dans ce cas, on fait appel à une vedette qui se fait voir à la place de l'autre et retourne le regard qu'elle suscite. Là ce n'est plus de la pornographie, c'est du striptease. La logique médiatique a éliminé le destinataire, et nous avons la logique du spectacle ; on paie pour voir ou, dans le cas présent, pour ne plus voir »*¹.

L'historien, pour sa part, nous aide à découvrir les pauvretés demeurées cachées dans le passé. Cachées, parce que oubliées : les pauvres sont les grands oubliés de l'histoire ; ils n'ont laissé leurs noms dans aucune chronique, sur aucun monument édifié à la mémoire des hommes illustres, sur aucune pyramide que pourtant, esclaves, ils ont construit dans la peine. Ils n'ont ni tombeau, ni stèle. *« L'histoire de la faim et de la misère, l'histoire des migrants, des déracinés, des peuples dominés et esclaves, l'histoire des prisonniers n'ont guère sollicité l'attention des chercheurs. Les archives sont médiocres : les pauvres ont passé leur vie dans l'oubli, dans la grisaille des jours et des peines. Le plus souvent analphabètes, ils n'ont pas laissé de traces écrites. Il faut les retrouver malgré eux. C'est plutôt par leur silence qu'ils se signalent, sauf à de brefs moments, lorsque la pauvreté est excessive et la misère oppressante, et qu'un prophète se levant, la colère des pauvres en vient à éclater, sans limites dans ses réactions brutales, voir révolutionnaires, et souvent sans lendemain »*².

Pourtant quelques historiens ont consacré leurs travaux et leur talent à la découverte des pauvres. Leur exemple et leurs démarches nous stimulent aujourd'hui. Tel Michel Mollat dans son beau livre *Les pauvres au Moyen Age* qui embrasse l'Occident du v^e au xv^e siècle³. Le titre de son introduction invite à la réflexion, « Rencontre avec les pauvres : des êtres méconnus et ambigus ». Les visages du pauvre sont multiples. Les pauvres ne s'enferment pas dans une catégorie sociale bien délimitée, facile à identifier. Du reste pour Michel Mollat, pauvre est d'abord un qualificatif qui s'applique à des personnes de différentes catégories sociales, plutôt qu'un substantif.

Et il en propose une définition large, ouverte à toutes les époques. « *Le pauvre est celui qui, de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation, caractérisée par la privation des moyens (variables selon les époques et les sociétés), de puissance et de considération sociale: argent, relations, influence, pouvoir, science, qualification technique, vigueur physique, honorabilité de naissance, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle. Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se relever sans l'aide d'autrui. Une telle définition peut inclure tous les frustrés, tous les laissés-pour-compte, tous les marginaux, tous les asociaux; elle n'est spécifique d'aucune époque, d'aucune région, d'aucun milieu. Elle n'exclut pas non plus ceux qui, par idéal ascétique ou mystique, ont voulu se détacher du monde ou qui, par dévouement, ont choisi de vivre pauvres parmi les pauvres.* » Et, selon l'expression d'un autre historien de la pauvreté, le Polonais Bronislaw Geremek, « *les pauvres aussi ont droit à l'histoire* »⁴.

Dans la découverte des pauvres aujourd'hui, le champ est très ouvert : géographique et catégoriel. Géographique : nous sommes facilement en contact avec tous les peuples de l'humanité présente, à la fois par les multiples interdépendances entre les nations et par la communication des médias, mais aussi par la communion plus fraternelle de la prière et de l'agir de justice et de charité⁵. Catégoriel : puisque *les pauvres du monde actuel sont tous ceux qui manquent de pain, mais aussi d'emploi, de responsabilités, de considération de leur dignité; ceux aussi qui manquent de Dieu* (Jean-Paul II à Lyon, en octobre 1986).

Dans cette découverte des situations et des causes des pauvretés aujourd'hui, nous indiquerons seulement quelques pistes. Ces suggestions ne prétendent en rien être exhaustives; elles voudraient plutôt stimuler chacun dans cette démarche à la découverte des pauvres; et d'abord en commençant par soi-

1/ Interview de Jean-Luc MARION, philosophe, auteur de *Prologomènes à la charité*, dans *La Croix*, 3 mars 1987.

2/ Cf. Ph. LAURENT : *L'Eglise et les pauvres* (Desclee de Brouwer 1985), qui entreprend un parcours historique pour arriver aux pauvretés d'aujourd'hui : « L'émergence des peuples pauvres. » « Découvrir les marginaux. » « Les combats pour la justice. » « Promouvoir les droits de l'homme »...

3/ *Les pauvres au Moyen Age* (Hachette 1978, 400 pages).

4/ Cf. Bronislaw GEREMEK : *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours* (Gallimard 1987, 330 pages).

5/ L'encyclique *Populorum progressio* l'affirmait en 1967, à la fois comme une découverte et comme un fait bien établi dont il convient de prendre conscience. « Aujourd'hui, le fait majeur dont chacun doit prendre conscience est que la question sociale est devenue mondiale. »

6/ Cf. Christian CHABANIS : *Au nom du pauvre* – Ed. sos Secours Catholique, 1987, 325 pages. (Ouvrage collectif.)

7/ En sept. 1981, une *Conférence spéciale des Nations Unies* s'est réunie à Paris, pour décider de mesures d'aide aux « Pays moins avancés ». Pour ces pays, un allègement ou même une remise complète de leur dette extérieure est fortement recommandée.

même. « *Il n'est de communication profonde avec la pauvreté de l'autre qu'à partir de notre pauvreté... Rappeler à tout homme qu'il est un pauvre, c'est lui rappeler qu'aucune pauvreté ne lui est étrangère, que toute pauvreté pourrait être la sienne* »⁶.

CROISSANCE EN NOMBRE

L'événement le plus important de notre XX^e siècle finissant est la croissance accélérée de la population mondiale. Si déjà en un siècle (de 1830 à 1930) elle double, passant de 1 à 2 milliards d'habitants, dans les 70 années suivantes (de 1930 à l'an 2000) elle triple, passant de 2 à 6 milliards. Au XXI^e siècle, cette croissance continue mais moins forte; cette baisse tendra vers la stagnation.

les pays les plus pauvres

Parmi ces hommes et ces femmes plus nombreux, les pauvres eux aussi s'accroîtront en nombre, non seulement parce que la croissance des ressources ne suit pas toujours, en tous les lieux, celle de la population, mais surtout parce qu'une répartition équitable entre tous n'est pas réalisée. Des nations sont devenues riches, plus riches, tandis que d'autres sont restées pauvres, plus pauvres même pour des habitants plus nombreux. Dans l'échelonnement des nations par rapport à leurs ressources disponibles par habitant, se détache un groupe de pays plus pauvres; pauvreté due à des ressources naturelles limitées et à des handicaps climatiques, géographiques, mais aussi à une forte poussée démographique. Ils sont regroupés sous le vocable des « pays moins avancés » (PMA) et sont les plus défavorisés des pays en développement. Au nombre de 37 aujourd'hui, ils ne sont pas encore tous enregistrés⁷. Que faire pour cette catégorie de plus pauvres? Relèvent-ils d'une assistance internationale qui, si elle devenait permanente, créerait une dépendance contraire à leur dignité de nation souveraine? Au reste, dans ces pays pauvres il y a une minorité de riches, parfois très riches, disposant de capitaux souvent placés à l'étranger. Des réformes sociales internes pour plus d'égalité contribueraient à une solution.

« les années que l'on n'aime pas » (Ecl 12)

Grâce aux progrès de la médecine et des soins de santé, la croissance démographique résulte non seulement d'une natalité encore élevée (avec de fortes disparités selon les pays), mais d'un accroissement important de

l'espérance moyenne de vie : on meurt plus tard. Ceci dans tous les pays, avec un retard – qui se comble peu à peu – dans les pays en développement.

En 1987, pour la France, l'espérance moyenne de vie à la naissance est estimée à 80,3 ans pour les femmes et 72 ans pour les hommes. La population française continue à croître, faiblement du reste, par vieillissement et non par une natalité qui reste insuffisante pour assurer la reproduction des générations. Au-delà du 3^e âge, on parle maintenant d'un 4^e âge qui commence à 80 ans. Le nombre de personnes âgées ne cesse de croître, et les pays développés en prennent conscience depuis quelques décennies. Les pays africains le ressentent à leur tour ; les vieillards y seront plus nombreux ⁸, mais qui s'occupera d'eux ? Quelles solidarités mettre en œuvre, alors que les moyens financiers manquent déjà pour répondre aux besoins élémentaires des jeunes (formation, emploi...) et pour les populations actives ? Pas de Sécurité Sociale, ni de retraites organisées pour tous.

Les pauvretés du vieillissement sont à découvrir : populations plus nombreuses, vivant plus longtemps, avec des handicaps divers (perte de mobilité, de mémoire, de relations et même de conscience psychologique...); solitude accrue. « *Les personnes âgées, dans la mesure où elles sont comme exclues du festin de la vie, de l'estime, de la présence et de l'entraide des jeunes générations ou des adultes qui privilégient la force et l'efficacité, peuvent être considérées comme les plus pauvres* » ⁹. Dégradation physique et mentale, qui est une lourde épreuve de pauvreté, sans remède d'ailleurs sauf spirituel, pour les personnes âgées (dans la mesure où elles en prennent conscience) et pour leur entourage. Le corps se défait lentement, la mémoire disparaît avec une absence même au temps présent, c'est un retour à l'enfance, à la vie végétative.

Avant même d'atteindre ce stade qui touche au désespoir muet et à l'angoisse, ils sont marginalisés de la société. « *Les petits vieux encombrant, gênent, dérangent. Leur incapacité de se faire entendre de l'opinion publique, le peu d'importance de leur poids électoral font que la classe politique s'en désintéresse, les néglige, les ignore. Aujourd'hui mal supportés dans une société en crise, bientôt insupportables ils sont déjà de trop* » ¹⁰.

8/ Cf. *la première conférence africaine de gérontologie*, Dakar 1984.

9/ *Message de Jean-Paul II pour les 25 ans de la Vie Montante*, le 12 mars 1987.

10/ Cf. « Les petits vieux sur le bord du chemin... » (*Le Monde*, 31 octobre 1987.)

11/ Cf. *Projet n° 182* – Février 1982 : « L'explosion urbaine du tiers monde », et une bibliographie étendue sur ce phénomène massif et irréversible ; en particulier, cf. B. GRANOTIER : *La planète des bidonvilles*.

la planète des bidonvilles

Avec la croissance démographique s'est amorcé un mouvement de concentration dans les villes, rapide et irrésistible dans les pays en développement. Un fort exode rural, né de la pauvreté des campagnes et de l'attrait quelque peu illusoire de la ville et de sa modernité, génère des capitales pléthoriques en gonflement accéléré, tels que les pays développés eux-mêmes ne les ont pas connues. C'est « l'explosion urbaine du tiers monde »¹¹.

Demain à l'horizon de l'an 2025 (horizon maintenant retenu pour ces phénomènes de longue durée), parmi les 25 plus grandes villes du monde pour la population – qui iront de 31 millions d'habitants à 15 – on comptera 23 villes de pays en développement et 2 seulement de pays développés.

Cette poussée extraordinaire engendre une pauvreté d'un genre nouveau : la pauvreté urbaine, celle des bidonvilles, des favellas, des bariados, des poblaciones... selon le vocable de chaque pays. Mais les caractéristiques sont les mêmes : entassement de logements sur des terrains insalubres ; précarité des moyens de vie ; alimentation, eau courante et évacuation des eaux usées, électricité, ... auxquels s'ajoutent le chômage ou les emplois informels, l'insuffisance des équipements sanitaires, éducatifs, sociaux, de circulation, déracinement culturel, promiscuité favorisant la délinquance. Cancers plantés aux flancs de la ville, soulignant la ségrégation et la scandaleuse disparité avec les zones résidentielles et les quartiers officiels... L'espace urbanisé s'allonge en désordre, sur des kilomètres, souvent sans transports collectifs. Les pauvres de la ville se multiplient, chaque jour, à Rio de Janeiro, à Mexico, à Kinshasa, à Téhéran... ; ils arrivent par milliers quittant la misère rurale sans savoir ce qui les attend. Cette migration humaine est impossible à contrôler, à canaliser ; elle s'infiltré, conquiert et grignote les pourtours de la ville, l'investit. De nuit, elle envahit les terrains vides, et les voilà installés dans la précarité, en l'absence de tout droit, avec la menace d'avoir à déguerpir. Pauvreté nouvelle difficile à saisir dans son nombre et ses reflets divers, liés à la race, à la culture, au continent.

les défis de la faim

Le temps des grandes famines est revenu, maintenant mieux connues par les informations médiatiques, parfois même prévues.

En Chine Populaire – on ne l'a su qu'après –, le Grand Bond en Avant

(1957-58) a désorganisé les campagnes et les productions agricoles, créant une famine avec 10 à 12 millions de morts, estime-t-on. La sécheresse atteint le Mozambique, l'Angola et d'autres pays africains qui appellent à l'aide pour des centaines de milliers d'affamés. Et surtout, pour la deuxième fois, l'Ethiopie: « 5 millions d'Ethiopiens menacés par la famine », titre *le Monde* du 25 novembre 1987; certains parlent de 7 millions. Sécheresse, déplacements de populations, zones de guérilla, agriculture rudimentaire... en sont les causes. En Afrique s'ajoute régulièrement la menace dévastatrice des criquets pèlerins.

Dans *Partisan des pauvres* (Le Centurion, février 1986), le cardinal Aloisio Lorscheider découvre la pauvreté rurale du Nord-Est du Brésil. « *La différence entre le Nord et le Sud est grande. A Fortaleza, j'ai mieux compris ce qu'est le non-homme, l'homme opprimé... La famine, la pauvreté, la forte mortalité infantile, l'analphabétisme, une économie orientée vers l'exportation ou le ravitaillement des centres riches du pays, la marginalisation culturelle, la dépendance politique et tous les problèmes supplémentaires des périodes de sécheresse constituent un ensemble de traits qui valent à cette région d'être considérée comme un hospice pour indigents, avec des morts quand la sécheresse se prolonge... Depuis 1979, il n'a pas plu dans le Nord-Est du Brésil. Cette longue période de sécheresse, prévue depuis longtemps, a dépassé maintenant les craintes même les plus sombres. Sur 36 millions de personnes qui vivent en tout dans le Nord-Est, il y en a environ 14 millions qui sont touchées par la sécheresse, surtout naturellement les petits paysans et ceux qui n'ont pas de terre.* »

Ailleurs, dans le monde, il y a surproduction de denrées alimentaires; les prix internationaux sont à la baisse; on détruit des stocks; on réduit les emblavures; on « gèle » des terres. La faim pourtant existe toujours et engendre des pauvres.

quels horizons pour les jeunes ?

Les jeunes sont nombreux; en 1985, environ 1.660 millions de moins de 15 ans, soit un tiers de la population mondiale. Ils sont plus nombreux

12/ A l'UNESCO, en nov. 1986, un colloque sur le thème *Pauvreté et progrès* a souligné cette forme nouvelle de pauvreté: « Les enfants de la rue ».

13/ Françoise DUBET: *La Galère: jeunes en survie* (Fayard 1987) consacre 500 pages à ces nouvelles marginalités urbaines de jeunes. Par ailleurs, un rap-

port d'Amnesty International signale (janvier 1987) que des dizaines de milliers d'enfants sont battus, torturés, condamnés à mort ou assassinés dans de nombreux pays.

dans les pays en développement où la natalité reste élevée; en Afrique, ils représentent 45% de la population; et au Kenya, c'est 51%, au Zimbabwe 50%. Chance pour l'avenir, dira-t-on, et poids pour le présent; il faut leur assurer nourriture, éducation, formation et leur préparer un emploi.

La pauvreté chez les jeunes prend des formes diverses : certaines sont extrêmes. D'abord, les enfants errants, sans domicile fixe, sans famille, se regroupent par bandes dans les grandes villes, volant, pillant, se prostituant, tentés par la drogue (son commerce et sa consommation), prompts à la violence. Au Brésil, ils sont, estime-t-on, près de 16 millions (sur une population totale de 145 millions), jeunes de 8 à 12 ans, sans horizons, sans lois sinon celles qu'ils se donnent. Délinquants potentiels ou déjà actifs, ils contribuent à l'insécurité des villes. Les Evêques du Brésil leur ont consacré leur lettre de carême 1987. Ce sont aussi « les enfants de Bogota »... On les retrouve à Abidjan, à Manille, à Port-au-Prince... ¹².

Dans les années 50 et 60, on parlait surtout des bandes de jeunes dans les villes des pays industrialisés. Leur forme de marginalité prend maintenant un caractère plus fluide, ambivalent, contradictoire, qu'exprime le terme de « galère » : « vie précaire, incertitude, délinquance présente et peu spectaculaire, dilution des rapports sociaux, conduites par excès avec la violence, le refus, la révolte ». Ils sont en survie ¹³.

Aussi grave est le chômage des jeunes. C'est pour eux un horizon bouché, une société adulte qui les refuse; plus encore pour la masse des jeunes des pays en développement, sans formation et avec une faible croissance de l'économie. Sont-ils déjà condamnés aux petits boulots, au travail au noir, à l'économie informelle, sans la sécurité et la dignité que confère un emploi stable et qualifié? Ils sont ainsi des centaines de millions avec ce type de pauvreté qui les accueille dès la fin de leur adolescence.

MUTATIONS ET MARGINALITÉS

Les mutations de nos sociétés (savoirs et techniques) bouleversent les modes de production, les communications, les relations avec la nature et entre les personnes (individus et collectivités) et, par là même, les cultures. Certains ne peuvent s'y adapter (âge, absence de formation, coutumes...); ils sont marginalisés et, peu à peu, exclus. Nouvelles formes de pauvreté.

exclusions

Ce n'est plus une découverte: le quart-monde, caractérisé par le cumul d'exclusions, est une réalité sociologique reconnue, même s'il est difficile d'en établir les frontières et donc le nombre. Qu'importe. Sa nomination est désormais admise. Forme originale de pauvreté à dimension internationale, elle a son organisation, ses rassemblements et sa force ¹⁴, ses militants et ses prophètes. Ce sous-prolétariat acquiert peu à peu sa cohésion, en trouvant son identité, son histoire et sa volonté d'exister alors que les institutions sociales en place (syndicats, associations populaires...) l'avaient écarté ou du moins oublié, aux marges floues de nos sociétés.

Les exclus ne seraient-ils pas aujourd'hui plus nombreux, même dans les pays riches, en raison des rapides évolutions économiques et technologiques qui privilégient les uns et écartent les autres. Ainsi des courants plus cachés, parfois souterrains, alimentent de nouveaux réseaux de marginaux; marginalités nées du travail mais aussi de la culture et de la difficulté d'insertion dans les formes diverses de la modernité: immigrés, travailleurs plus âgés, mais aussi les jeunes au chômage... Les technologies de pointe engendrent une nouvelle phalange d'exclus, non seulement en cassant les appareils productifs classiques, mais aussi en utilisant le langage et l'écriture de l'informatique qui réduisent les masses et les non-initiés à un nouvel état d'analphabétisme et de dépendance.

La marginalisation devient, pour certains, permanente; ils campent en survie dans une société complexe, obscure en ses rouages administratifs où se multiplient les obstacles empêchant d'émerger de la misère. Ni travail, ni toit, ni sécurité. « *Morne et féroce, la misère est comme un tueur sans gages qui choisirait des coins d'ombre d'une société pour cannibaliser ses victimes. Relégués dans un univers vague, les plus démunis sont des silhouettes à peine aperçues et vite oubliées, des marginaux, des inconnus... Privés de toute*

14/ Le mouvement international ATD Quart-Monde a réalisé, avec succès, un grand rassemblement, le 17 octobre 1987 à Paris, sur le thème «S'unir pour les droits de l'homme», en s'appuyant en particulier sur le Rapport du P. Joseph WRÉSINSKI, fondateur du Mouvement, au Conseil Economique et Social: *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* (11 février 1987).

Cf. aussi «Les cumulards de la misère» (*Le Monde* du 15 octobre 1987) dans le cadre de l'enquête «Quart-Monde et droits de l'homme».

15/ Cf. *La débîne* (Flammarion 1987, 286 pages) de

Jean-Luc PORQUET, qui pour les rencontrer, a passé trois mois parmi ceux qui vivent dans la rue.

16/ Le continent africain, on le sait, est celui qui a, pour les décennies à venir, le taux de croissance démographique le plus élevé. Il devrait passer de 600 millions (1987) à 1.640 (2025). Plusieurs démographes émettent l'hypothèse que les ravages du Sida dans ce continent particulièrement exposé amèneront – si un remède n'est pas trouvé – à réviser fortement à la baisse ces prévisions démographiques; cf. Ramsès 87/88, *Le poids démographique*, p. 149. *Economica* 1987.

considération, lassés de se heurter à des refus et à des portes closes, les clochards et les marginaux sont renvoyés à leur monde de crasse, de honte, d'échec. Faute de pouvoir se réinsérer, ils se replient sur un univers parallèle»¹⁵.

handicapés de la santé

De tout temps, l'homme atteint en son corps par la maladie a été un pauvre, surtout si, de situation modeste, il ne peut assumer les frais nécessaires pour retrouver la santé. La charité et la solidarité sous des formes diverses, publiques et privées, institutionnelles ou plus personnelles, ont pris en charge, le mieux possible, ces pauvretés des corps. La lutte contre la maladie, surtout dans ses manifestations collectives que sont les épidémies aux effets mortels, a été menée avec dévouement et compétence. Jugulée ici, elle renaît ailleurs, différente, envahissante et parfois sans réplique.

Ainsi la peste – la peste noire – a semé la terreur, par ses ravages dans les populations d'Europe et plus loin encore. Fléau implacable, contagieux, contre lequel la grande prière litanique invoquait – comme pour la famine et la guerre – l'aide de Dieu pour en être préservé. *A peste, fame et bello, libera nos Domine.*

Une nouvelle menace – tenue un temps secrète – commence aujourd'hui ses ravages, relayée par tous les médias : le Sida. Contagieux et encore sans remède, il faut isoler ceux qui en sont atteints, comme autrefois on claustrait les pestiférés, murait leurs maisons ou leurs quartiers ; et quelques volontaires s'enfermaient avec eux pour les soigner et les enterrer au risque de leur propre vie. Transmise par le sang et les relations sexuelles, cette maladie culpabilise ceux qui en sont atteints, et l'entourage les juge pour leur conduite présumée. On la soupçonne latente partout, et l'on voudrait dépister les séropositifs pour les écarter de certains emplois. Discrimination préventive, qui exclut. L'Afrique et certains pays de population noire sont désignés comme lieux d'origine favorables à la diffusion de ce nouveau fléau ; et on les tient alors à distance, dans le soupçon qui va jusqu'au mépris. Pauvreté de ses victimes, actuelles et potentielles, tant que la recherche médicale n'aura pas trouvé l'origine, les causes et le remède. Si les cas de Sida sont encore peu nombreux, demain sa diffusion peut faire d'immenses ravages¹⁶.

Le Sida n'est qu'un exemple d'actualité. Hier, c'étaient la peste, la lèpre, le typhus, la variole et toutes les épidémies qui déciment les populations faute d'hygiène, de vaccins, de prévention, de nourriture suffisante, de soins.

Au terme de la maladie, la grande pauvreté est celle de la mort, de la mort qui approche, installée déjà dans l'organisme, proliférant comme le cancer. Pour ne pas laisser dans la solitude celui qui va vers ce dépouillement total, l'accompagnement fraternel essaie d'assister jusqu'au bout cette pauvreté de la vie qui finit ; présence d'une main, du regard.

Dans d'autres situations, la santé est atteinte définitivement, gravement : les handicapés physiques (de naissance, par accident ou par maladie), mais aussi les handicapés mentaux ; tous ceux dont la conscience psychique semble absente, égarée, ou du moins sans capacité de se manifester, de communiquer : les débiles plus ou moins profonds, qu'un environnement attentif et affectif tente d'éveiller peu à peu. Cette humanité défigurée est nôtre : elle a droit à un avenir, à nos présences d'égalé pauvreté.

Autrefois, les malades mentaux – les fous et les simples d'esprit – étaient considérés comme dangereux, capables de brusques bouffées d'excitation irresponsables, et on avait peur de les voir, de les rencontrer. On les excluait souvent définitivement en les enfermant dans des asiles psychiatriques. Pauvretés terribles à porter pour eux-mêmes dans leurs moments de lucidité, lourdes aussi pour ceux qui les soignent et les surveillent. Comment les restaurer jusqu'à un seuil minimal de dignité, de respect et de liberté ? Comment les rencontrer, vivre avec eux, sans peur ni indifférence ?

Par-delà les cas plus graves du schizophrène, du paranoïaque, du psychotique, il y a les pauvretés des dépressifs qui n'arrivent plus à s'assumer eux-mêmes, stressés par la vie moderne, écrasés par des difficultés qui leur paraissent insurmontables, se sentant incapables de vouloir, d'exister, vivant dans l'angoisse au bord du suicide ou secoués par des agressivités subites et meurtrières.

Pauvretés psychiques que nous côtoyons chaque jour. Pauvretés morales aussi, de toutes sortes. Qu'elles se cachent ou s'étalent, elles sont vécues au quotidien, comme des situations irréversibles avec un sentiment d'écrasement, de fatalité, sans beaucoup de responsabilité possible. La vie n'a plus de sens, ni d'espérance. L'obsession, la haine de soi et des autres peuvent s'installer dans l'esprit et le cœur et conduire aux pires violences.

Loin d'épuiser ici la diversité des marginalités, n'oublions pas tous les déviants de nos sociétés conformes et surorganisées. Ils sont plus nombreux

17/ Sur la déviance en particulier, cf. le numéro spécial de la revue *Projet* (juin 1974, n° 86), «La déviance ou le refus de l'autre».

qu'on ne le pense. Inadaptés, étranges et étrangers, en marge de la société qu'ils observent avec curiosité, indulgence et refus, ils campent eux-mêmes ailleurs. Avec quelques autres, ils se construisent un monde différent ; ils cherchent parfois de nouvelles racines dans un village abandonné, dans le retour à la nature. Pacifistes le plus souvent et cohabitant avec la société « normale », ils ont leurs heures de contestation active : contestation des valeurs autant que des modes de vie. Déviance et marginalité se rejoignent pour dire la pauvreté, de l'autre sans doute, mais aussi la nôtre ¹⁷.

LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS

Voici qu'apparaît un autre versant de pauvreté, essentiel et nouveau, celui des libertés et des droits de l'homme.

Si la liberté est un bien essentiel, significatif de l'homme en tant qu'acteur responsable, capable de choix et de décisions, capable aussi de se fixer des objectifs avec des moyens pour les atteindre par-delà tout déterminisme, la personne dont la liberté se trouve diminuée, atteinte et même supprimée par le fait d'autres hommes ou de la société, se sentira pauvre, dépouillée de ce qui lui permet d'être, d'agir, de devenir.

La liberté se trouve confirmée, et son exercice est rendu possible par la reconnaissance de Droits fondamentaux inhérents à la dignité de la personne humaine. Il a fallu attendre la fin de la deuxième guerre mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour la paix par la coopération et la solidarité internationales pour que soit solennellement proclamée la *Déclaration universelle des Droits de l'homme* (1948). Acte essentiel concernant les personnes et leurs communautés, avec un double aspect indiqué dans le préambule de la Déclaration. Un aspect positif, fondant un espoir : *La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.* Et un constat négatif : *La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité,* avec l'aspiration de tous les hommes « d'être libérés de la terreur et de la misère ».

Avec vigueur et insistance, Jean-Paul II se fera le champion – si l'on peut dire – de la promotion des droits de l'homme. Dès mars 1979, dans sa première encyclique *Le Rédempteur de l'homme*, il dénonce la violation des droits de l'homme comme source de souffrance et d'injustice, comme nou-

velle forme de pauvreté, où l'homme est atteint non pas seulement en ses biens matériels, mais en lui-même. *Nous sommes témoins (dit-il) des camps de concentration, de la violence, de la torture, du terrorisme et de multiples discriminations.* Il dénonce les divers totalitarismes d'Etat qui en sont souvent la cause première et mènent à la guerre.

Parlant à l'Assemblée générale des Nations Unies le 4 octobre 1979, il s'élève avec vigueur, à partir du camp d'extermination d'Auschwitz contre toute oppression et torture, physique ou morale, pratiquée par quelque système que ce soit et où que ce soit : *Que disparaisse toute forme de camps de concentration partout sur la terre, ces lieux silencieux et mortels d'extrêmes pauvretés physique, psychologique et morale.* Il rappelle alors quelques droits inaliénables de l'homme, les plus importants, qui sont universellement reconnus. Sans être exhaustive, la liste est déjà longue. *L'ensemble des droits de l'homme correspond à la substance de la dignité de l'être humain compris dans son intégralité, et non pas réduit à une seule dimension; ils se réfèrent à la satisfaction des besoins essentiels de l'homme, à l'exercice de ses libertés, à ses rapports avec les autres personnes.*

Besoins et biens matériels, sans doute; mais aussi biens spirituels et religieux. Jean-Paul II dénonce alors les diverses formes d'injustices au niveau de l'esprit : *On peut, en effet, blesser l'homme dans son rapport intérieur à la vérité, dans sa conscience, dans ses convictions les plus personnelles, dans sa conception du monde, dans sa foi religieuse; de même que dans le domaine de ce qu'on appelle les libertés civiles où est attribuée une place capitale à l'égalité des droits, sans discriminations fondées sur l'origine, la race, le sexe, la nationalité, les confessions religieuses, les convictions politiques et autres. L'égalité des droits veut dire l'exclusion des diverses formes de privilèges pour les uns et de discriminations pour les autres.*

Ainsi se découvrent de nouvelles formes de pauvreté. La pauvreté est, certes, d'ordre matériel : l'impossibilité de satisfaire les besoins essentiels de l'existence humaine, personnels et sociaux, avec la précarité, l'insécurité. Elle s'enracine aussi dans « les injustices au niveau de l'esprit » : privation des libertés et violations des droits qui fondent la dignité de la personne humaine. Ainsi la promotion « des droits de l'homme » en toutes leurs dimensions (spirituelles comme matérielles) est un combat permanent contre la pauvreté de l'être lui-même.

Philippe Laurent, s.j.

*42, rue de Grenelle
75007 Paris*

PAUVRETÉ. DILEMMES D'UNE THÉOLOGIE

par Achille Mbembé

Achille Mbembé, ancien secrétaire général adjoint de la JEC internationale, est un laïc marié, du Cameroun. Il s'est spécialisé dans les Etudes de Sciences Politiques et d'Histoire, à Paris. Membre de la rédaction de la revue « Politique Africaine », Achille Mbembé vient de publier l'ouvrage : « Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale ». Paris, Karthala, 1988. Il enseignera, en août, à l'université de Colombia, USA.

En ces pages denses, Achille exprime ses recherches et des questions qui se posent au sujet de la pauvreté en Afrique. Des réflexions peuvent surprendre ; à travers elles, transparait le chrétien engagé dans la société et dans l'Eglise, pour la cause des pauvres.

Il est difficile d'articuler une réflexion chrétienne sur la pauvreté et la libération dans le contexte africain, sans encourir l'accusation d'y importer des thèmes et des problématiques étrangères au continent noir, ou de se mettre à la remorque d'un discours déjà entendu. Ce soupçon d'*inauthenticité* n'est pas seulement porté par les autochtones préoccupés par la question de l'« identité propre » d'une théologie africaine. Il est aussi exprimé par des missionnaires qui pensent que le christianisme est menacé en permanence par le paganisme, l'Islam et le marxisme.

Dans les lignes qui suivent, j'indiquerai certaines des raisons de cette crispation, et quelques questions de fond. On sait que, pour échapper au « procès » indiqué ci-dessus, des théologiens africains ont mis en avant la notion de *pauvreté anthropologique*. Elle est, en effet, supposée marquer la différence entre l'approche sud-américaine (politique et socio-économique) d'une part, et ce qui fait l'historicité propre du processus africain d'autre part ¹. Sans entrer dans les détails d'une critique de cette notion, j'esquisserai quelques axes d'une réponse moins dilatoire aux défis que pose à l'intelligence de la foi, l'enjeu de la pauvreté en contexte africain.

Je viens de souligner le fait qu'en Afrique noire, l'idée selon laquelle les *pauvres* peuvent être, non seulement un lieu théologique mais aussi un sujet initiateur d'un sens dans l'histoire, suscite d'importantes réticences. Si l'on excepte le cas de l'Afrique du Sud² et de la théologie de Jean-Marc Ela³, partout ailleurs règne une exceptionnelle méfiance⁴. Il faut comprendre cette crispation en relation à quelques facteurs déterminants.

1. le syndrome sud-américain

Il convient d'insister sur le fait qu'au sein des Eglises du Sud, les théologies sud-américaines de la libération sont, sans conteste, celles qui ont le plus systématisé la réflexion sur la pauvreté et sa signification évangélique dans le contexte des sociétés dominées⁵. Les résultats de cet investissement sont visibles localement. Ils se traduisent par la maturation des communautés ecclésiales de base – au sein desquelles elles sont nées – ou, en tout cas, qui leur servent de lieu de vérification de leurs intuitions.

Une autre de leurs retombées réside dans l'implication concrète des chrétiens dans les luttes populaires. On comprend que l'hégémonie (réelle) de la réflexion sud-américaine sur la pauvreté et la libération et une théâtralisation efficace de cette dernière bousculent fortement les autres élaborations théologiques (d'origine asiatique et africaine notamment). Ils s'ensuit que, dans leur effort d'articulation d'un discours propre, les Africains sont sans

1/ Cf., à titre d'exemple, les remarques de A. NGINDU MUSHETE : « Pour beaucoup de commentateurs pressés, la théologie africaine n'est que la théologie de la libération coulée dans le moule de l'Amérique latine ou de la théologie noire des Etats-Unis. C'est là une mauvaise lecture de la situation (...). Il est important de noter que l'attention portée au thème de la libération en Afrique ne se limite pas aux conditions politiques, sociales et économiques », in « Les thèmes majeurs de la théologie africaine », *Bulletin de théologie africaine*, vol. VII, n° 13-14, janv.-déc. 1985, p. 291.

2/ Voir, entre autres, A. NOLAN, « L'option pour les pauvres en Afrique du Sud », *Lumière et Vie*, tome XXXV, n° 177, juin 1986, pp. 35-48.

3/ Cf. J.M. ELA, *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1980. Et, *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985.

4/ Ellen n'est pas propre aux Africains. En ce qui concerne l'une des cristallisations de cette méfiance, cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Instructions sur quelques aspects de la théologie de la libération*, 6 août 1984. Lire l'article de R. MARLÉ, « Théologies en procès », RSR, janv.-mars 1986, T. 74, n° 1, pp. 79-110 pour ce qui est des « réceptions » en Europe.

5/ Cf. G. GUTIÉRREZ, *La force historique des pauvres*, Paris, Cerf, 1986; H. ASSMAN, *Teología desde la praxis de liberación*, Salamanca, Sigueme, 1976; J. SOBRINO, *Jésus en Amérique latine. Sa signification pour la foi et la christologie*, Paris, Cerf, 1986; L. et C. BOFF, « Le cri de la pauvreté à partir de la foi » *DIAL*, 26 avril 1985. Et, de manière générale, *Théologies de la libération. Documents et débats*, Paris, Cerf-Centurion, 1986.

6/ Lire E. MVENG, « Eglises et solidarité pour les pauvres en Afrique », *Bulletin de théologie africaine*, vol. VII, n° 13-14, janv.-déc. 1985, pp. 301-303.

7/ Selon E. MVENG, « en Amérique latine, la ségrégation contre les Noirs a pris des formes plus raffinées... Les communautés catholiques noires latino-américaines forment au sein de l'Eglise une "rudis indigestaque moles", une masse informe et sans consistance ». Dans les analyses très pertinentes qu'ils font de l'option pour les pauvres dans l'Eglise d'Amérique latine, les théologiens de la libération « ignorent le problème noir », ajoute-t-il, p. 303.

8/ Lire dans cette perspective O. BIMWENYI KWESHI, *Discours théologique africain. Le problème des fondements*, Paris, Présence africaine, 1981. Voir aussi F. EBOUSSI BOULAGA, *Christianisme sans fétiche. Révélation et domination*, Paris, Présence africaine, 1981.

cesse (et désormais) obligés de marquer leur spécificité non seulement par rapport aux traditions théologiques occidentales (ce qui était le cas jusqu'à récemment), mais aussi par rapport à la mouvance sud-américaine.

2. la notion de pauvreté anthropologique

La question de pauvreté anthropologique est née de cet effort pour saisir théologiquement ce qui fait *le propre* de l'histoire africaine. Pour E. Mveng, cette dernière a connu deux étapes dramatiques : la Traite des noirs et la colonisation. A ses yeux, la Traite des noirs représente ce qu'il appelle un projet d'« annihilation anthropologique », c'est-à-dire « la négation pure et simple de l'humanité » du noir. La colonisation prolonge ce projet, « ethnocide » de nature, dans la mesure où il vise la mise à mort délibérée de l'âme, de la culture et de l'identité d'un peuple ⁶.

Or, dans les perceptions africaines de l'Amérique du Sud, les théologies de la libération ignorent cette donnée centrale de l'histoire des noirs aussi bien en Afrique que dans la diaspora ⁷. De fait, il s'agit de théologies qui, du point de vue des Africains, ont plus d'accointances intellectuelles avec l'Occident qu'avec le continent noir. Sans être les seuls, leurs « interlocuteurs » étrangers sont à rechercher dans le champ aristotélico-thomiste ou dans les paradigmes marxistes auxquels elles ne se réduisent point. A titre d'exemple, la quête d'un agent messianique unique (en l'occurrence les *pauvres*) permet d'occulter la particularité que revêt la structuration historique de la domination pour chacune des ethnies qui composent l'Amérique du Sud (les Africains, les *indigènes* et les blancs).

3. une théologie captive de l'ethnologie coloniale

Le fait que les théologiens africains se servent de la *question noire* comme argument principal de leur critique de la réflexion sud-américaine sur la pauvreté et la libération peut s'expliquer par deux raisons d'ordre méthodologique. D'une part, il met en relief la très grande suspicion dans laquelle est tenue l'analyse marxiste. Que les Sud-Américains gardent ou non leurs distances à l'égard du système et de ses concepts n'empêche pas qu'ils prennent insuffisamment en compte les facteurs culturels. De fait, la réflexion chrétienne africaine s'est développée à partir d'une critique des théories prétendument universalistes, que celles-ci s'appuient sur la force militaire ou sur la force des capitaux. Elle considère que l'universalisme planétaire, qu'il soit d'inspiration laïque ou chrétienne, n'a jamais été exempt du projet de mise en esclavage des peuples à la peau noire et de leurs systèmes symboliques ⁸. Or, dans les représentations qu'ils s'en font, des Africains estiment que les théologies sud-américaines de la libération appartiennent autant au

« tiers monde » qu'elles sont un rameau de l'épistémologie occidentale. Et, dans la mesure où l'« option pour les pauvres » se veut « chrétienne », c'est-à-dire « universelle », sa réalisation en un lieu n'échappe pas à l'ambiguïté même de tout projet à prétention universaliste.

Mais l'argumentaire africain masque aussi des positions méthodologiques fort conservatrices. En effet, l'élaboration théologique en Afrique noire est restée trop dépendante de l'ethnologie coloniale et de ses avatars (la négritude notamment, dont on a insuffisamment mis en relief les origines liées au christianisme colonial). Elle en porte les stigmates. Corps de présupposés rendus désuets par les avancées récentes de l'anthropologie des sociétés africaines, l'ethnologie coloniale est devenue l'un des principaux obstacles à tout développement théologique sérieux et *crédible* sur le continent⁹. En évacuant de son champ d'observation les logiques du conflit, du pouvoir et de la violence, elle n'aide en rien à saisir les sociétés africaines en tant que sociétés historiques, traversées par des tensions et des luttes internes, et obligées de se réinventer constamment face à la pression conjuguée des facteurs externes et des dynamiques internes. Là où les Sud-Américains recourent à la vulgate marxiste pour affiner leur compréhension des mécanismes d'oppression et du procès de production de la pauvreté¹⁰, les Africains réquisitionnent la vulgate ethnologique et aboutissent en fin de compte à une théologie apparemment « apolitique », plus préoccupée des us et coutumes ancestrales que des lieux concrets de l'Afrique de ce temps, dans lesquels se jouent la foi chrétienne et le sort même du Dieu des chrétiens chez les Noirs.

4. déficience d'une tradition missionnaire prophétique

Une autre raison susceptible de rendre compte de la crispation actuelle est interne à l'histoire de l'évangélisation de l'Afrique. La diversité des situations missionnaires interdit d'assimiler l'ensemble de la période d'évangélisation à une période de collusion généralisée entre les agents missionnaires et l'Etat colonial¹¹. Ceci ne signifie pas nécessairement que, partout, les Eglises jouèrent des fonctions tribunitiennes ou qu'elles se positionnèrent comme des contre-pouvoirs face aux forces de la domination¹². La diffi-

9/ Cf. E. MESSI METOGO, *Théologie africaine et ethnophilosophie*, Paris, L'Harmattan, 1986.

10/ Sur ces discussions, lire G. GUTTIÉREZ, « Théologie et sciences sociales », in *Théologies de la libération. Documents et débats*, Paris, Cerf-Centurion, 1986.

11/ C'est la thèse de L. NGONGO, *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Karthala, 1982; et de J.R. DE BENOIST, *Eglise et pouvoir colonial au Soudan français. Administration et missionnaires*

dans la Boucle du Niger (1885-1945), Paris, Karthala, 1987.

12/ Cf. ce qu'en dit J.A. MBEMBE, *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société post-coloniale*, Paris, Karthala, 1988, p. 35-51.

13/ R. LUNEAU, *Voici le temps des héritiers*, Paris, Karthala, 1982; et *Laisse aller mon peuple*, Paris, Karthala, 1987, insiste à dessein sur les ambiguïtés d'une telle situation.

culté de trouver dans la tradition missionnaire en Afrique des figures telles que Bartolomé de las Casas en Amérique du Sud est significative à cet égard.

Le fait que les premières lectures « libérantes » de la Bible se soient développées hors des Eglises chrétiennes, au sein des mouvements messianiques ou d'insubordination religieuse n'est pas neutre. C'est là que l'agir de Dieu fut interprété pour la première fois comme s'enracinant dans l'histoire concrète des vaincus. C'est là, tout autant que dans les mouvements d'indiscipline culturelle et politique, que s'effectuèrent les premières constructions réfléchies du rapport entre Exode et Incarnation et du parti pris de Dieu pour les assujettis. Très souvent, pour *dire* leur désir d'affranchissement, les indigènes durent se placer en rupture avec les institutions et les traditions que tentait d'inventer le christianisme colonial. A cette absence de tradition « prophétique » se sont ajoutées des contraintes liées à la nature même des sociétés postcoloniales et à la manière dont elles structurent le champ ecclésial africain contemporain.

Ce champ ecclésial est caractérisé par l'importance de la présence missionnaire¹³ d'une part, et d'autre part par la naissance et l'affirmation d'une classe sacerdotale autochtone, inédite dans sa morphologie, et qui n'est réductible à aucun des modèles connus jusqu'à présent dans l'histoire de l'Eglise. Sans nier la qualité des actions menées souvent dans l'anonymat des villages de brousse et des bidonvilles, force est de s'interroger sur la situation difficile et délicate du missionnaire étranger au sein d'un contexte où l'Eglise serait véritablement amenée à faire sienne l'« option pour les pauvres ». L'ambiguïté de cette situation est double :

- Elle l'est au regard de l'Etat et du pouvoir africain postcolonial. Dans la mesure où l'engagement avec les « pauvres » implique une relecture de la stratégie de Dieu au sein d'une histoire de la domination, comment les missionnaires peuvent-ils échapper à la question du politique, c'est-à-dire de la régulation du conflit dans des pays où ils sont considérés comme des « étrangers » de par leur origine et de par leur nationalité ? On comprend que, dans ces conditions et pour éviter de prendre parti dans les luttes sociales en cours, on garde une attitude de réserve tant dans les pratiques pastorales que dans la réflexion.

- Elle l'est aussi au regard des systèmes internationaux de domination. Sans prétendre que les sociétés africaines ne sont que de simples victimes de l'« impérialisme » occidental, on ne peut nier les dépendances qui lient les territoires anciennement colonisés et les pays d'origine des missionnaires. Il ne s'agit pas de simplifier à l'extrême la complexité des mécanismes internationaux de dépendance. On insiste sur le fait que la pauvreté comme lieu

théologique et comme pratique évangélique suppose une prise en compte lucide des procès concrets de production de la misère et de l'indigence. Or, une théologie ou des pratiques pastorales prétendument «apolitiques», en tout cas «caritatives», peuvent détourner de faire face à des situations dans lesquelles la souffrance et la peine des hommes ont des racines politico-économiques et recouvrent des enjeux dont les Africains ne sont pas les maîtres d'œuvre.

Cette situation particulière des missionnaires en Afrique tranche avec la tradition d'implication de la plupart d'entre eux en Amérique du Sud. Elle ne signifie pas, pour le cas africain, que le clergé autochtone remplit mieux la fonction «prophétique» au sein des Eglises. Le contexte général dans lequel les Eglises chrétiennes ont à se positionner aujourd'hui en Afrique noire est un contexte de disette, de pénurie et d'extrême précarité. L'échec des mythes du «développement» dès la fin des années soixante a aggravé les luttes sociales qui se déroulent autour du problème de savoir qui accapara les maigres ressources générées par des économies fragilisées par un étatsisme prédateur.

La crise de la dette et la crise de gouvernabilité des sociétés africaines ont entraîné, récemment, la mise sous tutelle des économies et une intervention de plus en plus croissante d'acteurs externes (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale) qui relativisent singulièrement les enjeux de souveraineté des Etats africains. Je n'insisterai pas sur les logiques politiques des programmes d'ajustement structurel ni sur leurs résultats sociaux. Il importe cependant d'insister sur le fait que cette crise entraîne avec elle une redistribution des jeux de rôle et des jeux de pouvoir au sein des sociétés locales.

Le statut et la position sociale du clergé indigène ne sortent pas indemnes de ces bouleversements. Il est avéré que dans une conjoncture marquée par la «débrouillardise», les prêtres autochtones éprouvent d'énormes difficultés, non seulement à «subsister», mais surtout à garder la distance critique nécessaire entre eux et les pouvoirs politiques et économiques. Les luttes internes pour capter les ressources financières et symboliques de la dépendance, l'étroite connexion entre les élites sacerdotales et les milieux dirigeants, constituent quelques-uns des facteurs qui inhibent la capacité des Eglises africaines à témoigner efficacement du pauvre.

On le comprend bien, la notion de *pauvreté anthropologique* pose autant de problèmes qu'elle prétend en résoudre. Les défis que pose à l'intelligence de la foi l'enjeu de la pauvreté en contexte africain n'en demeurent pas moins réels. Des questions de fond demeurent.

comprendre les logiques de la soumission sociale en Afrique

La théologie ne peut pas mener cette tâche, de par ses seules ressources. L'ethnologie coloniale en tant que discipline auxiliaire de la théologie en Afrique non plus. Les « pauvres » en Afrique ne sont, ni homogènes, ni porteurs des mêmes intérêts. Leur imbrication avec les classes dominantes est fort complexe. Elle est à la fois une histoire de résistances et une histoire d'acceptation de la soumission. Il importe donc de comprendre la particularité des mécanismes de sujétion, et les formes particulières de son acceptation par les dominés africains si on veut les « subvertir ». Une béatification des codes culturels de l'Afrique ancestrale évite de s'interroger sur la traduction culturelle de la contrainte sociale en Afrique. L'idéologie de la parenté, la force de l'habitus patriarcal, l'attribution des positions sociales et leur légitimation en fonction des critères de l'âge ou du sexe, l'étendue de la distribution coercitive dans les rapports de clientèle en sont des exemples.

Une réflexion sur la pertinence d'une « option pour les pauvres » en milieu africain ne peut pas faire l'économie d'une compréhension de la spécificité du jeu social et des éléments actifs de ce jeu. La plupart des choses se passent désormais en marge de la loi et, très souvent, contre elle. Là où la législation existe, elle laisse une vaste place aux arrangements, dans le cadre des rapports de parenté et de clientèle. Il existe une série de règles qui échappent à toute codification officielle. Les réseaux de domination n'en deviennent que plus complexes. Dans un tel environnement, on comprend que les programmes de « conscientisation » ne soient ni du meilleur effet, ni efficaces.

une réflexion chrétienne sur l'Etat, le pouvoir et la richesse

La violence est devenue l'une des modalités culturelles les plus prégnantes de l'Afrique de ce temps. Elle prend deux formes. Il s'agit, d'une part, de la violence du pouvoir d'Etat, et d'autre part, de la violence des luttes pour la subsistance. Une éthique chrétienne du pouvoir et de la richesse ne peut pas, en contexte africain, se satisfaire des idées générales et des proclamations d'intention. La mise en route de pratiques véritablement « libératrices » suppose, ici, un effort pour comprendre comment fonctionne concrètement cette violence. L'Etat, en tant que lieu d'accumulation des richesses et facteur de structuration des inégalités est devenu le site d'une forte concurrence entre les agents qu'il emploie. Tous luttent pour se maintenir là où il y a quelque chose à glaner. Cette pression prédatrice est exprimée à travers divers idiomes, dont celui du « tribalisme ». En tant qu'enjeu et moyen de prédation (et de redistribution selon les lignes parentales), l'Etat africain postcolonial est le point de rencontre des luttes des groupes pour le partage du pouvoir et des ressources rares laissées en miettes par les puissances qui dominent le monde.

L'intensité de ces luttes implique que, pour leur survie, les gens dépendent de plus en plus des faveurs, de la corruption, des services mutuels à base de complémentarité, de diverses sortes de réciprocités dans la gestion des trafics et des détournements. La plupart de ces codifications ne sont pas écrites, et sont fondées sur d'autres rapports que les rapports à l'institution. Comment, dans ce contexte, articuler une réflexion sur le passage des stratégies de prédation ou de survie à des stratégies de production des richesses? Il ne semble pas que la réponse se trouve du côté des nombreux projets dits de « développement » financés chaque année par des organismes extérieurs.

Dans la mesure où la logique de ces projets sous-estime cette violence des luttes en cours, on comprend qu'un de leurs effets – inattendus? – soit, non de renforcer le désir et la capacité des indigènes à l'affranchissement, mais d'aggraver l'articulation entre le clientélisme politique et le clientélisme religieux. C'est ce à quoi ont abouti la plupart des œuvres sociales gérées par les Eglises.

une véritable théologie du monde africain de ce temps

La tendance de l'intelligence chrétienne en Afrique à courir derrière des coutumes ancestrales sans cesse évanescents et refabriquées par les acteurs sociaux risque de rendre la proposition chrétienne aveugle aux mutations de l'époque africaine actuelle. On est passé progressivement d'une théologie de la miséricorde à une théologie dite du « développement » insuffisamment critique vis-à-vis d'une idéologie et de pratiques responsables de la faillite actuelle. En tant que paradigme d'Etat, le « développement » a justifié des pratiques de pouvoir qui sont parfois d'une violence que des observateurs parmi les plus avertis continuent de nier. L'Etat africain a voulu se poser comme le Sujet absolu. Si les Eglises africaines épousent une telle idéologie, sans se donner les moyens de la critiquer, elles en renforcent l'arbitraire et risquent de ne pas placer la proposition chrétienne en état d'accompagner véritablement les luttes africaines contre les forces de mort.

Achille Mbembé

*3, allée du Roussillon
93330 Neuilly sur Marne*

FOI EN DIEU ET JUSTICE POUR LES HOMMES

par Joseph Doré

Joseph Doré, prêtre de Saint-Sulpice, est professeur à l'Institut Catholique, où il dirige le cycle de Maîtrise en Théologie biblique et systématique. Il vient de publier récemment « Jésus Christ » (chez Mame, collection Première Bibliothèque de connaissances religieuses). Il dirige aux éditions Desclée la collection Jésus et Jésus Christ (32 volumes parus à ce jour) et le Manuel de Théologie « Le Christianisme et la foi chrétienne » (8 volumes parus sur les 10 + 1 programmés). Desclée a publié en 1987, « Le Christ de ma vie. Dialogue avec J. Doré », par Jean Guittou.

Joseph Doré entreprend, en ces pages denses, une réflexion théologique approfondie sur le rapport foi et justice, une question de première importance, aujourd'hui, dans le choix prioritaire pour les pauvres.

Conformément à la demande qui l'a suscité, cet exposé voudrait présenter « le point de vue d'un théologien du "premier" monde » sur « le combat pour la justice comme dimension constitutive de la **foi de l'Eglise** »¹.

Avant toutefois d'entrer dans le vif du sujet (II, III et IV) et pour pouvoir le faire dans la clarté, on commencera par donner, dans ce qui sera une première partie (I), quelques indications qui suffiront à définir le propos exact de ces pages. La chose est nécessaire car il y a, évidemment, bien des manières possibles de traiter un tel sujet.

I - L'EGLISE D'AUJOURD'HUI, LA FOI ET LA JUSTICE

1. la foi et la justice

Il convient avant tout de s'expliquer quelque peu sur les deux termes que l'on se propose ici de mettre en rapport: la foi et la justice.

a) *La foi d'abord*: on prendra ce terme dans sa double signification traditionnelle et classique, c'est-à-dire comme désignant à la fois l'objet et la démarche de la foi. Au premier sens, sens « objectif », « la foi de l'Eglise » sera *ce que* l'Eglise propose à croire; au second sens, sens « subjectif » alors, la foi sera l'attitude et les pratiques *par lesquelles* celui qui s'est décidé à croire se montre logique avec *ce que* il décide (ou a décidé) de croire.

b) *Quant à la justice*. On peut dire en première approximation qu'elle a pour objet la réalisation d'un équilibre objectif entre les situations respectives des hommes, la justice *sociale* étant orientée vers le bien de toutes les catégories d'hommes tandis que la justice *particulière* vise le bien de chaque personne.

Le contexte général de la réflexion conduite aujourd'hui au sujet de la justice (et pas seulement dans l'Eglise) requiert cependant que, d'emblée là encore, on ajoute quelques balises pour sa juste compréhension. On sera, et pour cause, un peu plus disert qu'à propos de la foi, ce qui permettra d'amorcer déjà très sérieusement la réflexion qui doit faire l'objet de ces pages. Il faut en effet remarquer que la seule évocation du couple « foi et justice » invite de soi à en évoquer d'autres, qui surgissent immédiatement à l'esprit. Examiner ces autres couples permettra, par comparaison et contraste, de commencer à préciser les choses en ce qui concerne la justice elle-même, et son rapport à la foi.

Premier couple qui peut venir à l'esprit : **foi et développement**. Il est évidemment exclu que, traitant des rapports de la foi et de la justice, on néglige ceux de la foi et du développement. Précisons cependant que l'on tentera ici de prendre ces derniers à un niveau tel que pourra apparaître ce que, selon la foi du moins, il y a à *la racine* du développement. A savoir : non pas seulement un processus inéluctable ni seulement une revendication de peuples défavorisés auxquels « il faudrait bien » de toute manière se soumettre; mais une exigence d'ordre éthique : une exigence, précisément, de justice.

– Par quoi se trouve, à plus forte raison, à la fois intégré et dépassé un autre couple qui vient aussi à l'esprit dans le même contexte de réflexion : **foi et croissance économique**. Déclarons-le clairement : s'interroger sur les rapports de la foi et de la justice, c'est certes avoir à prendre aussi en compte les rapports économiques (et les rapports sociaux), mais c'est refuser d'emblée de se limiter à l'économie, à la finance et à la monnaie. C'est considérer que,

1/ Ces pages, auxquelles on a à dessein gardé le caractère oral qu'elles doivent à leur origine, reproduisent un exposé fait le 25 septembre 1987 dans le

cadre d'un colloque organisé conjointement par le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), et par l'Institut Catholique de Paris.

dans l'exigence même de justice, c'est bel et bien l'homme tout entier qui est en jeu, y compris dans ses dimensions spirituelles, culturelles et religieuses.

– Mais on peut aussi faire état du couple **foi et politique**. Si l'on ne peut en aucune manière oublier que tous les problèmes posés au titre de la justice ont nécessairement une dimension politique, on ne saurait pourtant se concentrer exclusivement sur ce point. Il n'y a en effet pas de correspondance *directe* entre foi d'une part et politique de l'autre. Le dialogue et les rapports entre les deux ne sont concevables que médiatement semble-t-il, et ce sont justement les valeurs et les moyens de la justice qui paraissent représenter en l'occurrence la bonne médiation : en ce sens au moins que c'est précisément **sur la justice** et le droit que la foi et ses instances peuvent ès qualités interpellier la politique (et inversement d'ailleurs).

– Autre couple qui mérite mention : **foi et libération**. On peut dire qu'à maints égards la proximité de la libération par rapport à la foi est pour l'heure, et dans un certain nombre de milieux en tout cas, encore plus marquée que celle du développement. Il est d'autre part clair que, compte tenu des espérances et des énergies dont il se trouve, de fait, historiquement investi, ce terme ne saurait être banalisé. Il semble pourtant que, de nouveau, le terme de justice apparaisse plus radical. Il faut bien en effet reconnaître que c'est dans l'exacte mesure où on peut les dire commandés par une exigence **de justice**, que les processus et les combats de la libération peuvent apparaître indiscutables et, même, exigés au nom même de la foi.

– Un cinquième et dernier couple peut d'ailleurs être évoqué dans la foulée : **foi et choix prioritaire pour les pauvres**. Ce choix sera d'autant moins exclu ici que, comme nous le verrons, il apparaît précisément comme l'un des traits caractéristiques de la manière très précise de concevoir la justice qu'appelle la foi chrétienne comme telle.

Le rapide tour d'horizon auquel on vient de se livrer a permis un premier cadrage de la réflexion : un cadrage conceptuel ou, du moins, « terminologique », si l'on peut dire. Notons d'ailleurs que ce cadrage est tellement loin d'apparaître superflu qu'il permet déjà de situer les unes par rapport aux autres des notions aussi concrètes et aussi importantes à la fois que : développement, croissance économique, politique, libération, choix prioritaire des pauvres. En faisant apparaître le caractère fondamental et fondateur de la notion de **justice**, en matière de problèmes économique-socio-politiques, il permet aussi, et du même coup, de montrer tout l'intérêt d'une réflexion qui a choisi de se concentrer précisément sur cette notion.

2. l'église d'aujourd'hui

Toujours dans le but de situer d'emblée la réflexion qui fait l'objet de ces pages sur les rapports de la foi chrétienne et de la justice, il sera précieux de passer maintenant à un deuxième cadrage, plus chronologique ou plus « historique » celui-là.

Foi et justice : ce n'est pas d'aujourd'hui que les chrétiens se préoccupent de la question, tant pour en définir les données que pour en mettre en œuvre les exigences. On le voit et on pourrait le montrer, *mutatis mutandis* évidemment, aussi bien dans l'Écriture (Ancien et Nouveau Testaments, il faudra y revenir), que chez un bon nombre de Pères de l'Église et dans la grande tradition scolastique (il suffit d'évoquer la place de la justice dans le *IIa IIae* de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin) ... pour aboutir, à l'époque contemporaine, à ce qu'on appelle la doctrine sociale ou l'enseignement (ou le discours) social de l'Église.

Il ne saurait naturellement être question de parcourir ici un champ aussi vaste. On se situera donc résolument à l'époque à laquelle se situait d'ailleurs déjà, de soi, le premier cadrage effectué : l'époque contemporaine. Ainsi, cette « foi de l'Église » dont il s'agit ici de montrer que le combat pour la justice en apparaît comme une « dimension constitutive » sera-t-elle la foi de l'Église **d'aujourd'hui** et, plus précisément, celle de l'Église **de Vatican II** et de sa postérité. Il n'y aura d'ailleurs pas à regretter outre mesure une telle restriction et l'espace chronologique de l'enquête : la moisson sera suffisamment riche !

Il s'impose, tout d'abord, de recueillir l'enseignement formel du Concile lui-même, dans la constitution *Gaudium et Spes* :

« Pour les croyants, une chose est certaine : considérée en elle-même, l'activité humaine, individuelle et collective, ce gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, correspond au dessein de Dieu ».

Le texte poursuit d'ailleurs en précisant que tous les chrétiens doivent, « *unis à tous ceux qui aiment et pratiquent la justice, accomplir sur cette terre une tâche immense, dont ils doivent rendre compte à Celui qui jugera tous les hommes au dernier jour* » (G. et S., 93).

2/ Tous ces documents peuvent être facilement retrouvés dans la *Documentation Catholique*, comme on le sait.

Dans le même document, notons-le soigneusement, le Concile souhaitait d'ailleurs « *la création d'un organisme de l'Eglise universelle chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations* » (*id.*, 9,3)... vœu dont est issue, grâce au pape Paul VI, la célèbre Commission *Justice et Paix*.

Publiée le 26 mars 1967, l'encyclique *Populorum progressio*, du même Paul VI, poursuivait dans la ligne, en adressant un « *appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité* ».

Et c'est la même encyclique qui lançait ces formules étonnantes qui, depuis, ont tellement fait florès qu'on en oublie souvent leur origine première : « *la question sociale est devenue mondiale* » ; « *le développement est le nouveau nom de la paix* » ; il consiste à « *promouvoir tout homme et tout l'homme* » et il « *exige des transformations audacieuses, profondément novatrices* » ; « *la solidarité mondiale, toujours plus efficiente, doit permettre à tous les peuples de devenir eux-mêmes artisans de leur destin* » ; etc.

Plus près de nous, il faut citer une prise de position qui, recueillant d'ailleurs spécialement le fruit de la mémorable II^e Assemblée Générale de l'épiscopat latino-américain tenue entre temps à Medellin (1968), a elle aussi fait date : celle du III^e Synode ordinaire des Evêques à Rome en 1971. Consacré, en partie du moins, à « *la justice dans le monde* », ce synode déclarait magnifiquement :

« *Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Evangile, qui est la mission de l'Eglise pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive.* »

Bien d'autres documents, de diverses provenances d'ailleurs – ce qui renforce leur portée – peuvent encore être au moins évoqués ². Documents des évêques français depuis « *Politique, Eglise et Foi* », de Lourdes 1972 et les réflexions du Conseil Permanent sur le thème « *les libérations des hommes et le salut en Jésus Christ* » (1974) jusqu'aux récentes propositions sur « *les nouveaux modes de vie* » (1982). Documents des évêchés sud et nord-américains : on a mentionné Medellin pour le premier ; mais le second n'est pas en reste, comme en témoigne au moins la lettre pastorale des évêques des Etats-Unis publiée le 13 novembre 1986, « *Justice économique pour tous : enseignement social catholique et économie américaine* ». Documents de la

Compagnie de Jésus, spécialement le fameux «Décret Quatre» de la XXXII^e Congrégation Générale, voté au printemps de 1975. Documents Romains encore, depuis *Octogesima adveniens* (1971) (célébrant le 80^e anniversaire de l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers *Rerum Novarum*) et *Evangelii Nuntiandi* (1975), tous les deux signés de Paul VI, jusqu'au tout récent document de la Commission Pontificale *Justice et Paix* consacré à «une approche éthique de l'endettement international» et rendu public le 27 janvier de l'année 1987.

On pourrait poursuivre... Plutôt que de le faire, concluons ce point par une citation fort significative de *Evangelii Nuntiandi* (30):

«On sait en quels termes ont parlé de la libération, au récent Synode, de nombreux évêques de tous les continents, surtout les évêques du tiers monde, avec un accent pastoral où vibrait la voix de millions de fils de l'Eglise qui forment ces peuples. Peuples engagés, avec toute leur énergie, dans l'effort et le combat de dépassement de tout ce qui les condamne à rester en marge de la vie: famines, maladies chroniques, analphabétisme, paupérisme, injustices dans les rapports internationaux et spécialement dans les échanges commerciaux, situations de néo-colonialisme économique et culturel, parfois aussi cruel que l'ancien colonialisme politique».

De telles affirmations apparaissent très lourdes de sens, surtout si l'on ne perd pas de vue qu'elles prennent place dans un développement qui veut traduire les préoccupations essentielles de l'Eglise, et cela dans le cadre d'un document tout entier consacré à la tâche essentielle de l'Eglise qu'est **l'évangélisation**.

Telle est cette «foi de l'Eglise» – de l'Eglise de Vatican II en tout cas – dont, selon la demande reçue, il s'agit dans ces pages d'examiner en quoi elle peut inclure, à titre de **dimension constitutive**, le combat pour la justice. On conviendra que exposer cette foi, comme cela vient d'être fait dans cette première partie, en s'en rapportant à l'essentiel des documents magistérielles récents, c'est déjà établir un lien assez étroit tout de même entre foi et justice! Ce n'est certes pas encore s'exprimer très explicitement sur la nature exacte de ce lien, mais c'est du moins en affirmer très expressément *l'existence*, et d'un point de vue que, théologien ou non, un catholique ne peut que tenir pour important puisque c'est celui de la hiérarchie et du magistère de son Eglise.

3/ Jean-Yves CALVEZ, *Foi et Justice. La dimension sociale de l'évangélisation*, DDB, Paris, 1985, pp. 26-27.

On pourra conclure cette rapide enquête chronologique en étendant à toute la période post conciliaire ce qu'un expert en la matière écrivait au sujet des années 1968-1974 qu'il a particulièrement étudiées :

« Reparcourant tout cet ensemble, on ne peut pas ne pas souligner (...) dans toute l'Eglise (la) montée d'une problématique neuve, encore qu'issue du Concile Vatican II et de sa volonté de plus profonde insertion du christianisme dans la vie concrète des hommes et des peuples. C'est autour du mot "justice" et du thème de la libération de l'injustice qu'il y a (...) cristallisation. Du même coup, on est amené à s'interroger à nouveau sur le rapport de toute l'activité humaine – de l'activité surtout de promotion humaine, où prend place la lutte pour la justice – au Royaume de Dieu. Et semblablement, sur le rapport de la promotion de la justice au service de l'Evangile, à la tâche et mission propre de l'Eglise évangélicatrice »³.

* * * *

L'ensemble de ce qui vient d'être présenté successivement au plan de la clarification terminologique et au plan de la mise en situation chronologique a déjà amplement permis non seulement de cadrer avec quelque précision le problème des rapports entre la foi et la justice, mais d'en inaugurer déjà le traitement selon une orientation très définie. Se proposant de déployer la réflexion dans la même optique, les pages qui suivent progresseront selon trois paliers, dont il suffira ici d'indiquer les titres :

- Le Dieu de la création, de l'alliance et du salut (= II)
- La pratique, l'enseignement et le destin de Jésus (= III)
- La foi, l'amour et la justice des chrétiens (= IV)

*

* *

II - LE DIEU DE LA CREATION, DE L'ALLIANCE ET DU SALUT

1. le plan de Dieu

a) Le Dieu créateur. Il va de soi pour tout croyant que la foi chrétienne affirme que Dieu a sur le monde, l'humanité et l'histoire, un plan de salut qui L'a conduit à sceller avec eux une alliance et, d'abord, à les créer. Plus

précisément: la foi chrétienne professe que Dieu n'a créé que pour une alliance et, inversement, qu'il n'a voulu faire alliance qu'avec des partenaires qu'il a Lui-même créés précisément pour qu'ils soient ses interlocuteurs et collaborateurs.

Prise au sérieux, cette donnée de la foi permet déjà d'opposer une fin de non-recevoir définitive à l'idée qui, semble-t-il, commande en profondeur bien des réticences de croyants et de chrétiens à l'égard de l'engagement dans le monde et du combat pour la justice. A savoir: l'idée que la foi, la grâce, le rapport à Dieu, le salut, se joueraient en réalité dans un autre monde, un monde « spirituel », « surnaturel »; que, donc, tout intérêt pour le monde et tout engagement à son service seraient toujours en passe de faire obstacle sinon concurrence à la vraie vocation chrétienne; et que par conséquent, enfin, il faudrait toujours les limiter *a priori*, sinon même systématiquement s'en méfier.

A l'encontre d'une telle vue des choses, la foi au Dieu créateur et sauveur suffit à établir, au contraire, qu'il n'est pas possible d'être chrétien – et donc de croire chrétiennement en Dieu! – tout en prétendant se désintéresser un tant soit peu du monde et du temps, de la société et de l'histoire, de l'économie et de la politique. Ce serait, en effet, se désintéresser de *cela même* que, justement, Dieu a *expressément voulu et fait* pour l'alliance et le salut.

b) Dieu et le monde. Comprenons bien en effet. Il ne s'agit pas de considérer que « il y a » le monde, et que, bon gré mal gré, doivent bien s'y intéresser ces êtres, les hommes, dont la *vraie* nature et le *vrai* destin seraient en réalité d'ordre spirituel... comme si, en somme, ce n'était que par accident, que en surface et que pour un temps, qu'ils se trouvent de fait liés au monde et à la matière! De même et du même coup, il ne s'agit pas de considérer que « il y a » la vie matérielle, sociale, politique, de l'homme, et que tout bon chrétien doit, certes s'en préoccuper parce qu'il ne peut tout de même guère faire face autrement, – mais le moins possible à vrai dire, parce qu'au fond le vrai destin des hommes serait d'ordre « spirituel », et que donc toute autre réalité n'aurait de valeur qu'utilitaire, superficielle et transitoire...

Non et non! Le problème n'est pas, selon la foi chrétienne du moins, de savoir *s'il faut* s'occuper du monde et s'attacher à lui, s'il faut s'intéresser à la vie matérielle des hommes avec tout ce qui la conditionne, et s'employer à l'améliorer. Le problème n'est pas celui-là parce qu'on ne peut justement

pas dire: 1) «il y a le monde», «il y a l'humanité et sa vie matérielle», et 2) comment donc concilier notre attitude à leur égard... une fois posé dans la foi *d'abord mais par ailleurs* que Dieu existe et que c'est Lui seul qui, au fond, importe. Ce n'est pas ainsi que vont les choses: la foi chrétienne ne voit pas le monde et Dieu, et leurs rapports, de cette manière. Tout au contraire, elle pose *ensemble* Dieu et le monde. Elle ne conçoit pas le monde – et entendons-le bien: le monde saisi dans sa réalité la plus naturelle, mondaine, charnelle – autrement que comme lié à Dieu, voulu et aimé radicalement par Dieu. Et, inversement, elle ne conçoit pas Dieu autrement que comme ayant ensuite voulu se lier à lui par une alliance qui le destine à un salut à la fois définitif et plénier.

c) *L'incarnation du Fils de Dieu.* Cette logique va si loin que Dieu a même décidé d'envoyer son propre Fils à ce monde, pour qu'il y prenne chair, lui révèle ainsi à quel point Dieu l'aime et veut le sauver. Il faudra revenir dans un instant sur Jésus et Jésus Christ, mais on peut déjà souligner que l'incarnation du propre Fils de Dieu, que professe la foi chrétienne, se présente à la fois comme le signe et le lieu par excellence de cette alliance indéfectible et indéchirable que Dieu a voulu sceller à tout jamais avec le monde. Car la foi en l'Incarnation ne consiste en rien moins que ceci: elle consiste à croire que Dieu a faite rigoureusement *sienne* une réalité *créée, mondaine et corporelle* – cette réalité qu'est l'humanité de Jésus.

Parce que, ainsi, pour la foi, le monde relève radicalement de la création et qu'il doit donc à Dieu rien de moins que l'être et la permanence dans l'être; parce que, de surcroît, il est fondé, à cause de Jésus Christ, à attendre de Dieu non seulement d'être aimé mais d'être sauvé selon cela même qu'il *est* par nature; – pour ces deux raisons, il faut dire que la foi chrétienne comporte de soi, et comme élément constituant de sa réalité propre, l'obligation d'une estime radicale, d'un service et d'un amour vrais pour le monde, pour tout ce qu'il est et pour tout ce dont il est l'enjeu.

«On peut conclure (...) que le monde de la Création, même considéré dans ses énergies naturelles, appartient au monde de la Rédemption et entre dans la sphère du don que Dieu fait de Lui-même; il joue en cela le rôle d'un conditionnement distinct que la Rédemption se forge à elle-même pour pouvoir elle-même exister. Il se trouve donc, de fait, baigné par la grâce de cette Rédemption; ouvert, dans toutes ses dimensions et virtualités, à cette même grâce, si bien que toutes choses recèlent au fond d'elles-mêmes, du fait de cette grâce, un sens surnaturel. Mais cette grâce a aussi pour effet d'afffer-

mir l'essence naturelle des choses (car celle-ci n'est pas abolie), et de tenter de la restaurer là où son intégrité a subi des atteintes»⁴.

2. la condition des hommes

a) La responsabilité. Apportons cependant ici une première précision de taille. De ce qui vient d'être dit, il ne résulte aucunement que, pour la foi, le monde perdrait ses lois immanentes, et que le chrétien pourrait donc s'affranchir de ces lois sous prétexte qu'il aurait, lui, la connaissance du vrai et unique destin du monde, et qu'il disposerait, lui, de moyens « hyper-naturels » pour conduire le monde à sa vraie réussite par des moyens courts.

Ce qu'il faut dire, au contraire, c'est que le monde que Dieu crée, aime et sauve, c'est bien le monde *tel qu'il est*, avec ses processus mondains tels qu'ils sont puisqu'ils remontent, ultimement, au seul vouloir créateur de Dieu ; avec aussi, par conséquent, l'ensemble des activités et des responsabilités de tous ordres par lesquelles l'homme est appelé à l'aménager et à le gérer à travers tout un devenir d'histoire. C'est un monde confié à l'homme, à sa responsabilité propre et à toutes les entreprises matérielles, économiques, sociales et politiques, culturelles et religieuses de l'homme : c'est un tel monde que Dieu a voulu et veut, c'est-à-dire crée, aime et sauve.

b) Le péché. Naturellement, et cela conduit à apporter à ce que nous avons dit une deuxième précision de taille, dans leur gestion effective du monde, les hommes peuvent toujours vouloir s'en tenir à ses lois et processus immanents ; ils peuvent même vouloir s'inclure et s'enfermer eux-mêmes dans un tel fonctionnement « naturel » du monde. On a alors très exactement ce que la tradition biblique appelle le péché. Il y a là un risque inévitable, puisque Dieu a placé le monde et son histoire sous le signe de la liberté des hommes.

Mais, selon la foi chrétienne toujours, rien ne peut empêcher Dieu de continuer à aimer le monde et l'humanité, même s'ils dévient par rapport au plan qu'Il a conçu pour eux. Même alors, ils restent aimables pour lui et aimés de lui. Le péché qui marque le monde n'est donc, pour les croyants, aucunement une raison de s'en écarter. Au contraire, dans un amour maintenu pour le monde et pour les hommes en leur mondanité même, les croyants ne doivent que davantage s'occuper du monde : pour s'employer à le rame-

4/ Karl RAHNER, *Mission et grâce*, t. I, tr. fr. Mame, Paris, 1962, pp. 76-77.

ner dans l'axe voulu pour lui par Dieu, avec l'espérance eschatologique de voir le plan divin finalement triompher sur toute déviance et toute perdition.

c) Le rapport du croyant au monde. Dans les considérations que nous venons de faire sur le Dieu de la création, de l'alliance et du salut, nous n'avons certes pas parlé directement de justice; mais nous sommes allés plus profond: nous avons posé le **fondement radical** sur la base duquel, d'un point de vue *dogmatique*, il est *possible* d'en parler. Nous n'avons pas encore explicité que c'est sur le mode de la justice, et de quelle justice exactement, que la foi chrétienne appelle les hommes à vivre leurs rapports entre eux dans le monde. Mais nous avons fait apparaître que la foi chrétienne réclame des hommes, et d'abord des croyants, qu'ils s'impliquent dans la gestion du monde.

Du même coup, nous avons montré la nécessité de ce qui devra être une morale économique, sociale, politique... Du même coup aussi, nous avons sapé à la base toute attitude qui prétendrait qu'un vrai croyant ne devrait toujours se préoccuper du monde qu'à titre secondaire, provisoire et accessoire, le meilleur croyant étant finalement celui qui s'en préoccupe le moins (et que, pour cette raison justement, on appellerait un «spirituel»!).

Bref: si nous n'avons pas encore montré que la justice est «dimension constitutive» de la foi, nous avons en revanche fermement établi que la reconnaissance d'un lien et d'un rapport au monde sont, pour le croyant, «dimension constitutive» de sa profession de foi.

On pourrait parfaitement poursuivre, ici, en montrant déjà comment cette même foi au Dieu créateur et sauveur appelle plus précisément à une gestion du monde selon la justice. Pour ne pas trop charger cet exposé, il paraît préférable de passer sans attendre à un plan formellement christologique, ou plutôt Jésus-christologique, lequel – on comprendra aisément pourquoi – représentera d'ailleurs la partie la plus substantielle de notre réflexion.

III - LA PRATIQUE, L'ENSEIGNEMENT ET LE DESTIN DE JÉSUS

1. la vie de Jésus Christ

a) Le Christ qui est Jésus. Commençons par noter que certaines conceptions de la foi en Jésus Christ jouent de fait des tours à ceux qui veulent

l'interroger sur le point qui nous intéresse présentement, à savoir le lien à établir entre foi chrétienne et combat pour la justice. Il n'est pas rare, en effet, qu'on ait de Jésus Christ une conception qui privilégie tellement le divin en lui, que tout son côté incarné et humain s'en trouve totalement négligé. Il arrive aussi qu'on ait de la Croix comme sacrifice une notion tellement doloriste et masochiste, qu'on s'en trouve porté à inscrire très largement l'existence chrétienne sous le signe de la privation et de la résignation à la privation. Le combat pour la justice – qui nous préoccupe ici – ne s'en trouve évidemment pas valorisé, bien au contraire. Mais il faut justement dénoncer toutes ces vues comme totalement contraires à la christologie chrétienne.

Le Christ que la foi chrétienne confesse n'est nul autre que Jésus lui-même. Or, Jésus est un homme qui appartient intégralement à la condition humaine telle que le créateur l'a voulue et telle que, à partir de là, l'histoire des hommes l'a façonnée. Etant vrai homme, Jésus a donc subi et affronté les conditions réelles d'une existence authentiquement humaine, c'est-à-dire concrètement : tous les conflits, combats et autres contradictions du pays et du temps qui étaient les siens. Dans ce contexte, il a adopté des attitudes précises, pris en paroles et en actes des positions nettes. Si nous le reconnaissons comme Révéléateur et Fils de Dieu, c'est bien *en tant précisément* qu'il a eu *ces* attitudes, dit *ces* paroles et pris *ces* positions. Sinon, ce n'est pas *Lui* que nous confesserions, mais l'image ou l'idée que nous nous faisons de lui. Par ailleurs, comme la confession de foi implique une marche à sa suite et même une « imitation » de lui, nous ne pouvons pas prétendre croire en lui si nous nous dispensons de suivre son exemple.

Toute la question est donc pour nous de savoir si l'exemple de Jésus est tel qu'il nous invite de fait, fût-ce au prix de transpositions notables, exigées en particulier par la grande différence des temps et des lieux entre lui et nous, à un certain type d'attitude au plan économique-socio-politique qui nous intéresse ici. Toute la question est de savoir si, oui ou non, Jésus a, en somme, lié la foi en lui et la marche à sa suite qu'il réclame, à un certain type de combat pour la justice.

Quelle est donc, alors, l'attitude de Jésus, et quel est donc l'exemple et l'appel à la fois que, par là, il nous adresse ?

5/ L'ouvrage de Vincent COSMAO, *Changer le monde*, Cerf, Paris, 1985, présente la plupart de ces textes avec un bref commentaire qui mérite consultation.

b) Une prise de parole pour les hommes. Disons tout d'abord que Jésus vient s'insérer dans toute une tradition qui l'antécède, et qui est en particulier celle des grands prophètes de l'Ancien Testament. Il poursuit leur message au moins sur deux plans : la prise de parole en faveur des pauvres et la dénonciation de l'attitude de celui qui prétend rendre un culte à Dieu alors qu'il contrevient aux obligations les plus élémentaires de la justice. On peut citer par exemple : *Am 2,6-16* ; *5,25* et *8,48* – et *Is 1,11-17* ; *29,19-21* ; *58,1-10*⁵.

Mais il est notable que Jésus ne peut poursuivre la veine prophétique vétéro-testamentaire sans se démarquer par rapport à la pratique de la Loi telle qu'est venu à la concevoir le judaïsme de son époque. Il suffit d'évoquer ici plusieurs de ses controverses. Celle, par exemple, qui porte sur le sabbat. Rien, selon les juifs, ne devait entraver le culte rendu à Dieu seul. Or, en *Lc 13,10-17* par exemple, Jésus fait apparaître qu'il ne saurait y avoir de droit de Dieu qui entre en contradiction avec la vie des hommes. Rend tout à fait le même son – cela soit dit, à nouveau, seulement à titre d'exemple – la controverse qui porte sur le pur et l'impur que rapporte *Mt 7,1-23*.

D'ailleurs il est significatif qu'en fustigeant pareillement des pratiques prétendument fidèles à la Loi de Dieu, Jésus ne s'entend en réalité faire rien d'autre que reconduire les hommes à la volonté originelle du Créateur. C'est très net, par exemple, à propos du divorce en *Mc 10,6* et à propos de l'homicide en *Mt 5,11 ss*. Point commun : dans tous les cas, la radicalisation de la loi de Moïse qui est proposée n'est faite que pour que soit assuré un meilleur service de la vie des hommes.

c) Au-delà du religieux, le politique. Mais, en vue d'assurer la libération des hommes qui est conforme au plan de Dieu, Jésus ne se contente pas de porter la contestation à l'establishment culturel et religieux. C'est un fait qu'il prend aussi position, et pour les mêmes raisons, à l'égard du pouvoir politique. Ici, on peut évoquer à titre d'indice significatif de son attitude globale, la réponse qu'il donne à propos de l'impôt à César : *Mc 12, 13-17*.

Il ne faut pas s'y tromper, ici Jésus ne veut pas seulement enseigner une pertinente distinction des pouvoirs : temporel d'un côté, spirituel de l'autre. Il ne se prononce pas du tout sur le droit de César à percevoir l'impôt ni sur le devoir corrélatif, pour les Juifs, de l'acquitter. Il se contente de prendre froidement acte de ce qui est écrit et prescrit et, si l'on peut dire, il renvoie à César la monnaie de sa pièce : c'est tout ! Son vrai propos, c'est bien plutôt d'affirmer qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et donc que

César n'a aucun droit sur ce devoir-là. En d'autres termes, Jésus conteste ici la propension du pouvoir politique à l'envahissement, il met en cause sa prétention à l'absolutisme et, donc, à la divinité. Les premiers chrétiens ne s'y tromperont pas lorsque c'est à Jésus le crucifié-ressuscité qu'ils donneront les titres impériaux de Sauveur et Seigneur, et lorsque le pouvoir romain les taxera, au prix du sang, à la fois d'incivisme et d'impiété.

d) Le message et l'attitude de Jésus. Injures contre le pouvoir religieux de son époque, remise en cause des empiètements du pouvoir politique de son pays, Jésus ne fait cependant pas que de la contestation ! Il se donne bel et bien une mission *positive*, qui va tout à fait dans le même sens d'une libération des hommes et, plus positivement encore, qui se détermine indubitablement en faveur des petits, des souffrants et des pauvres.

D'abord, il est clair qu'il s'adresse à tous, et en premier lieu à tout un ensemble de gens que la bonne société juive de son temps ne faisait, pour une raison ou pour une autre, que réprouver. Il « fréquente large » : Zachée et Nicodème, le centurion et les publicains, la Cananéenne et la Samaritaine, les exclus et les pécheurs ; et, dans toutes ces fréquentations, il y a toujours, de la part de Jésus, la volonté nette d'une restitution du partenaire à sa pleine dignité d'homme.

Ensuite, Jésus n'omet pas de faire la théorie de sa pratique. Trois textes majeurs suffisent à le montrer : 1) le discours inaugural par lequel, à Nazareth, il donne à entendre comment il conçoit sa mission : *Lc 4,16 ss*, surtout *18-21* ; 2) la réponse à la question des envoyés du Baptiste : *Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?*, *Lc 7,22-23* : Jésus se porte sur le terrain où la vie des hommes est la plus menacée, et c'est tellement peu courant dans son monde et tellement résolu de sa part, que le « scandale » est à craindre ; et 3) pour qu'on comprenne bien que Jésus ne pense pas seulement à une cécité, à une faim, à une soif et à une servitude purement « spirituelles » : *Mt 25*, la scène du jugement dernier.

Que telle soit bien l'attitude de Jésus, nous pouvons d'ailleurs en trouver dans l'évangile à la fois la confirmation *a contrario* et la contre-épreuve. La confirmation *a contrario* se présente dans le fait que si Jésus privilégie les pauvres, il ne craint pas, à l'inverse de porter l'anathème contre les riches et tous les exploités. Cf *Lc 6,24* : *Malheur à vous les riches, car vous avez votre consolation ; malheur à vous qui êtes repus maintenant, car vous aurez faim !* Voir aussi, entre autres, *Mc 12,39-40* et les parallèles, et *Lc 11,46-47*.

Quant à la contre-épreuve, elle nous est fournie par le fait que les auditeurs de Jésus ne se trompent pas du tout sur ses véritables intentions... mais nous passons par là à un autre niveau.

2. la croix et la résurrection de Jésus-Christ

a) *Résistance, condamnation et mise à mort.* C'est un fait que le message et le comportement de Jésus ont rencontré l'incompréhension et l'hostilité et qu'ils ont fini par déclencher contre sa personne une persécution qui devait bientôt conduire à son élimination. Il faut dire qu'il n'y était pas allé de main morte : il a assorti ses béatitudes de malédictions terribles (voir *Mt 6*) ; il a enseigné qu'il s'agissait de perdre sa vie pour la gagner ; il a demandé qu'on tranche clairement pour ou contre lui ; il a mis en demeure de choisir entre les deux maîtres du monde : Dieu et l'Argent. Aussi, en face, cherche-t-on d'abord à le disqualifier, à l'interpréter en mauvaise part : *Il a perdu le sens! (Mc 3,21)* ; *C'est par Béelzéboul qu'il chasse les démons! (Mc 3,22)* etc. On le soumet à toutes sortes de questionnements et on lui tend des pièges. Cf., par exemple, *Mc 12,19-23*. Peu à peu s'ourdît le complot contre lui : *Mc 3,6...* ; puis, vers la fin, *Mc 11,19* ; *12,12* ; *14,1...*

Finalement, il sera mis à mort. Côté romain, c'est parce qu'on craint qu'il provoque la rébellion et mette en péril le pouvoir de César : c'est très net avec Pilate si l'on en croit *Jn 19,12*. Côté juif, le motif fondamental de la condamnation est que Jésus apparaît avoir blasphémé, plus précisément : il a attenté à ce que représentait le Temple dans la nation juive : cf. *Mt 26,61* ; *Mc 14,58* et *Jn 2,19*. Car si le Temple était, de fait, le centre d'une théocratie religieuse, celle-ci était aussi sociale, politique et économique... Or Jésus proposait et représentait de fait une voie vers Dieu qui remettait tout cela en cause!

Jésus a été mis à mort parce que la voie vers Dieu qu'il ouvrait paraissait contester par le fond tout un système politico-religieux où ne trouvaient pas leur compte les pauvres et les petits, les exclus et les pécheurs. C'est très clair ; il n'y a pas besoin de faire de Jésus un révolutionnaire ni de vouloir en faire la caution des mouvements gauchistes pour reconnaître cela.

b) *La résurrection et la justice de Dieu.* Grâce à Dieu – c'est le cas de le dire –, les choses n'en sont pas restées là car, selon la foi chrétienne toujours, Jésus est ressuscité de la mort.

Mais l'important ici, c'est de ne pas perdre de vue **celui** qui a été, ainsi, ressuscité, et qui n'est autre que Jésus de Nazareth. Car, alors, la résurrection ne signifie pas seulement que Dieu a fait une fois montre de sa toute-puissance en tirant de la mort un quelconque homme de bien, qui se trouve être celui-là, mais aurait pu tout aussi bien être un autre... Si l'on ne perd pas de vue que celui qui ressuscite, c'est celui-là justement qui a annoncé la Bonne Nouvelle aux pauvres et contesté les pouvoirs qui les oppressaient, celui-là justement qui a, pour cela, été condamné et exécuté, alors on comprend que l'action de Dieu ici est la réponse de Dieu à la fois à Jésus et à ceux qui l'ont condamné. Cette réponse rend justice et donne raison au message et au comportement de Jésus: les premières annonces de la résurrection présentent précisément Jésus comme «le Juste» et «le Saint» (*Ac 3,14*). Et, à l'inverse, elle dénonce comme injuste et criminelle l'action des adversaires et condamnateurs de Jésus. Elle fait apparaître que Dieu est du côté de Jésus, que la cause de Jésus est la sienne, et donc qu'il n'y a pas moyen de venir à Lui et de croire en Lui sans suivre Jésus, sans imiter Jésus.

«La résurrection de Jésus est présentée comme la réponse de Dieu à l'action injuste et criminelle des hommes. Pour qu'il s'agisse bien d'une réponse, l'action de Dieu doit être comprise en maintenant le regard sur l'action des hommes qui la provoque: l'assassinat du juste. Ainsi comprise, la résurrection de Jésus montre en direct le triomphe de la justice sur l'injustice; pas seulement le triomphe de la toute-puissance de Dieu mais celui de sa justice, encore que pour la montrer Dieu pose un acte de puissance. La résurrection de Jésus se fait alors bonne nouvelle, dont le contenu essentiel est qu'une fois, en plénitude, la justice a triomphé de l'injustice, la victime du bourreau»⁶.

c) *La justice selon Jésus Christ.* Au terme de la réflexion faite ci-dessus sur le Dieu de la création, de l'alliance et du salut, nous concluons que, sans avoir établi de lien constitutif entre la foi en Lui et le combat pour la justice parmi les hommes, nous avons en tout cas mis à jour un lien étroit entre foi en Dieu et lien au monde, service du monde, amour du monde. Au terme, maintenant, de cette rapide enquête sur le comportement et le destin de Jésus, que pouvons-nous estimer avoir récolté?

6/ Citation de Jon SOBRINO in *Jésus et la libération en Amérique latine*, sélection de textes christologiques parus en traduction française comme n° 26 de la collection «Jésus et Jésus Christ», Desclée, Paris, 1986, p. 293.

7/ Les débuts au moins de la présentation qui va suivre ont cru pouvoir puiser une part de leur inspiration dans l'article «Gerechtigkeit» du *Herders Theologisches Taschenlexikon*, t. 3, Freiburg i.B. 1972, pp. 15 ss.

Encore que, du moins lorsqu'il parle de Jésus et de sa vie, le Nouveau Testament s'exprime peu en termes de « justice », il semble bien que nous soyons fondés à dire que nous apparaît bien, maintenant, un lien étroit entre, d'une part, la justice entendue en un sens large comme protestation active contre des situations vraiment intolérables, et d'autre part la foi de Jésus-Christ. Foi de Jésus-Christ entendue d'ailleurs, elle, tout aussi bien comme la foi dont Jésus lui-même nous a montré l'exemple dans sa propre vie d'homme, que comme la foi par laquelle nous le reconnaissons Messie de Dieu et Fils du Père et par laquelle, le reconnaissant ainsi, nous acceptons son invitation à marcher à sa suite et à l'imiter.

Dénonciation de tout un état de choses qui entraînait méconnaissance et mépris, exclusion et oppression, souffrance et affliction pour un grand nombre d'hommes; objection faite au jeu des divers pouvoirs qui commandaient un tel état de choses; engagement en paroles et en actes pour aller vers les abandonnés et les pauvres, pour partager leur condition et se solidariser avec leur cause: on a bien là, quand même, des traits importants de ce que nous appelons, nous, le combat pour la **justice**.

Mais ici, attention! Non seulement – on vient de le dire et il faut le répéter – le vocabulaire de la justice n'est guère employé dans ce cadre par le Nouveau Testament; mais, et il est beaucoup plus important encore de le noter, tout cela, que nous pouvons certes inscrire au bénéfice d'un combat pour la justice tel que nous le concevons, nous, tout cela se trouve, dans le cas de Jésus, pris dans un contexte qui nous oblige à y regarder de plus près. Il s'impose, en effet, d'enregistrer un certain nombre de déterminations ou caractéristiques qui, dans le cas de Jésus, colorent de fait d'une manière très spécifique la notion de justice. Il faut les enregistrer dès maintenant pour ne pas laisser de côté quelque chose qui importe suprêmement à la justesse de la présentation à laquelle est consacrée cette troisième partie de l'exposé. Mais il faudra y revenir dans un instant, car elles prendront leur vraie portée quand nous en viendrons à notre quatrième et dernière (et plus brève) partie...

Traits caractéristiques? – On peut retenir au moins ceux-ci. Notons tout d'abord que Jésus n'a rien à voir avec un agitateur social ni, à plus forte raison, avec un révolutionnaire. Il n'a pas même le profil d'un homme qui se donnerait, fût-ce en ne recourant qu'à des moyens pacifiques, la tâche d'aménager la cité temporelle, et de contribuer à l'organisation sociale et politique de son pays. L'affaire de Jésus est religieuse, ou plutôt elle est **théologique**. Ce qui lui importe, c'est seulement Dieu et le Royaume. Et c'est dans

la mesure où les hommes tels qu'ils sont, dans le monde qui est le leur – et que Dieu *aime*, ainsi que nous l'avons dit –, sont de fait empêchés de vivre la liberté et les richesses *du Royaume*, que Jésus prend la parole pour eux et s'engage en leur faveur.

Notons ensuite que, dans sa parole et ses actes ainsi voulus, jamais Jésus ne se met au centre. Toujours et toujours, c'est par référence à *deux altérités* qu'il situe sa vie et sa pratique. L'Altérité, en premier lieu, du Père auquel il obéit et dont il ne veut qu'accomplir la volonté et réaliser les desseins; l'altérité, en second lieu, des hommes, à la rencontre desquels il vient et au service desquels il met sa parole et sa vie.

Notons encore que si Jésus n'a jamais directement pris fait et cause ni pour ni contre des structures économiques, administratives ou politiques, – même si les attitudes qu'il prenait sur le terrain éthique et théologique ont, de fait, eu des effets sur toutes ces structures –, c'est qu'il est allé d'abord et avant tout à ce qu'il considérait comme la racine la plus profonde de tous les maux de l'humanité, à savoir la suffisance, l'égoïsme, *le péché*.

Notons enfin que Jésus répudie toute violence, qu'il appelle à l'amour sans conditions, à l'amour qui pardonne (et jusqu'à 70 fois 7 fois!), à l'amour qui va même aux ennemis.

Voilà, semble-t-il, ce que, brièvement – trop brièvement bien sûr – on peut conclure de ce que nous apprennent, pour le lien de la foi et de la justice, la pratique, l'enseignement et le destin de Jésus que nous devons examiner dans cette troisième partie... Il est temps de passer à la quatrième et dernière.

IV - LA FOI, L'AMOUR ET LA JUSTICE DES CHRÉTIENS

L'objectif de cette brève et conclusive quatrième partie est clair. Nous avons maintenant établi qu'un lien indissoluble lie, au nom de sa foi en Dieu, le chrétien au monde et à l'humanité (= II). Nous avons précisé que ce lien est appelé, à la suite du Christ, à prendre la forme de la justice – au moins en ce sens large que, à la manière du Christ-Jésus, le chrétien doit faire objection à toutes les formes de l'intolérable (= III). Il nous faut alors, pour finir, éclairer davantage de quel type de justice il s'agit en fait. Il sera possible d'être relativement bref, essentiellement pour deux raisons. D'abord parce que, on a déjà eu l'occasion de le dire, ce qu'il y aura à dire ici recoupera

et prolongera nécessairement plusieurs des considérants déjà présentés en parlant de Jésus. Et ensuite parce que, on le sait, il ne revient pas à la foi, et donc pas davantage à la théologie, d'entrer dans des précisions et dispositions d'ordre technique, technico-économique ou technico-politique. Celles-ci ne relèvent aucunement de leur compétence parce qu'elles appartiennent de fait aux instances séculières, lesquelles sont seules capables, par leurs moyens propres, de procéder aux analyses requises, aux décisions souhaitables et aux réalisations possibles.

La simple explicitation des acquis déjà réalisés, tant au plan théologique (II) qu'au plan christologique (III) au cours de la part déjà effectuée de notre itinéraire, suffira cependant amplement à elle seule à nous donner une idée plus précise de la justice telle qu'on peut la concevoir quand on la considère précisément comme elle a commencé de nous apparaître: comme dimension constitutive de la foi chrétienne.

1. la justice qui vient de Dieu

a) La volonté de Dieu. Selon la conception biblique vétéro-testamentaire, la justice ne désigne pas d'abord un certain type d'exigence dans la répartition équitable des biens entre les hommes. Beaucoup plus profondément et beaucoup plus largement, la notion évoque un agir par lequel on s'insère *à sa place* dans tout un *réseau de relations* et de communication, dans lequel on s'emploie aussi à faire aux autres leur propre place. Comme, bien entendu, l'homme appartient de fait à divers réseaux de relations, il y aura différentes formes ou différents aspects de la justice; mais tous n'en seront pas moins conçus selon le même modèle d'une insertion correcte dans un réseau qu'il s'agit dès lors aussi d'entretenir et de cultiver.

Dans un tel contexte, le premier type de relations, le premier réseau, sont ceux qui permettent de vivre en communication avec **Dieu**. Est alors « juste » celui qui est à sa correcte place par rapport à Dieu: celui qui, reconnaissant en Dieu le créateur dont dépend radicalement son existence, se veut le partenaire et collaborateur de l'alliance que ce Dieu lui propose. Mais comme, ainsi que nous l'avons dit, Dieu n'est pas sans **le monde** qu'il a créé en son entier, sans l'humanité qu'il a voulue pour une histoire de salut en ce monde, un nouveau réseau s'annonce, dans lequel il s'agira aussi pour l'homme de vivre selon la justice. Là encore, la tâche sera la même: prendre et tenir sa juste place, mais en faisant et laissant faire aux autres la leur. *Ainsi* s'accomplira le dessein pour lequel Dieu a créé le monde et voulu l'humanité. Ainsi

se réalisera la volonté de Dieu ; ainsi s'étendra le Règne de Dieu (le lien est souvent fait, dans la Bible, entre « justice » et « royauté »). Ainsi grandira parmi les hommes, sur la face de la terre, la justice.

b) Le péché et la grâce... Mais c'est un fait d'expérience qu'il est impossible à l'homme laissé à ses propres forces d'accomplir ainsi la justice, toute justice. D'ailleurs, et c'est un fait non moins notable, tout homme venant en ce monde entre, de fait, dans les entrelacs d'une histoire profondément marquée par l'injustice, dans un ensemble de réseaux où la communication est perturbée ; et cela rejaillit infailliblement sur ses propres aptitudes à la communication, y compris avec Dieu lui-même. C'est cet état de choses que vise justement la doctrine traditionnelle du péché originel, qui nous montre un monde et une histoire profondément marqués par une injustice qui s'atteste en ce que, à la fois, ni Dieu ni les autres, ni l'ensemble des réalités du monde, ne reçoivent leur juste place.

Si la foi en Jésus Christ est décisive, c'est précisément parce que, démasquant impitoyablement cette situation, elle la proclame surmontable. Elle annonce en effet que la justice, cette tâche et cette capacité des hommes à tenir leur juste place dans les différents réseaux dont ils dépendent, redevient une possibilité réelle pour eux : Dieu même leur en offre les moyens, leur en ré-ouvre les chemins. Certes le monde est « cassé », les existences individuelles sont captives et des peuples entiers ne reçoivent pas leur place au festin du monde ; mais cela, qui contrevient radicalement au vouloir et au dessein de Dieu, n'est pas une fatalité. Il n'y a là aucun « donné de nature » inéluctable, mais une perversion par l'homme de l'intention créatrice et du vouloir d'alliance de Dieu. Mais Dieu a décidé, en envoyant son Christ, de reprendre en main sa cause : de faire que, sur sa terre comme aux cieux, sa volonté soit faite — sa volonté qui est « justice ».

Pour saint Paul par exemple, la Bonne Nouvelle en laquelle consiste l'Évangile, c'est qu'est apparue en Jésus-Christ la « justice nouvelle ». Justice qu'il comprend précisément comme la nouvelle possibilité d'existence que Dieu ouvre à ceux qui, étant injustes, pourront devenir justes par leur retour dans un réseau de relations qui pourront être dites réconciliées. Réseau de relations qui apparaît comme la sphère de l'Esprit (ou : de « la grâce »), et qui désigne très précisément l'espace de salut que Dieu ouvre aux hommes en

8/ Cité d'après Jean-Yves CALVEZ, *op. cit.*, pp. 90-91.

leur redonnant gratuitement la possibilité de rentrer en grâce avec lui et, à partir de là, de réajuster l'ensemble de leurs relations aux autres, au monde et à l'histoire. L'envoi, la vie et le destin du Christ mort « juste pour les injustes » et « ressuscité pour notre justification », et l'envoi par lui de l'Esprit qui achève « toute justification », sont le chemin que Dieu a voulu emprunter pour opérer une telle rentrée en grâce des hommes livrés par leurs propres œuvres à leur injustice. La foi et le baptême sont pour chacun la porte d'entrée dans cette nouvelle sphère d'existence : sphère du pardon et de la justice, du salut et de la grâce.

2. vivre selon la « parfaite justice de l'Évangile »

a) *La foi et la justice.* S'ils accueillent dans la foi cette proposition de Dieu en Jésus Christ, les hommes se trouvent pris dans le mouvement par lequel Dieu recrée/sauve le monde par Sa propre justice, qui est de faire place à tout homme dans son alliance, de l'accueillir à titre de fils, appelé du même coup à se reconnaître une « multitude de frères ». Dans la mouvance de l'Esprit qui les fait enfants de Dieu, les croyants sont conviés à imiter le Père qui fait à tous miséricorde, et le Fils incarné dans son amour préférentiel pour les pauvres et les perdus, les petits et les oubliés.

Par là, les croyants sont en mesure de s'arracher à cet enfermement en eux-mêmes et sur « leur » monde qui est la source et la forme de toute injustice. Par là, s'ouvrant au Dieu qui s'est montré le Dieu de tous les hommes et d'abord des pauvres et des pécheurs, ils sont conduits à faire passer autrui avant eux-mêmes, pour lui faire et lui permettre de prendre sa place dans le monde et devant Dieu, en des entreprises qui ne peuvent que lier étroitement « évangélisation et promotion humaine, développement et libération » car entre les deux « *il y a des liens profonds. (...) Comment, en effet, proclamer le commandement nouveau sans promouvoir, dans la justice et la paix, la véritable, l'authentique croissance de l'homme ?* » (*Evangelii Nuntiandi*, 31).

Ainsi est-ce au nom même de leur foi en Dieu et de leur volonté de la communiquer à tous, que la vie des croyants est appelée à prendre, en quelque sorte, une « forme de justice ». Il est exclu, on a dit pourquoi, d'entrer ici dans des précisions d'ordre technique. On peut, cependant, donner des indications qui, découlant assez directement de ce qui a été dit, sont parfaitement susceptibles d'évacuer toute abstraction. Disons simplement que la vie des croyants, comme telle, est appelée à vivifier au moins les traits suivants :

- résister à toute forme d’atteinte au plan de Dieu tel que le révèlent la parole, la vie et le destin de Jésus Christ;
- ne pas s’épuiser dans la recherche de culpabilités qui seraient ailleurs, mais se reconnaître soi-même la responsabilité d’avoir, toujours et partout et autant qu’il dépend de soi, à faire sa place à autrui;
- ne pas revendiquer et se battre d’abord pour soi, mais pour autrui;
- se porter d’abord vers les plus démunis et les plus nécessiteux.

b) La conversion et l’amour. Conduire ainsi sa vie suppose, à titre de condition *sine qua non*, une conversion du cœur : comment, sinon, passer d’un réseau de relations marqué par l’injustice à un autre, où autrui puisse recevoir sa vraie place ? Est surtout supposée, à vrai dire, l’attitude de l’amour, car c’est bien à elle qu’il s’agit de se convertir.

En ce sens, selon la foi chrétienne du moins, il faut dire que s’il n’y a assurément pas de charité sans justice, il ne peut pas y avoir davantage de justice sans charité. Puisque le fond de la « justice chrétienne », telle qu’elle nous apparaît maintenant, consiste à faire toute sa vraie place à l’autre, cela ne pourra aller sans que l’on *aime* l’autre. En fait, selon la foi, c’est l’amour qui est la clé de la justice – et tel est bien, finalement, le biais par lequel la justice apparaît partie intégrante et dimension constitutive de la foi. Une telle justice correspond à ce que le « Décret 4 » de la xxxii^e Congrégation de la Compagnie de Jésus (1985) appelle magnifiquement « la parfaite justice de l’Evangile », en précisant d’ailleurs ainsi la notion : elle est celle qui « *dispose non seulement à connaître et à respecter les droits et la dignité de tous, spécialement des plus petits et des plus faibles, mais encore à les promouvoir efficacement et à s’ouvrir à toute misère, même de l’étranger ou de l’ennemi, jusqu’au pardon des offenses et au dépassement des inimitiés par la réconciliation* »⁸.

Joseph Doré, p.s.s.

Institut Catholique de Paris
21, rue d’Assas
75270 Paris Cedex 06

LA SOLIDARITÉ: UNE URGENCE

MESSAGE DES ÉVÊQUES DE FRANCE – LOURDES 1987

Des millions d'êtres humains en France et dans le monde connaissent une situation difficile, voire tragique. Pauvreté, chômage, famine, dénuement sont autant d'urgences qui nous provoquent.

Dans les pays du tiers monde, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, des centaines de millions d'êtres humains ne mangent pas à leur faim chaque jour, ne dorment pas sous un toit, ne savent souvent ni lire ni écrire. Dans plus de cinquante pays, le Produit national brut par habitant est inférieur à 500 \$ par an, soit moins de 10 F par jour.

La pauvreté existe aussi dans nos pays industrialisés. En France, le Conseil économique et social a recensé, en 1987, près de 2.500.000 personnes vivant dans des conditions d'une extrême précarité.

solidarité et évangile

Personne ne peut rester sans réagir contre de telles situations de détresse. Disons-le fortement : dans notre pays, les pratiquants de la charité sont très nombreux. Les sommes versées sont importantes. Les chiffres le prouvent. Pour nous, chrétiens, l'Eglise a précisé, avec Paul VI puis Jean-Paul II, les rapports entre évangélisation et solidarité.

Dès *Populorum progressio* (publié en 1967), Paul VI rappelait avec force que l'Evangile présente une vision globale de l'homme affirmant l'urgence d'une *civilisation de solidarité mondiale*. C'était l'approfondissement d'une conviction de l'Eglise : chaque homme doit devenir l'auteur de son progrès, et tout peuple artisan de son destin.

Quelques années plus tard, dans *Redemptor hominis*, Jean-Paul II, tout en reconnaissant la complexité des différents facteurs économiques, financiers et politiques du sous-développement, insistait sur *la responsabilité morale dont le sujet n'est autre que l'homme*. C'est l'homme qui est avant tout l'enjeu du développement. L'Evangile révèle la dignité de tout être humain, créé par Dieu à son image, aussi démuné soit-il. Chacun est appelé à vivre dans la communion avec Dieu et la fraternité avec ses semblables.

Le développement doit être intégral. Il est impossible d'en dissocier les aspects matériels et spirituels. Ne peuvent être séparés le développement de chacun et celui de tous les peuples, la transformation des rapports dominant-dominé entre les pays et la responsabilité personnelle dans la conversion du cœur. Libération et évangélisation représentent deux niveaux distincts d'une œuvre unique. La «solidarité» est une des composantes actuelles de la charité. Bien des hommes et des femmes, des

associations et des groupes sont engagés dans ce combat pour la libération et le développement. Mais les chrétiens ont une mission spécifique à remplir. Toute libération est, au départ, libération du péché. Elle s'impose pour travailler authentiquement à la transformation des structures sociales et politiques. Il n'est pas possible de retarder l'annonce de l'Évangile. Tous y ont droit, les pauvres en particulier, afin que leur soit révélée dès maintenant leur dignité. Chaque homme doit avoir toutes les chances pour devenir acteur de sa propre promotion, de son propre développement, et avec lui la famille humaine à laquelle il appartient.

solidarité et paix

Cette action cor certée pour le développement est un combat pour la paix. Lutter contre la misère est une exigence de notre foi chrétienne. Mais, citoyens responsables, il nous faut également comprendre que l'enjeu de ce défi, c'est la paix dans les Etats et dans le monde.

La paix dans les Etats? Oui car la marginalisation d'une fraction toujours plus importante de la population est forcément, à terme, génératrice de déséquilibres, de tensions sociales, voire de remise en cause des régimes démocratiques dans lesquels nous vivons.

La paix dans le monde? Elle aussi est menacée par l'inégalité entre les peuples, ainsi que par l'absence de droits les plus élémentaires dans de nombreux pays. Le maintien des injustices ne peut qu'entraîner de nouveaux conflits.

Le développement est le nouveau nom de la paix, disait Paul VI. Il faut agir pour éviter que la violence ne devienne insupportable dans le monde. C'est une affaire de morale, c'est aussi l'intérêt de tous.

une solidarité agissante

La mise en œuvre de cette solidarité devient plus difficile avec l'évolution des besoins, l'urbanisation galopante, l'explosion démographique et aussi... la montée de l'individualisme.

Mais des acteurs de cette mise en œuvre existent déjà. Ils ont réalisé un travail considérable: ici en France, ils ont éduqué les mentalités, ils ont éveillé la générosité; dans le tiers monde, ils ont fait aboutir de nombreuses réalisations. C'est au titre de la charité du Christ que l'Église intervient. Son effort se joint à ceux des pouvoirs publics et des organismes non confessionnels qui tentent de répondre à cet immense défi. Pour leur part, les organismes de l'Église de France (entre autres le Secours catholique, les Œuvres pontificales missionnaires, le Comité catholique contre la Faim et pour le Développement, la Société Saint-Vincent-de-Paul et les Equipes Saint-Vincent, les Congrégations et Instituts religieux) ont collecté en 1985 la somme de 449.859.108 francs.

Le partage financier et matériel n'est pas le seul. Certains vivent la réalité du partage à travers l'engagement de leurs personnes: ainsi les missionnaires, les prêtres

de nos diocèses qui se mettent pour quelques années au service des Eglises du tiers monde, les jeunes qui partent en coopération.

Pour intensifier cet effort exigé par la solidarité nationale et mondiale, les évêques de France ont décidé, à l'appel du pape Jean-Paul II :

- d'approfondir leur réflexion sur les *fondements doctrinaux et spirituels du devoir de solidarité* ;
- de proposer une plus grande concertation aux organismes catholiques qui agissent en faveur soit des secours urgents, soit du développement, soit des aides aux Eglises ;
- d'inviter tous les catholiques, spécialement les jeunes, ainsi que ceux qui le désirent, à progresser dans une solidarité plus réelle et plus efficace.

Très concrètement les évêques veulent souligner :

- que les tiers mondes ne sont ni amorphes ni immobiles. Un tissu associatif y existe et s'y développe, cherchant à travailler en collaboration avec les organismes des pays riches. Les Eglises ont à travailler en véritables partenaires, coopérant entre elles pour l'évangélisation, les aides d'urgence et le développement ;
- qu'il faut réfléchir de façon encore plus précise aux mécanismes de la pauvreté pour mieux les cerner et agir sur eux ;
- qu'il faut prendre conscience de la complémentarité profonde qui existe entre le partage avec les plus pauvres et la promotion des droits de l'homme. Ces droits sont autant politiques, culturels et religieux qu'économiques et sociaux. Chaque Eglise diocésaine est partie prenante de cette recherche sur l'aide d'urgence, le développement et la mission universelle.

D'ici l'Assemblée plénière de 1988, chaque diocèse de France et tous les diocèses ensemble sont appelés à approfondir et à mettre en œuvre les « Rendez-vous de la solidarité ». Nous n'avons pas le droit de les manquer. La parole de Dieu nous le dit avec force : *Rendez justice au faible, à l'orphelin. Faites droit à l'indigent, au malheureux. Libérez le faible et le pauvre* (Psaume 81).

POUR UN VRAI DÉVELOPPEMENT

L'ENCYCLIQUE *SOLLICITUDO REI SOCIALIS*

Nous remercions la rédaction des « Cahiers » de nous autoriser à reproduire leur présentation de la dernière encyclique de Jean-Paul II.

« Analyse économique et réflexion morale, l'encyclique lance un appel à la solidarité entre les hommes ¹. »

La question sociale est mondiale, disait Paul VI, il y a déjà vingt ans. Nos voyages ou nos lectures ont pu confirmer cette observation, qui devient pour nous une évidence. Le développement est la question majeure de notre temps. Une interrogation directe adressée à tous les chrétiens et à l'Eglise.

La célébration des vingt ans de *Populorum progressio* (1967) a été l'occasion pour Jean-Paul II de reprendre ce thème capital et de dresser aujourd'hui un bilan. C'est bien dans la même perspective qu'il se situe en datant cette encyclique de l'année 1987.

deux messages

Ce document de Jean-Paul II est riche et complexe. Deux préoccupations y sont constamment entrecroisées. L'une, liée à l'anniversaire de l'encyclique de Paul VI, dont l'idée-force est reprise : le développement n'est pas seulement un processus économique. L'autre, selon laquelle l'Eglise doit s'exprimer sur les questions sociales. Encyclique sur le développement, *Sollicitudo rei socialis* est aussi un texte sur la doctrine sociale de l'Eglise, dont le pape relève la continuité et le constant renouvellement. En un temps où les interrogations sont nombreuses sur la pertinence d'un discours social de l'Eglise ou sur les réinterprétations du Concile, le pape donne au débat toute son ampleur. L'Eglise s'intéresse activement à tout ce qui touche la société et les hommes. Même si les évolutions sont rapides, les problèmes demeurent, avec leur acuité, et l'Eglise veut redire sans cesse son souci de la dignité humaine.

La lecture de ce long texte n'est pas facile : parfois répétitif, comme les textes revus plusieurs fois, il avance selon une logique qui lui est particulière. Sociologie, inspi-

^{1/} *Cahiers pour croire au jour d'hui*, n° 12, 1^{er} mars 1988, 30 F. 14, rue d'Assas, 75006 Paris.

ration personnelle, morale, théologie, sont tour à tour mises à contribution pour déboucher sur des conclusions pratiques proposées aux chrétiens. Il en ressort finalement une impression de ferme conviction et d'urgence, à laquelle sera sensible le lecteur attentif et réceptif.

l'urgence du développement

Le point central de cette encyclique est bien le développement, lieu de la question sociale aujourd'hui. Cette réflexion sur le tiers monde s'appuie chez Jean-Paul II sur ses nombreux voyages en Amérique latine, en Asie ou en Afrique, qui lui ont révélé la réalité du sous-développement et de la pauvreté. Dans le discours qu'il a prononcé à Eurexpo près de Lyon, lors de son voyage d'octobre 1986, le pape rappelait « qu'au-delà de votre cité, de votre pays, qui dispose de tant de ressources, il y a, à travers le monde entier, les multitudes qui souffrent de la faim, du manque de tout et de la carence de soins. C'est l'expérience impressionnante que je fais moi-même au cours de mes voyages apostoliques, en Afrique, en Amérique latine, en Inde ».

Une parenté existe entre les textes de Jean-Paul II et de Paul VI : l'ouverture à toutes les dimensions du monde. Mais Paul VI écrivait dans un contexte de développement euphorique pour l'ensemble des nations – nous n'avions pas encore vécu les chocs pétroliers et les crises du chômage. Quelques années après la période de décolonisation, il rappelait ce qu'était le développement pour l'Eglise. Non pas simplement un développement économique, une croissance des productions. Si les techniques économiques et industrielles sont nécessaires, le développement intégral de l'homme demande « la recherche d'un humanisme nouveau qui permette à l'homme moderne de se retrouver lui-même ». Ainsi s'accomplira le vrai développement qui est « le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines ».

Les conditions ont changé depuis. Jean-Paul II remarque que rien ne s'est arrangé. La situation s'est au contraire dégradée. Et le sous-développement frappe aussi bien certaines zones des pays développés que la majorité des pays pauvres. Il y a urgence pour l'Eglise de redire une parole sur le développement.

Le panorama brossé par le pape est plutôt pessimiste. Les aspects négatifs semblent l'emporter sur les progrès : le fossé se creuse entre les plus riches et les plus pauvres ; beaucoup ne peuvent pas participer à leur propre développement ; des mécanismes pervers (financiers, économiques, sociaux) « fonctionnent d'une manière quasi automatique ». L'interdépendance des nations renforce encore le mal-développement : chômage, manque de logement, effets de la dette.

Quelques éléments positifs pourtant : une nouvelle préoccupation pour le respect des droits de l'homme, une recherche de l'identité des nations, et surtout l'espoir venant de la prise de conscience que tous les hommes partagent désormais « le même destin commun qu'il faut construire ensemble si l'on veut éviter la catastrophe pour tous ».

une vision politique

Cette perspective somme toute assez dramatique de l'avenir s'appuie sur une analyse et une vision beaucoup plus politiques du monde que celles de Paul VI. Jean-Paul II s'efforce de comprendre les causes du sous-développement. Elles sont économiques, bien sûr, mais pas seulement. Elles sont aussi culturelles. Et largement politiques. L'originalité de Jean-Paul II apparaît ici : l'obstacle principal au développement n'est autre, souligne-t-il, que l'affrontement des blocs, l'opposition entre l'Est et l'Ouest, qui a longtemps pris la figure d'une guerre froide. Reprenant le thème de l'armement déjà abordé par Paul VI, il déplore les dépenses fabuleuses qu'il occasionne et les effets sur le commerce qu'il provoque.

Jean-Paul II appelle à promouvoir une juste conception du développement. L'idée qu'on s'en fait est généralement trop économique. C'est un développement de la consommation. Le paramètre central est au contraire celui de la vocation de l'homme, sa nature d'être libre, corporel et spirituel : « Le développement est l'expression moderne de la vocation de l'homme telle qu'elle est présentée dans l'Écriture ». Des critères majeurs sont le respect des droits de l'homme, des droits des peuples, des droits des cultures. Respect aussi de la nature visible : le pape fait un éloge de la défense de la nature, et de l'écologie, pour des raisons non seulement biologiques mais morales.

On remarquera que le pape ne s'attache pas ici à indiquer des paliers de développement, à faire des distinctions savantes entre monde développé et tiers monde : il voit les carences du développement dans tous ces pays, qu'ils soient du premier monde de l'Ouest, comme du second de l'Est, ou du tiers monde et même du quart monde dont il relève l'existence nouvelle. Les catégories utilisées ici ne sont sans doute pas rigoureuses : elles cherchent à signifier, semble-t-il, que le monde est un. Les séparations marquées entre Nord et Sud sont à ses yeux trop abstraites et laissent supposer des indépendances qui n'existent pas entre ces continents.

Jean-Paul II donne des orientations pratiques, soulignant la nécessité du développement culturel, du développement politique (il faut faire naître et construire la démocratie), du développement agricole. La solidarité internationale doit aussi être intensifiée, par des institutions adéquates.

la question morale

Le vrai développement est, en fin de compte, de nature morale : l'homme grandit selon sa vocation ; il devient plus homme, libre, créateur, responsable. Les obstacles majeurs au développement sont des obstacles moraux, ou plus exactement politiques et moraux. Ils ont leurs racines dans les personnes. Le pape revient à de nombreuses reprises sur cette idée. La question économique du développement est aussi une question politique, et donc une question morale.

Le poids des décisions et des orientations des hommes se fait sentir dans des « structures de péché ». Cette expression est peu courante et reçue parfois avec méfiance par des théologiens. Le pape le reconnaît lui-même. Mais il veut montrer que nous ne sommes pas forcément responsables personnellement de tous les maux de la terre. Cela en opposition à des théories qui insistent sur la culpabilité personnelle. Il n'hésite pas à reprendre cette expression de « structures », parce que « la somme des facteurs négatifs (...) donne l'impression de créer, chez les personnes et dans les institutions, un obstacle très difficile à surmonter à première vue ».

Mais c'est par des décisions de sens contraire que les hommes peuvent redresser la situation, en allant à la racine des choses. Priorité donc au changement des attitudes spirituelles. Priorité à la « conversion ».

solidarité et libération

La vraie réponse aux mécanismes pervers et aux structures de péché passe par la solidarité, « chemin de la paix et en même temps du développement ». Le mot de « solidarité » revient dix fois en quelques pages (nn. 39 et 40), et bien d'autres fois ailleurs. Vertu chrétienne selon Jean-Paul II, la solidarité est ainsi présentée comme l'antistructure de péché : elle recouvre tous les domaines de la vie en société, jusqu'à la dimension internationale. Inspirée par Dieu, à la lumière de la foi, elle devient communion et nous ouvre à la réalisation du dessein divin.

Contre tous les obstacles qui empêchent les peuples et les individus de jouir d'une vie plus humaine, une nouvelle manière de faire face à la misère et au sous-développement emprunte le langage de la libération. Jean-Paul II développe ce thème dans sa conclusion. Il met toutes les nuances nécessaires dans l'utilisation d'un terme qui a fait l'objet de nombreuses discussions. Mais « devant le panorama en majeure partie négatif de la période actuelle », l'Eglise affirme sa confiance dans une vraie libération. Ce n'est pas sur des idéologies politiques qu'elle s'appuie pour tenir ce langage, mais sur la promesse que l'histoire présente reste ouverte au Règne de Dieu.

En se situant dans cette perspective théologique, Jean-Paul II n'oppose aucunement libération et développement. Au contraire, il insiste pour que la libération comme le développement soient compris dans toute leur ampleur humaine, et jamais sous l'angle étroit de la construction « d'une splendide infrastructure ». Il retrouve l'enseignement du Concile pour qui le développement authentique est libérateur de la personne.

Cette longue encyclique est une grande leçon sur l'enseignement social de l'Eglise. Elle ne propose pas une troisième voie, politique ou sociale, mais une orientation chrétienne pour agir, une introduction au domaine de la théologie. En cela, elle est évangélisation : dénonciation, annonce et guide, trois fonctions de la parole de l'Eglise dans le domaine social.

LE MINISTÈRE DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ

par l'équipe de Kéniéba

Le malinké est une ethnie mandingue vivant au sud-ouest du Mali, au sud-est du Sénégal, en Gambie et au nord de la Guinée. Les malinkés de la région de Kéniéba sont en majorité islamisés. Mais il y a encore quelques petits noyaux animistes. La communauté dont on parle est celle de Dombiya, gros village situé dans les montagnes du Konkodugu. C'est une communauté neuve qui s'est restructurée par elle-même, guidée par le bon sens et le dynamisme du Père Mandus Vanhout, actuellement en Belgique pour l'animation missionnaire. Ses successeurs ne font que continuer sur sa lancée et les résultats sont surprenants.

Les missionnaires vieillissent, pas de relève à l'horizon. Nous étions dans le secteur de Kéniéba six prêtres et quatre Sœurs. Actuellement nous ne sommes que trois Pères et trois Sœurs pour les deux postes.

Nous avons réfléchi. Il fallait trouver une solution sur place : installation de catéchistes et ministère de toute la communauté. Tous ceux qui sont instruits ou alphabétisés liront la Parole et l'expliqueront, feront le catéchisme. Tous peuvent prier, réciter le chapelet, enseigner aux autres ce qu'ils savent, préparer les fêtes, visiter les malades, aider les pauvres. L'Eglise a plusieurs façons d'accueillir et d'intégrer ceux qui ont la foi, Cette foi se nourrit de la parole de Dieu et de l'Eucharistie. Par manque de prêtres, c'est donc la Parole qui a l'exclusivité pendant de longues périodes.

que faisons-nous ?

Nous essayons de ne pas être indispensables, de ne pas nous considérer comme ceux qui ont le pouvoir dans la communauté, ceux qui peuvent tout, qui savent tout, mais comme des serveurs qui vivent avec la communauté, l'ami ou le frère qui partage malheurs, joies, pauvreté, ignorance. Nous nous rendons compte qu'il nous faut une véritable conversion pour pénétrer dans la culture malinké. Nous essayons de penser comme eux, pour découvrir leur force, leur résistance, leur courage, leur créativité.

La nature, l'homme, ont pour eux un sens profond et caché, alors que nous-mêmes nous n'y prêtons pas attention. Pour nous c'est la lutte contre la montre, le mouvement. Le malinké n'est pas pressé, il parle, il agit avec parcimonie (paresse, dirions-nous ?), comme celui qui caresse une peau de tam-tam et se laisse emporter par son harmonie. Tout cela échappe à un occidental actif et pressé. Le malinké se possède dans sa parole et ses gestes, leçon très difficile à apprendre pour nous.

On ne comprend pas très bien sa cosmovision, mais elle nous pénètre tout doucement. Il a la conviction qu'il est citoyen d'un monde où il y a des êtres invisibles, des pays très différents, où existent des peaux de différentes couleurs, où habitent des esprits de signe contraire, où il y a place pour tout le monde. Dans ce monde, la vie, c'est d'être ensemble, vivre ensemble.

Connaître un malinké, c'est aller de surprise en surprise. Il faut se mettre dans sa peau ; éviter de nous situer dans nos schémas religieux, idéologiques et sociaux. Il est tout autre, mais un homme, un frère qui *ne revendique pas, il est* (Soyinka).

le respect mutuel

Pour nous l'inculturation n'est qu'un double geste : je te respecte, tu me respectes. Evangile et culture : « entendons-nous dans le respect mutuel ».

Tous ceux qui se sont inscrits voulant faire partie de la communauté, jeunes, vieux, hommes, femmes, polygames, femmes d'héritage... tous sont intégrés à la communauté, où ils ont un rôle à jouer. Dans une de ces communautés, le responsable est un polygame. Il attend avec foi le jour lointain de son baptême. Il distribue les rôles selon les compétences. Personne n'est exclu. Chacun a une mission à accomplir. Même cette vieille femme dont le ministère était d'apporter du lait chaque fois que le prêtre venait... Tous travaillent à l'entente et à la croissance de la communauté car c'est leur communauté, ils en ont tous la charge, tous en sont responsables. Les ministères naissent au fur et à mesure des besoins, le prêtre ne doit pas trop insinuer ce qu'il faut faire.

Ainsi eux-mêmes ont prié pour avoir des vocations parmi eux. Trois jeunes ont suivi spontanément et par vocation les trois années de l'école des catéchistes. Actuellement ils sont au service de la communauté. Deux autres se préparent à devenir catéchistes. L'un d'eux désire être prêtre. Mais il n'a pas fait l'école, il n'est pas instruit, seulement alphabétisé. C'est l'impasse. Mais pour l'Esprit Saint tout est possible.

structuration

On peut faire beaucoup quand une communauté constitue un seul corps. Ainsi un ancien dirige la communauté avec les plus anciens, hommes et femmes, le tout fait selon les habitudes malinkées (palabres, travail, démarches...). Les catéchistes prennent part à ces réunions. On se répartit les tâches ensemble : les femmes travailleront dans les champs pour se procurer de la nourriture pour la fête de Noël, les

hommes feront le toit de la chapelle. Telle femme doit diriger la prière du soir, une autre dirigera les chants, une autre récitera le chapelet. Un autre jour, ce sera le tour des hommes. Un jeune préparera la célébration avec le catéchiste...

Que devient le prêtre en tout cela ? Il s'efface tout doucement. Quand il doit célébrer l'Eucharistie, il commence à partir de l'offertoire jusqu'à la communion, le reste est fait par la communauté avec ses catéchistes. En dehors de l'Eucharistie, charité, malades, offices, prières, fêtes, chants... c'est le rôle de la communauté. Elle connaît ses membres, ils savent qui est qualifié pour tel ou tel travail. Les tâches sont confiées à des petits groupes de trois ou quatre personnes. Le prêtre reste un membre du groupe, membre important et indispensable, mais qui peut-être, un jour, ne sera plus là, alors il faut continuer à vivre la vie de foi, à prier ensemble, à se soutenir mutuellement.

Voilà comment nous essayons de préparer cette Eglise de l'avenir. S'il n'y a plus de prêtres, elle continuera à écouter la Parole, à prier, à vivre ensemble la foi. S'il y en a, tant mieux. Mais ce qui est le plus important c'est que cette communauté s'est prise en charge.

un exemple : communauté chrétienne et société civile

Tout événement, toute activité de la communauté sont communiqués aux notables du village, au chef du village, au chef d'arrondissement. Les jours de Noël et de Pâques, des plats sont envoyés aux autorités et aux notables ; des plats de nourriture arrivent du village pour les chrétiens.

Cette société qui se régit par des postulats laïcs ou musulmans ne fait qu'un avec les chrétiens, car « nous sommes tous des frères » disent-ils, « ce sont nos parents ». Les chrétiens sont ouverts ; on respecte les autres, les autres nous respectent. Une entente se crée qui rend la vie du village agréable. Respect mutuel, effort constant pour vivre en frères.

On évite ainsi une mutuelle méfiance. Si chacun restait sur ses positions, l'entente ne serait pas possible. En faisant le premier pas, la communauté chrétienne lutte contre le soupçon des mauvaises intentions de l'autre ou de son prosélytisme. Il ne s'agit pas de céder, mais de présenter simplement ce qu'est un chrétien. La communauté chrétienne est respectée et même aimée par les gens du village qui la voient vivre.

vivre l'Évangile en communauté

Le chrétien malinké cherche à concilier sa façon de vivre avec l'Évangile. Il y a des déchirements nécessaires, mais il aime conserver son patrimoine. En vivant l'Évangile, il le vit à sa façon. Les services de la communauté s'effectuent à la malinké. Ainsi à la fête des morts, chacun apporte des offrandes, et on prie comme eux-mêmes le font mais en union avec le Christ.

Le respect des particularités culturelles provoque une relativisation des services de la communauté. Les différences existent, elles sont salutaires, mais il faut apprendre à les accepter. Elle nous aideront ainsi à élargir notre horizon, à mieux vivre dans la communauté et avec tous les hommes, à avoir un regard plus humain.

La communauté s'accepte grâce à la différence vécue. Elle voit ses limites et s'enrichit. L'autre c'est l'homme, le fils d'Adam avec ses faiblesses et ses virtualités. Je dois le reconnaître dans sa démarche sincère vers Dieu.

Pour nous, penser à des futures réformes (ordination des gens mariés ou des catéchistes, baptême des polygames...) ce serait une utopie, ce serait aller vers des impasses, ce serait ne pas voir la réalité. La communauté chrétienne le sait, alors elle fait de son mieux avec ce qu'elle a, en union avec toute l'Eglise.

les sacrements

Pour la plupart ils ne peuvent pas recevoir les sacrements (polygames, manque de prêtres etc.). On se contente de la Parole de Dieu pour vivre sa vie de foi, même si on sait qu'il faut une expression de la foi par les sacrements. Mais quoi faire d'autre? Il y a un paradoxe. Dans les pays de vieille chrétienté, on baptise, on marie des gens qui n'ont pas toujours la foi. On suppose cette foi, mais elle n'y est pas, et on trouve cela normal.

Dans nos communautés les gens ont la foi, mais ne peuvent pas recevoir les sacrements. Heureusement que l'Esprit Saint va au-delà de l'Institution comme il le fit avec le centurion Corneille et saint Pierre. Nos chrétiens en sont conscients. Sûrs de cette aide divine, ils vivent dans la joie sans trop se poser de problèmes.

les ministères?

Quel avenir pour les ministères? On ne peut pas le dire. Pour le moment, on donne priorité au travail des catéchistes et à celui de toute la communauté. Le prêtre est, et doit rester, le serviteur discret de cette communauté dans le but de la préparer à des jours plus difficiles. Devant les problèmes qui surgissent, c'est à la communauté de trouver de nouveaux chemins, on la laisse faire, on ne lui donne pas des solutions toutes faites. Le catéchiste fait le catéchisme aidé par ceux qui en sont capables. L'an passé, pour la préparation au baptême, le catéchiste fut aidé par trois autres membres de la communauté. S'il y a un décès, c'est au catéchiste, ou en son absence, à un autre membre de la communauté à faire l'enterrement. Les réunions, c'est l'affaire du responsable, mais très souvent ce sera un autre membre de la communauté qui dirigera les débats.

Ministères particuliers? Oui, car il y a un responsable mais ce responsable peut changer facilement; il y a toujours un deuxième et troisième responsable. Ce n'est pas l'affaire d'une personne mais de toute la communauté.

Tout ne marche pas à merveille, mais le temps est un facteur de maturation et la communauté fait son apprentissage. Vision optimiste, dira-t-on. C'est possible, mais c'est une question de foi dans l'homme malinké. Après les années passées ensemble, nous croyons à cette Eglise nouvelle qui se forme comme le grain qui pousse en terre.

que nous apprend cette communauté?

Que l'homme a priorité sur tout, même s'il est faible et pécheur ; qu'il faut lui faire confiance, le respecter, croire en lui, ne pas l'humilier, ne pas être pressé, rester maître de sa parole. Que l'étranger, l'hôte, qui que ce soit, doit être bien accueilli. Qu'il faut calmer nos impatiences, modérer nos exigences, savoir écouter, mettre nos intérêts de côté pour perdre notre temps utilement en écoutant l'autre.

Le malinké considère que tout homme est vulnérable. On dira ce qu'on voudra, on a ses fautes, on est fils d'Adam. C'est un héritage commun. Alors il faut savoir se taire devant la faute de l'autre, être indulgent, l'aider à s'en sortir, comme tout pasteur doit le faire à la suite du Maître. Nous, prêtres, nous sommes des hommes avec nos faiblesses, à quoi bon jouer au pharisien? Le malinké connaît la différence. L'autre ne fait pas comme moi, mais il faut admettre que ce qu'il fait est bien, c'est pour le bien de la communauté. Il n'est pas non plus exclusif, il ne cherche pas à intégrer l'autre dans sa propre voie, il respecte l'autre pourvu qu'on le respecte.

Le contact avec ces nouvelles communautés nous pose des questions, nous interroge et nous ouvre davantage à l'univers, à de nouvelles perspectives. La difficulté vient de nos certitudes, dont nous n'arrivons pas à nous débarrasser facilement. Le Christ, avec sa kénose, reste le point de référence.

Si je me rends vulnérable, l'approche de l'autre sera plus facile et ce sera un enrichissement pour moi. Devant une erreur, une parole qui blesse, au lieu de s'excuser, demander pardon ; le malinké pardonne avec le sourire. Pourquoi donc ne pas le faire simplement ? Souvent on fait des reproches à un chrétien, on le critique devant les autres, on le méprise, on ne veut pas le reconnaître comme un fils d'Adam, un faible. Et cela parce qu'on se sent en sécurité, alors que le malinké nous enseigne à patienter, à tenir compte du facteur temps qui finit par tout arranger.

Au milieu de cette communauté des simples, des pauvres, des artisans de paix, des ignorants, nous ne voulons pas les considérer comme ceux qui n'ont pas, comme ceux qui ne savent pas ou comme ceux qui ne peuvent pas, mais comme des disciples du Christ dont nous avons beaucoup de choses à apprendre. Le monde est comme unealebasse remplie d'eau, dit le proverbe malinké, bois un peu, donne-moi à boire et que je la donne à un autre.

Et si une communauté n'est pas consciente de sa responsabilité ? C'est à ce moment-là que le prêtre doit intervenir pour « conscientiser » avec patience et sans se décourager.

L'équipe de Kéniéba

notes bibliographiques

Je les aimais

par Marion Brésillac

Un beau livre du fondateur de la Société des MISSIONS AFRICAINES, «un homme qui vécut cent ans en avance sur son temps, un saint et un héroïque modèle pour les missionnaires» (*Mgr Francis Muthu*).

Destin exceptionnel que celui de ce Missionnaire qui passa 12 années en Inde, et fut évêque à 32 ans. Défenseur ardent de la cause du clergé indigène, il plaide la tolérance dans la délicate question des rites malabares.

Jean Bonfils et Noël Douau avaient publié en 1985 un premier livre de Documents et de Lettres de leur Fondateur (voir SPIRITUS 103, pp. 210-213). Le présent ouvrage reproduit les meilleures pages de l'abondant «Journal» du Missionnaire. On le voit à l'œuvre au sud de l'Inde au milieu du XIX^e siècle, et comment il fut amené à donner sa démission de Vicaire apostolique de Coimbatore. Rude drame intérieur, mais l'apôtre garda intact son amour «fou» de la mission, et il fonde à Lyon, en 1856, un nouvel Institut missionnaire. En 1859, il part lui-même pour l'Afrique. Arrivé le 14 mai au Sierra Leone, il y meurt six semaines plus tard. Il n'a pas 46 ans. Le grain enfoui va donner des fruits magnifiques.

Les textes de Marion Brésillac datent de quelque 140 ans. En les lisant, on demeure surpris par leur actualité. Préfacé par le cardinal indien S. Lourdasamy, le livre sera de lecture

bienvenue pour beaucoup de Missionnaires et d'amis de la Mission universelle.

Maurice Grenot

Editions Mediaspaul, 320 p. avec photos et cartes hors-texte. 120 F.

Chemins vers l'Oraison profonde

par Jean-Michel Dumortier

Le Père Dumortier livre à ses lecteurs le fruit d'une longue expérience de retraites et sessions sur le thème: «Prière et Corps». Ce Carme, disciple de Thérèse d'Avila et de saint Jean de la Croix, s'est naturellement inspiré des chemins de prière enseignés par ces grands docteurs de l'Eglise en matière d'Oraison, et à travers eux, de toute la tradition contemplative chrétienne.

Il nous aide ainsi à retrouver dans les méthodes traditionnelles d'oraison, une «sagesse du corps» qui permet d'unifier la personne et de la faire participer, à tous les niveaux, à l'expérience méditative.

Le recueillement du corps et des sens s'acquiert en suivant des conseils très simples de relaxation. Le recueillement affectif est lié au contrôle de la respiration, et l'éparpillement de la pensée est évité par une «concentration» non volontariste, grandement facilitée d'ailleurs par les attitudes précédentes. On obtient alors le «triple silence» ou recueillement.

L'avantage des nombreux exercices proposés par l'A. est qu'ils sont de suite mis en relation avec l'attitude profonde de la prière, qui est disponibilité du «cœur» devant Dieu. On se sent à l'aise car rien n'est compliqué. L'apport discret de traditions orientales non chrétiennes est pleinement éclairé par l'Evangile.

Ayant suivi moi-même une des retraites du Père Dumortier, j'ai pu apprécier la facilité avec laquelle il faisait entrer les participants dans une prière de tout l'être. Cette prière, mettant chacun sur les chemins de la contemplation, était également expérience d'une grande qualité d'écoute des autres et du monde

environnant. Loin d'être retour sur soi ou enfermement sur soi, la pédagogie du Père Dumortier réapprend la relation à Dieu et à l'autre. En ce sens elle évite tout autant l'éclatement d'une vie dispersée dans l'action, que la fuite dans une prière coupée du réel : un livre plein d'équilibre ! (on peut le compléter par l'achat de cinq cassettes d'exercices).

François Nicolas

Le Cerf, Paris 1986
Collection «Sagesse du Corps» 176 p. 75 F.

Chercher Dieu en toutes choses.
Vie au cœur du monde et prière ignacienne.

par Josef Stierli

Un livre de base sur la question de l'unité entre foi et vie, entre temps d'oraison et temps des occupations. Contemplatif et pèlerin de la volonté de Dieu dans l'action, Ignace a proposé des Exercices spirituels à partir de sa propre expérience. Il venait de loin, et l'Esprit l'a conduit très avant dans le goût de la Trinité divine et dans le désir d'aider les âmes.

L'A., jésuite suisse, ancien maître des novices, ancien provincial, donne un ouvrage solide qui présente un guide toujours d'actualité, pour les religieux mais aussi pour les laïcs qui refusent de vivre dans la superficialité et qui désirent avancer dans la connaissance de Dieu, avant d'engager leur action et leur compétence.

Ignace est un réaliste : chercher Dieu en toutes choses, être compagnon de Jésus, cela demandera mortification de soi et portement de croix. Ignace se méfie des mots et des sentiments, lui-même étant resté longtemps attaché à la foi sans vivre de cette foi, sans se garder du péché. Après la purification de Manrèse en 1522 – il a 31 ans – Ignace recevra encore, quinze ans plus tard, dans les semaines qui suivent son ordination sacerdotale (à 46 ans), la grâce mystique de la vision de La Storta : « Il lui semblait voir le Christ portant la Croix et près de lui le Père qui lui disait : Je veux que tu le prennes comme serviteur... » A la fin des Exercices, la 1^{ère} remarque à la "Contemplation pour obtenir l'Amour" dit :

« L'Amour doit se mettre dans les actes plus que dans les paroles ». Lire cela réjouit l'entendement universel. Le vivre est une grâce de choix.

Etienne Desmarescaux

Le Centurion, Paris. 186 p. 88 F.

Les Peuples élus

par Walbert Bühlmann

Le titre au pluriel dit assez le propos. D'un peuple élu, on passe à la multitude des peuples, la multitude des « vrais adorateurs qui adoreront le Père en esprit et en vérité » (Jn 4, 23), et pour lesquels la démarche de foi d'Abraham reste exemplaire.

Le livre contient beaucoup de pages d'histoire sainte, d'histoire de l'Eglise, d'histoire des religions comparées, au risque de perdre de vue l'urgence missionnaire. Il va de soi que le mouvement spontané de chaque groupe religieux est de considérer sa religion comme la bonne ; le contraire serait une insulte à son Dieu. Là se noue la tentation de l'exclusivisme religieux. Le premier peuple élu s'y est attardé. Les autres risquaient les mêmes repliements, mais l'Esprit de Dieu les a constamment renvoyés au prochain. La dynamique missionnaire de l'Annonciation n'a pas de fin.

Récents ou anciens, les peuples chrétiens doivent se garder de comportements humains qui handicapent l'évangélisation : l'A. cite l'exclusivisme, l'autoritarisme, le légalisme, l'institutionnalisme, le cléricisme... (pp. 335 et ss.). Mais « les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle » incitent constamment à la conversion des esprits et des cœurs, et au courage de l'espérance. Et de citer J. Delumeau : « Le Dieu des chrétiens était autrefois beaucoup moins vivant qu'on ne l'a dit, et Il est aujourd'hui beaucoup moins mort qu'on ne le dit. »

Etienne Desmarescaux

Editions Mediaspaul, Paris 1986. 416 p. (en 14 × 22). 120 F.

Le Visage de Gloire

par Philippe Ferlay

Bien qu'il se défende d'être « un guide sur les chemins de la prière », l'A. réussit très bien à nous introduire et à nous accompagner sur le difficile chemin d'une prière qui veut durer. Le livre comprend trente-huit chapitres courts, entièrement basés sur les textes des Évangiles qui relatent la Passion du Christ. Il est écrit sous la forme d'un dialogue, donc d'une prière qui s'adresse directement au Christ. Aucun sentimentalisme, mais un effort de sobre réflexion pour découvrir et expliciter la vérité des mots et des situations. Puis, nous amener à contempler la vérité de la Passion, le Visage de Gloire. Enfin, provoquer l'adhésion du cœur à ce qui a été le mouvement profond de toute la vie de Jésus, et qui a atteint son sommet à Gethsémani : l'abandon filial à la volonté de son Père. N'est-ce pas là le cœur et le point d'arrivée de toute prière chrétienne ?

C'est donc un livre à usage bien délimité comme l'indique l'A. lui-même dans le sous-titre : « Prières devant le Christ en croix ». Un livre à consommer à petite gorgée, inépuisable comme la Passion du Christ.

Antoine Paulin

Paris, le Cerf 1986. 248 p. 83 F.

La Morale selon saint Alphonse de Liguori

par Théodule Rey-Mermet

Ce livre publié à l'occasion du bicentenaire de la mort de saint Alphonse de Liguori est à la fois une biographie du fondateur des Rédemptoristes et une histoire de la théologie morale au XVIII^e siècle.

Tout au long de sa vie saint Alphonse a connu la situation difficile des confesseurs tiraillés entre le laxisme et le rigorisme, ni l'un ni l'autre ne respectant les exigences de l'Évangile. En ce temps-là, la crise n'était pas du côté des pénitents mais du côté des théologiens et la plus grande confusion régnait parmi les confesseurs. Les opinions probables, moins

probables, plus probables... etc. s'opposaient et s'annulaient, au détriment des pasteurs et surtout des fidèles.

Après bien des hésitations et d'interminables discussions avec d'autres théologiens, saint Alphonse prend et enseigne une voie médiane. Il y est amené par sa connaissance du droit qu'il a pratiqué comme avocat pendant quinze années avant son entrée dans les ordres, et par le souci missionnaire qui lui fait « tendre la main au pécheur ». La hantise du prédicateur et du confesseur est de continuer « le Rédempteur » et non d'être un moraliste de bureau. Il se situe au-delà des spéculations rigoureuses mais intemporelles pour apprécier la vérité des actions particulières, préférant la morale d'une conscience éclairée à celle des traités bourrés de questions scolastiques.

Le Père Rey-Mermet suit pas à pas le fondateur de sa congrégation dans la recherche de cette voie médiane. Il nous en donne un long récit que sa verve rend agréable à lire et qui ne manque pas d'intérêt, à l'heure où le sacrement de pénitence connaît une crise inquiétante et tandis que les problèmes nouveaux de notre siècle sollicitent toute l'attention des moralistes.

Henri Frévin

Les Editions du Cerf, Paris 1987, 155 p. 81 F.

Christianisme Africain Une Fraternité au-delà de l'Ethnie

par Médéwalé-Jacob Agossou

La 1^{ère} génération des théologiens africains, qui se manifesta entre la deuxième guerre mondiale et le Concile, arrive à l'âge de la retraite. La 2^e génération, qui proposa dans les années 1970 des thèses remarquées, publie aujourd'hui, en pleine possession de ses moyens, des œuvres où il semble légitime de voir le résumé de son travail et de son attente. Ce sont des sortes de « Ce que je crois », à la composition un peu lâche, au style plus familier, s'adressant à des lecteurs qui ne sont pas uniquement des collègues théologiens. C'est dans cette catégorie d'ouvrages que nous aimerions situer le présent livre de ce prêtre béninois, professeur

à l'ICAO d'Abidjan. N'y cherchons pas un traité de théologie bien charpenté sur un christianisme africain vu comme fraternité, mais plutôt une sorte de programme d'action, un témoignage où l'on vide son sac sans apprêt d'érudition.

Le dernier chapitre nous paraît contenir la substance du livre. L'Africain, devenu un véritable sujet responsable, après avoir été l'objet humilié du colonialisme, veut et doit réaliser un christianisme africain, dans la fraternité de communion et de solidarité avec l'Église universelle. C'est là une révolution copernicienne (p. 199) qui est, au fond, inhérente à la nature de toute évangélisation. Christianiser c'est reprendre le Message dans un langage culturel, lequel est un complexe fait de signes et de symboles (p. 205).

Au niveau des institutions, l'A. évoque brièvement la nécessité d'un Concile Africain (p. 215) et le rôle primordial des Instituts Catholiques en Afrique (p. 211); l'aspect financier des choses et notamment du modèle occidental du sacerdoce imposé à l'Afrique, a été abordé dans le chapitre précédent (p. 184-188). Autrement, l'A. semble s'en remettre à une sorte de spontanéité dynamique qu'est l'âme vivante d'une culture (p. 203). Et il cite comme exemple de métissage culturel réussi, Thérèse d'Avila. Curieuse référence si l'on songe que l'Espagne a subi au moins cinq siècles de colonisation arabo-islamique, et qu'entre la reconquista de Cordoue en 1238 et Thérèse, s'écoulaient trois siècles de gestation : le Christianisme africain de la fraternité peut-il imaginer d'aussi longs délais ?

Mais que nous dit-on de la culture africaine ? Les chapitres précédents ont donné diverses précisions, en centrant l'attention sur la culture fon (Bénin). On lira ces pages avec circonspection, car elles ne visent pas l'exposé systématique. Étonne, par exemple, l'affirmation brutale que « le gri-gri, le fétiche... ne sont pas le Vodun » (p. 79). Ce sont « ratés et déviations », « manipulations indues du sacré ». Encore faudrait-il faire comprendre ce qui les rend possibles. A la page 210, l'A. énumère de façon très conventionnelle les valeurs traditionnelles africaines, sans faire de place aux « éléments précoloniaux de la crise socio-culturelle africaine » décrits p. 182. Or ces juxtapositions paraissent étonnantes sous la plume de quelqu'un qui semble privilégier la dialectique comme démarche intellectuelle.

Mais cette dialectique même, qu'est-elle sinon un jeu magique du langage ? Par exemple : « La violence et la non-violence se suppriment en se sursumant l'une et l'autre dans la réconciliation » (p. 191). Et encore : « La fraternité de foi doit-elle s'établir contre celle du sang ou la sursumer ? » Le futur optatif résoud l'antinomie : « Les nouveaux frères et sœurs iront jusqu'à subordonner les devoirs de la parenté à ceux de la nouvelle amitié et fraternité » (p. 195).

Le lecteur chrétien qui « assume » déjà tant de néologismes pastoraux et scientifiques, peut bien faire l'effort de « sursumer » les difficultés.

On ne demandera pas à un ouvrage aussi rapide que celui-ci des démonstrations de longue haleine. On trouve néanmoins regrettable qu'un professeur d'Université ne critique pas davantage des approches si souvent ressassées.

Henri Maurier

Paris, Karthala 1987, 224 p. 85F.

Contes du Pays Malinke (Gambie-Guinée-Mali-Sénégal)

recueillis par Gérard Meyer

Missionnaire spiritain, l'A. a été très attentif à la tradition orale, durant ses neuf années chez les Toucouleurs et les Malinkés du Sénégal oriental. Il a sélectionné 46 contes, pour leur intérêt thématique, dans un corpus de 383 contes malinkés.

Non pas des contes racontés, moyennant finances, à un anthropologue de passage, mais le fruit d'une longue vie commune avec les Malinkés. Démarche significative du traducteur : chaque récit est signé par son conteur. Le traducteur se veut ici le témoin d'une société autre que la sienne, société qui est la productrice de ces récits. Le conteur « témoigne d'une tradition qu'il actualise devant son auditoire » (p. 14). Il est important de le noter, car bien souvent, hélas ! les traducteurs ont tendance à s'approprier le récit, et oublient de signaler le nom du conteur, les conditions de la collecte, ou bien ils oublient d'introduire le lecteur à la société qui a produit le conte.

Un tel travail de traduction pose forcément problème : comment ne pas trahir la langue malinké ? comment rendre compte fidèlement, par écrit, d'une tradition orale bien vivante qui a ses propres règles d'expression (interventions de l'auditoire au cours de la narration, gestes, mimiques, rires, chants, etc.) et qui est porteuse d'une vision du monde bien difficile à transcrire ?

Gérard Meyer ne s'est pas laissé aller à la facilité : il nous a livré un texte respectant au maximum le style direct, même si la formulation doit en paraître plus lourde. En outre, chaque traduction de conte est suivie d'une série de notes présentant « le sens général du conte et donnant les explications sociologiques nécessaires ».

L'Avant-propos du livre nous introduit à la connaissance de la société malinké : histoire, mode de vie, valeurs, vision du monde, etc. C'est donc une double invitation qui nous est faite dans cet ouvrage : invitation au voyage dans l'univers du conte, et invitation à la rencontre du peuple malinké à travers ses récits oraux.

Ainsi, l'A. a réhabilité le conte, trop souvent considéré dans notre société comme amusant, fait pour les enfants, ne concernant pas les adultes. Ici, nous apprenons que « le conte, à sa manière, et parfois en faisant rire, pose les questions fondamentales de l'homme, questions de partout et de toujours : les relations de l'homme avec ses semblables, les liens de l'individu avec la société, les conflits entre la coutume et le désir, les relations de l'homme et de la femme, de l'aîné et du cadet » (p. 15).

Ne nous y trompons pas : si l'univers du conte fait appel à notre capacité de rêver et de voyager dans l'imaginaire, c'est surtout notre capacité de rencontre et d'écoute d'un peuple disant une parole sur lui-même qui est sollicitée !

Par ce travail, long et patient, G. Meyer tente d'être un « porte-parole » du peuple qui l'a accueilli. Il a réussi, puisqu'au fil de la lecture le traducteur s'efface pour laisser place à la rencontre. Cependant, il serait illusoire de croire que la lecture de ces quelques récits suffit à comprendre et à connaître les Malinkés ! Ce n'était d'ailleurs pas l'ambition du traducteur. Mais il nous livre une dimension importante du témoignage missionnaire : partage de la vie commune, écoute et respect d'une autre culture, transmission à d'autres de la sagesse

et de la parole de peuples qui sont peu écoutés et entendus.

Nous sommes tous invités à cette démarche de rencontre des cultures, pour mieux rencontrer les hommes...

Rémi Bossard

Paris, Karthala 1987, 238 p. 80 F.

L'Etat contemporain en Afrique, sous la direction d'Emmanuel Terray.

Classes, Etat, Marchés. – Politique Africaine n° 26.

Etat, Développement et Sociétés paysannes, Cahiers d'Etudes Africaines, n° 103.

La convergence des titres est significative. Il s'agit d'articles de revues ou de contributions d'auteurs différents à l'occasion de rencontres scientifiques. La plupart des auteurs sont français ou ont été marqués par l'influence des ethnologues-sociologues de l'école des Hautes Etudes en sciences sociales de Paris ou des études africanistes des groupes de Bordeaux, Pau, Montpellier, etc.

Ils mettent en évidence, de façon très explicite, l'orientation des études actuelles sur les sociétés africaines. Une synthèse retraçant l'évolution des travaux se trouve dans les Cahiers d'Etudes Africaines sous la plume de Crawford Young, avec vingt pages de bibliographie (essai très intéressant mais en anglais). En définitive, il semble qu'on est parti d'une analyse d'un marxisme simpliste et unilatéral. « Théorie de la dépendance », dialectique « centre/périphérie », l'impérialisme : voilà l'ennemi... cf. Samir Amin. Puis on a serré de plus près la réalité sociale africaine en l'éclairant systématiquement des instruments d'analyse marxiste. Etude de l'exploitation des cadets et des femmes par les patriarches, du paysannat par la « bourgeoisie d'appareil ». On s'efforce de mettre en évidence les mécanismes d'extraction de la « plus-value » à partir du « surtravail » des sujets dominés. Il s'agit du « mode d'exploitation précapitaliste », de « l'articulation des modes de production » au profit de la « dominante capitaliste ». Toutes études valables et novatrices... Cf. Meillassoux « Femmes, greniers et capitaux » etc., « Mozambique, dix ans de solitude ».

Aujourd'hui, on semble dépasser ces dialectiques dualistes, pour passer à l'analyse d'un jeu beaucoup plus complexe, combinant une multitude de facteurs spécifiques, insistant sur les facteurs internes aux sociétés africaines, plus que sur ces affreux capitalistes... qui ne sont d'ailleurs pas innocents pour autant. Nous sommes sans doute en présence d'un instrument, marqué par le marxisme (ce qui n'est pas un reproche, ni même une mise en garde), instrument d'analyse valable, indispensable, plus riche et nuancé que ce qui l'a précédé.

Les « Cahiers d'Etudes africaines » parlent nationalisme, ethnicité, classes, voire même de la dialectique de l'Etat et de l'espace. « Politique africaine » attire l'attention sur la personnalisation du pouvoir, les liens et les luttes entre la bourgeoisie d'appareil et les commerçants au Mali, l'importance du capital privé en Tanzanie, modèle du socialisme... « L'Etat contemporain » s'intéresse même à la conception traditionnelle faisant du « savoir, pouvoir, richesse » la trinité de base de toute politique africaine.

Bref, nous avons là toute une série d'études, de pistes ouvertes, extrêmement riche et nouvelle.

Mais la lecture est assez difficile.

Armand Guillaumin

L'Etat contemporain en Afrique.
Paris, Harmattan 1987, 416 p. 190 F.

Classes, Etat, Marchés.
Paris, Karthala Juin 1987, 150 p. 70 F.

Etat, Développement et Sociétés Paysannes.
Cahiers d'Etudes Africaines n° 103, Paris
EHESS.

Le retour des certitudes **Evénements et orthodoxie depuis Vatican II**

sous la direction de Paul Ladrière et René Luneau

On a parlé ces dernières années dans l'Eglise de « recentrage », voire de « restauration » pour qualifier une certaine réaction de l'autorité romaine face à la diversité croissante des visages qu'a pris la vie ecclésiale engagée dans le

mouvement de renouveau issu de Vatican II... Cet ouvrage tente d'éclairer ce dont il est question ; son projet est résolument critique, mais il tient à définir ses angles de vue respectifs, ses limites : il s'agit de « donner ... une certaine idée du processus en cours ... sans pour autant prétendre épuiser la réalité post conciliaire de ces vingt dernières années » (p. 9). Un souci de vérité dans le débat ecclésial concernant la fidélité vivante aux orientations de Vatican II nous porte à lire avec intérêt ce dossier élaboré par quinze chercheurs.

Dans une première partie, huit contributions examinent des situations et événements très divers dans leur nature et dans leur répartition géographique. Nous sommes conviés à considérer successivement : l'Eglise en Inde (1), la théologie de la libération en Amérique Latine (2 et 3), les religieuses aux Etats-Unis (4), le voyage de Jean-Paul II au Canada en 1984 (5), la prise de parole des Eglises d'Afrique (6), l'attitude de Rome à l'égard des Eglises de Hollande (7), et enfin l'originalité du catholicisme polonais (8). Ces points de vue tentent d'illustrer une des facettes de ce qu'on désigne comme la « reprise en main » par les « responsables ecclésiaux » (p. 8).

L'objet de la deuxième partie du livre : s'efforcer de cerner les divers indices d'un retour à une plus stricte orthodoxie romaine. Nous y sommes invités à nous interroger successivement sur le projet d'action de Jean-Paul II à l'échelle planétaire (9), la réception d'un tel projet par les Eglises africaines (10), les conditions d'accès à l'épiscopat (11), les relations de l'institution avec le charisme catholique (12), la condition des théologiens (13), l'appel à la loi naturelle dans l'instruction romaine de février 1987 (14), et enfin sur la pertinence d'une interprétation du « retour des certitudes » en termes de Contre-Réforme (15).

La nouvelle situation créée par la sécularisation, la rencontre des autres cultures et religions, par les défis de la pauvreté, des injustices structurelles ou de l'oppression posent la question de l'identité chrétienne aujourd'hui. Ce dossier montre bien que la fidélité des croyants, dans une authentique recherche d'unité, ne peut esquiver les divergences, les conflits, la diversité des choix pris en toute responsabilité éthique, bref le pluralisme et la synodalité ecclésiale à tous les niveaux. Il déplore de devoir constater dans l'Eglise les signes d'une réaffirmation identitaire qui a

bien du mal à se mettre en exode et qui tente de se raccrocher à une unanimité à dominante autoritaire, sacrale ou émotionnelle. Le ton général est souvent douloureux, inquiet ; il n'est pas celui d'une simple protestation rancunière et irresponsable.

On appréciera en particulier les contributions des chapitres 4, 6, 8, 12 et 14. Dignes d'intérêt aussi les chapitres 5, 9, 11, 13 et 15. Toutefois on regrettera la sévérité du chapitre 11 qui prête au Vatican, concernant la nomination des évêques, une sorte de stratégie implacable qui ne laisserait place à aucun souci de synodalité ; on y donne un portrait du nouveau style d'évêque qui a quelque chose de caricatural. Même sévérité dans la conclusion du chapitre 9 : l'avis, en forme de jugement, selon lequel le pontificat de Jean-Paul II risque de n'être qu'une « parenthèse » (p. 178) semble dépasser largement les limites d'une analyse en termes de pouvoir. Les chapitres 1 à 3 illustrent peut-être des résistances au mouvement conciliaire mais on voit moins bien en quoi ils sont les signes manifestes d'un « retour des certitudes ». Deux autres contributions nous paraissent manquer de mesure et de rigueur : le chapitre 7 qui, entre autres détails, qualifie l'épiscopat hollandais contemporain « d'épiscopat de seconde zone » (p. 140), et le chapitre 10 qui inscrit son analyse dans un schéma d'une grande rigidité, autour d'un processus décrit en termes de domination des africains par les occidentaux chrétiens qui ne laisse pas leur moindre chance aux éventuels faits, même limités, qui s'écarteraient de cette perspective... Apprécier ainsi globalement une situation à partir du seul angle de lecture sociologique ou historique n'est pas tout à fait conforme au projet annoncé (p. 9). En outre cela risque de heurter inutilement nombre de lecteurs et de desservir finalement le propos tenu. C'est pourquoi il aurait été plus rigoureux que certaines des propositions avancées dans les chapitres que nous venons d'évoquer en dernier lieu l'aient été sous la forme interrogative, et, pourquoi pas, qu'il en ait été de même pour le titre de l'ouvrage...

Ces réserves n'enlèvent rien à la pertinence du débat ouvert et à la gravité des questions soulevées par ce dossier qui donne à réfléchir.

Jean-Michel Jolibois

Le Centurion, Paris 1987. 312 p.

Libération et Progressisme

par Christian Duquoc

Cet ouvrage est vraiment difficile et c'est dommage car c'est une étude capitale, approfondie et nuancée à propos de la « théologie de la libération ». C'est très rare.

L'auteur aborde la question sous l'angle de la rencontre de la lutte de trois courants théologiques. La « théologie classique » avec son couronnement médiéval, saint Thomas d'Aquin, la « théologie progressiste » moderne d'Europe, s'efforçant de réconcilier la foi et la pensée moderne dont le divorce est accusé depuis la révolution française et la philosophie des lumières de la raison, enfin la « théologie latino-américaine de la libération » plus critique de la théologie « progressiste » que de la théologie classique.

Il s'efforce alors de préciser et nuancer la partie exacte des objections faites habituellement à la théologie de la libération.

– La situation douloureuse du continent excuserait sans les justifier, les excès verbaux des théologiens. C'est « un cri »... mais en le situant ainsi ne cherche-t-on pas, consciemment ou non, à éviter des interrogations gênantes ?

– Le mot « pauvre » dans « option pour les pauvres » est ambigu. Il n'a pas vraiment le sens des pauvres de la Bible, les « *anawim* », il désigne de façon générale tous les marginaux, exclus et exploités. Il n'a pas non plus le sens technique de « prolétaire ». Mais l'équivoque est-elle vraiment dissipée ou au contraire exploitée ? non pas supprimée mais utilisée ?

– Le recours constant et explicite, surtout avant l'intervention de Rome, aux vocabulaires, concepts, analyses marxistes n'est-il pas rallié, au moins pratique, au mouvement marxiste ?

Ne sommes-nous pas encore dans l'équivoque ? En ajoutant au déterminisme historique marxiste, une note messianique, mystique et transcendente, les théologiens en question ne faussent-ils pas radicalement le marxisme ?... Mais ne faussent-ils pas également le christianisme et le messianisme ?

Personnellement, à lire les documents romains et les articles des théologiens de la libération, l'impression s'impose d'une connaissance

insuffisante du marxisme, de part et d'autre. Il faudrait distinguer, et ce n'est pas facile, la pensée de Marx et ses divers aspects, le « petit catéchisme marxiste » plus ou moins développé, les instruments d'analyse, sans doute à perfectionner, mais valables (pas tous) dans leurs strictes limites scientifiques, à condition de s'en servir d'une façon vraiment scientifique et non idéologique comme des slogans immédiatement évidents.

Dans les trois derniers chapitres, Duquoc aborde le problème de fond, il le fait avec beaucoup de nuances mais énergiquement.

– Le messianisme chrétien et l'analyse marxiste du mouvement de l'histoire sont-ils compatibles ?

– La promesse biblique a-t-elle le même sens que la « dialectique de négativité », base de l'histoire selon Hegel et Marx : le « pauvre » parce que radicalement nié et exploité serait l'unique agent et le lien de l'histoire universelle (sainte et profane, divine et humaine) ? L'importance attachée à cette négativité (l'homme nié totalement libérant tous les hommes) vient sans doute de Hegel par Marx, elle a des racines dans la « kénose » du Christ. Il y a encore là, « transfert de foi » équivoque, ce peut être traduction, transposition, trahison.

– Quels sont les rapports entre liberté et libération ?

N.B. : Sur tout ceci voir Duquoc « Messianisme de Jésus et discrétion de Dieu » (Labor et fides, 250 p., 1984).

Dans cette recension je ne suis pas sûr d'avoir exprimé la position exacte de Duquoc, elle est difficile à percevoir. J'y ai quelque peu mêlé mes réactions, cet ouvrage donne à penser.

Armand Guillaumin

Paris, Le Cerf 1987, 140 p.

Qu'est-ce que la Théologie de la Libération ?

par Leonardo et Clodovis Boff

Un ouvrage de plus sur la théologie de la libération... D'abord il est petit et pourtant il peut en remplacer bien d'autres, j'allais dire, en éviter bien d'autres. D'autre part, il se concen-

tre sur une vision globale d'une telle théologie, en maintenant continuellement une invitation à la pratique évangélique.

Au point de départ, une interrogation : comment être chrétien dans un monde de miséreux ? C'est le lieu de cette théologie qui ne pourra dissocier pratique et réflexion. Une telle pensée reste pourtant bien articulée : les auteurs montrent bien les trois cercles qui interfèrent dans cette recherche : la zone populaire de l'expérience et de la pratique ; la zone pastorale qui reprend l'expérience pour la confronter à l'Évangile et dégage des questions ; enfin la zone professionnelle qui mène une recherche plus élaborée et plus rigoureuse. Une telle théologie se donne des outils qu'il faut sans cesse améliorer : analyse socio-politique, référence herméneutique à la Parole, détermination des actes et des prises de décision.

Le livre apporte bien d'autres choses : un bref historique du développement de la théologie de la libération, la présentation des thèmes-clés de son expression, surtout un dynamisme et un esprit qu'un compte rendu ne peut traduire.

Dans une période où cette théologie a été mise sur la sellette, à une période où elle doit trouver son second souffle dans la mesure même où les conditions socio-politiques évoluent, il était bon que ce livre nous fut présenté. Il nous est d'autant plus précieux que la pauvreté et l'oppression ne sont pas réservées à l'Amérique latine.

J. Pierron

Collection « Foi vivante », Cerf, Paris 1987, 160 p. 39 F.

L'Évangile aux couleurs de la vie

par le cardinal Etchegaray

C'est Pierre Talec qui selon le cardinal « a pris la peine de fouiller derrière les fagots et de dépoussiérer plusieurs de ses écrits ». Heureuse initiative qui nous permet de lire ou de relire des pages écrites et des discours prononcés au gré de circonstances sans doute parti-

culières, mais dont le contenu doctrinal n'est jamais absent.

Un pasteur proche de son peuple, à l'aise dans tous les milieux, attentif aux problèmes de la société s'exprime sans détour et fait ainsi passer le message de l'Évangile et de l'Église à travers la vie d'aujourd'hui.

On admire à la fois la profondeur théologique des propos et la vaste culture d'un grand personnage de l'Église, le tout dans un style chaleureux, avec beaucoup d'à propos et, quand le sujet s'y prête, beaucoup d'humour.

Signalons à l'usage de missionnaires le chapitre intitulé : L'Église au grand large, qui relate les voyages du cardinal en URSS et en Chine et qui présente la situation actuelle et l'avenir de l'Église en ces pays, « une Église qui redevient lentement visible et identifiable ».

En achevant ce livre on se prend à penser qu'il aurait pu tout aussi bien s'intituler *La vie aux couleurs de l'Évangile, la vie des hommes de notre temps évangélisée pour « laisser découvrir les clairières du Royaume des Cieux »* (p. 240).

Henri Frévin

Paris, Le Centurion, 1987, 285 p. 90 F.

Partisan des Pauvres

par le cardinal Aloisio Lorscheider

L'option pour les pauvres est une option chrétienne, difficile au cœur endurci par la sécheresse. Au Brésil, l'économie va assez bien, et le peuple va plutôt mal. Aloisio Lorscheider prêche inlassablement les exigences de la solidarité nationale et les évidences de la justice chrétienne. Ce livre reproduit ses entretiens radiophoniques du dimanche.

Né dans les riches régions du sud du Brésil, Dom A. Lorscheider est nommé, en 1973, archevêque de Fortaleza, dans le Nord-est mondialement connu comme la région pauvre de ce grand pays. Il lui fut pénible de constater que des chrétiens y exploitent d'autres chrétiens. Alors, au nom de ses convictions évan-

géliques et de sa charge pastorale, il dénonce l'injustice institutionnalisée, la concentration des terres dans les mains d'un petit nombre, la dureté de ceux qui s'enrichissent sur le dos de leurs frères pauvres. Il dit : « Chaque homme a autant de valeur que l'autre », ou encore : « Aujourd'hui, le péché qui pèse le plus lourd n'est pas la pornographie mais l'injustice établie ». Il reprend les paroles de Jean-Paul II : « Le luxe d'une petite minorité est une insulte à la misère des grandes masses »... « Toute propriété privée est grevée d'une hypothèque sociale ».

L'introduction nous confie les sentiments profonds du cardinal : « J'ai la nostalgie d'habiter dans une favela. Ici, dans cette maison (une maison qui a remplacé le palais épiscopal vendu par son prédécesseur), j'ai tout, j'organise ma vie quotidienne comme les riches et les puissants, j'habite un quartier de riches. Personnellement je ne souffre pas de la faim, du manque d'eau. Je ne suis pas miséreux. Je continue à recevoir beaucoup de visites de personnalités importantes. Mais j'ai le sentiment qu'il faudrait que ce soit autrement. Il est nécessaire en effet de changer de lieu pour que l'Église et la théologie puissent aussi changer. Quand un prêtre se tient en plein cœur de son peuple, alors les thèmes, les mots, les exemples qu'il prend sont autres. Change aussi en tout cela ce qui lui paraît important et ce qui ne l'est pas. »

Etienne Desmarescaux

Le Centurion, Paris 1986, 140 p. 74 F.

Les Catholiques brésiliens sous le régime militaire.

par Charles Antoine

Après « L'Église et le Pouvoir au Brésil », paru en 1971, Ch. Antoine porte aujourd'hui un regard d'ensemble sur les 21 années de régime militaire, depuis le renversement du président Goulart en mars 1964 jusqu'à l'élection de Tancredo Neves en mars 1985. Les militaires voulaient que l'Église rentre à la sacristie. Ce sont les militaires qui sont rentrés à la caserne.

L'Eglise, progressivement, apparaissait comme une force profonde, non pas politique, mais morale, sans qu'elle ait eu besoin de se référer à l'analyse marxiste de l'histoire, car les valeurs évangéliques portent mieux et plus loin. Depuis longtemps là-bas, les petits paysans sans droits protestaient et se faisaient écraser par la police privée des grands propriétaires. Mais quand les curés ont commencé à les soutenir contre les abus des sociétés anonymes, et quand les évêques ont soutenu les curés, les échelons supérieurs du pouvoir furent obligés de reconsidérer leur responsabilité du bien commun.

Ainsi a grandi une église brésilienne, dans la résistance aux excès du pouvoir économique. L'effort n'est pas fini, mais les communautés ecclésiales de base, mieux nourries de la Bible, mieux formées à la réflexion et à la responsabilité, ont aidé à renouveler « le témoignage d'une Eglise solidaire, jusque dans l'épreuve du sang, des millions de gens victimes d'une modernité agressive » (p. 124). Un bel exemple de libération par la foi.

Etienne Desmarescaux

Paris, Le Cerf 1988, 140 p. 79 F.

Les Enfants perdus du Brésil

par Henri Engelmann

L'A. a séjourné au Brésil en 1980, et plus longuement en 1985-1986. Ses notes dépassent le cas des enfants de la misère, pour traiter aussi du gigantisme des métropoles à venir, du désarroi des enfants d'autres grandes villes, de l'étrangeté de la forêt amazonienne, des fabuleuses richesses minières du Brésil, de la capitale Brasilia déjà prolongée de favelas, des communautés de base, des évêques, de la réforme agraire, et même du carnaval.

C'est la préface de J.-Cl. Didelot, qui nous introduit le plus fortement dans le drame des « enfants perdus », et sauvés par le Père Jean Lecornu, le Padre Joao de la paroisse de

Fatima, à Sao Luis, et par l'œuvre du Centre d'Education et de Promotion du Maranhao (Cepromar).

Ce jour-là, écrit J.-Cl. Didelot, « une bande armée venait de détruire toutes les plantations et les installations de Caju Pari... Protégés par les hommes armés qui avaient même installé un fusil-mitrailleur, les engins de mort bousculaient les abris élevés avec tant de peine, éventraient les réserves d'eau, écrasaient les pousses fragiles.

Savaient-ils bien que, du même coup, c'est le cœur des jeunes terrorisés qu'ils broyaient ? Car chaque victoire sur la nature tropicale avait été aussi une victoire sur la marginalité. Une parcelle défoncée à coups de pioche, c'était une défoncée à la colle en moins. Une équipe soudée dans la sueur pour élever des madriers, c'était une bande de loubards en moins. Une pousse tendre arrosée jour après jour, c'était un viol en moins dans quelque parking de béton. Voici qu'à chaque passage du bulldozer, la haine, le désespoir, remontaient du fond des enfances violentes dans ces esprits adolescents à peine guéris... »

Un des garçons avait réussi à aller prévenir le Padre à vingt kilomètres de là. Enfin, il arrivait accompagné de policiers. Il aurait suffi d'un geste, d'un silence même, pour jeter ces jeunes ivres de désespoir sur ce fusil-mitrailleur, ces engins, ces pistolleros. La police aurait tiré à son tour...

Mais Jean Lecornu (le Padre), qui voyait détruire devant lui sur un terrain acheté légalement, l'œuvre de tant d'années, et qui lisait dans le regard de tous ces jeunes sauvés de la rue, la haine là où il avait réussi à mettre la paix, Jean s'est avancé vers la mitrailleuse. Il a souri, a tendu les mains en signe de paix, a montré les quelques provisions apportées pour un ménage âgé qui n'avait pu fuir et a traversé la ligne des pistolleros soudain déconcertés ».

Les enfants ne sont jamais perdus lorsque quelqu'un les aime.

Etienne Desmarescaux

Le Sarment/Fayard, Paris 1986, 188 p. 59 F.

livres reçus à la rédaction

Politique Africaine, n°s 25 et 26.
Editions Karthala. 70 F le numéro.

Afrique du Sud ambiguë (n° 25) porte le regard au-delà de l'apartheid. Les Blancs maintiennent leur caste dominante, mais le pays évolue en profondeur. La scolarisation continue à deux vitesses, mais la progression des Noirs est rapide: 1 million d'élèves en 1955; 3,5 millions en 1980; 6 millions aujourd'hui, dont près d'un million dans le secondaire. Ils prennent conscience de leurs droits, ils restent fiers d'être Noirs, tout en préférant le mode de vie occidental au mode de vie tribal. Ils refusent la division enbantoustans et désirent l'unité nationale. Par ailleurs, les milieux d'affaires sud-africains font pression contre les mesures discriminatoires: ils ont besoin de main-d'œuvre qualifiée et mobile.

Un article sur les Zoulous, l'ethnie la plus importante (6 millions), avec un leader avisé, Gatsha Bethelzi. Un article aussi sur la musique sud-africaine, exprimant à sa manière la dialectique de l'affirmation et de l'assimilation, la contestation d'une minorité oppressive et l'aspiration au partage paisible d'un nouveau mode de vie pour tous. Ce numéro est de lecture fort utile.

Classes, Etat, Marchés (n° 26) étudie les relations entre Etat, paysannerie et marchés. En Afrique noire, l'Etat est neuf, tout juste une génération d'indépendance, après moins d'un siècle de domination coloniale, et si peu de siècles d'«histoire». Le Marché dépend plus du bon vouloir de l'Etat que des relations libres de l'échange. Les paysans, «la majorité silencieuse de l'Afrique», restent taillables et corvéables, les offices de commercialisation s'octroyant les plus grosses parts de la valeur des productions mises en circulation.

L'Etat est le plus souvent du type pouvoir personnel pratiquant le néo-patrimonialisme. Un numéro de lecture plus ardue, sur des appareils africains qui perdurent et «dysfonctionnent» avec une singulière efficacité, entrecoupée de crises parfois sanglantes, faute de régulateurs démocratiques. Trois études plus concrètes sur des situations au Mali, en Tanzanie, au Kenya.

Du Mvett. Essai sur la dynastie Ekang Nna, par Daniel Assoumou Ndoutoume. Paris, L'Harmattan 1986, 183 p. 95 F. Mvett désigne un instrument de musique, son joueur, et les épopées que raconte ce dernier. C'est la parole par excellence où le Fang du Gabon exprime sa vision du monde et des hommes, sur un mode fantastique, truculent, hypervolent. La dynastie des Ekang Nna c'est l'ensemble de ces héros, géants, immortels (qui engendrent et meurent) aux aventures extraordinaires, auprès desquels nos Goldorak font figure d'enfants de cœur! Manifestement l'A. modernise les récits traditionnels, mais en parle comme s'il s'agissait d'événements historiques; il fournit même sa généalogie intégrée à celle de ces superpuissances imaginaires. Beaucoup de magie, très peu de religion, une «spiritualité» de la puissance au service du clan.

Des Laïcs autrement, par Alain Weidert. Paris, le Cerf, coll. Foi vivante, n° 216 K 160 p. 39 F. Entre une société sécularisée par une laïcisation qui laisserait Dieu à la sacristie et une église cléricalisée qui voudrait monopoliser Dieu pour tout sacraliser, voici la croissance chrétienne du XX^e siècle. Après l'Action catholique, action de laïcs, ce sont aujourd'hui les communautés laïques engagées. Nullement impressionnés par «le désenchantement du monde», des chrétiens de la vieille Europe sont décidés à vivre leur compétence en cohérence avec la bonne nouvelle de Jésus. Alors, dit l'A. c'est «l'enchantement de la foi» (soustitre de son ouvrage) pour ceux qui redécouvrent la prière communau-

taire, la nécessité du partage fraternel, la valeur d'engagements sociétaux. Il manque peut-être un chapitre sur les difficultés et les obstacles, sur le problème du mal et de la division, car le désenchantement du monde est aussi celui du paradis perdu. Les saints, eux, pressentent l'enchantement de Dieu, mais c'est au-delà de la nuit...

Petit a b c de Théologie. Par Frédéric Buechner. Editions du Cerf, Paris 1987, 155 p. 73 F. Si vous voulez vous distraire, lisez ce petit livre: vous y trouverez un ensemble de définitions de mots courants dans le vocabulaire religieux chrétien, le tout accompagné de commentaires assez inattendus.

A côté d'une explication bien menée, voici tout à coup un brin d'humour, là un peu de légèreté, parfois même des propos cavaliers. Si l'on vous dit, par exemple, à propos de la naissance virginale de Jésus, qu'il ne faut pas confondre «gynécologie et théologie» vous souriez mais vous n'êtes pas tout à fait à l'aise. Et de même quand on vous présente l'Evangile de Zachée comme «la meilleure et la plus ancienne plaisanterie du monde». Cependant en découvrant que l'auteur est un pasteur américain, vous ne vous étonnez pas outre mesure.

Services et responsabilités dans l'Eglise par Jean Rigal. Foi vivante, Cerf 1987, 110 pages. Jean Rigal, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, a beaucoup travaillé la question des ministères, des rapports laïcs/clercs dans l'Eglise. Il nous propose un petit livre très clair à ce sujet: ce n'est pas un ouvrage savant, mais c'est bien l'œuvre d'un connaisseur qui dégage bien les questions essentielles de l'Eglise de toujours et d'aujourd'hui.

Le parcours est aussi très pédagogique: ce livre peut être un bon instrument de travail personnel – mieux encore de travail de groupes. Sa présentation dévoile des questions qui peuvent être discutées et approfondies. Livre utile pour approcher de l'Eglise à faire, pour être un signe d'étonnement, dans une perspective de Pentecôte.

■ **RÉFLEXION CHRÉTIENNE SUR LA CRISE DE L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL**

Sous le titre «L'inexplicable hypothèque», le périodique *Pro Mundi Vita* consacre un dossier au problème de l'endettement constant et croissant des pays pauvres.

Numéro de janvier 1988, 60 pages. Pro Mundi Vita, rue de la Science, 7 B. 1040 Bruxelles Belgique.

■ **LIAISONS INTERNATIONALES**

Vers une théologie juive de la libération: s'enracinant dans la tradition juive mais marqués par les événements contemporains que sont l'Holocauste et la Naissance de l'Etat d'Israël, différents mouvements émergent dans la pensée juive, s'opposant au néo-conservatisme, prenant des positions progressistes et débouchant sur un appel à la conversion, à l'engagement et à la solidarité. Cette convergence est analysée par Marc H. Ellis (Maryknoll School of Theology, USA), dans le numéro 53 de LIAISONS INTERNATIONALES. Dans le même numéro, Léonardo et Clodovis Boff apportent un éclairage critique sur la lettre pastorale des évêques américains sur l'économie, tandis que Giulio Girardi examine les rapports christianisme/révolution à Cuba, laissant apparaître que des perspectives nouvelles existent dans ce pays.

LIAISONS INTERNATIONALES, rue du Boulet 31, B. 1000 Bruxelles.

Abonnement : Belgique: 450 FB au compte 068-0751720-94 du COELI (Centre Œcuménique de Liaisons Internationales) à Bruxelles.

France: 55 FF au CCP «La Source» 34325.45 T du COELI à Paris.

■ **CENTRE ALBERT-LE-GRAND. Sessions d'été 1988**

- 7/10 juillet: **ISRAËL ET PALESTINE: QUEL AVENIR?**
 Marc ARON, Jean-Paul CHAGNOLLAUD, Pierre RONDOT, André LAUDOUEZ, Martin HILLAIRET.
- 8/11 juillet **«GUÉRIR ET SAUVER» – ÉCOUTE DU MALADE ET DU MOURANT.**
 Comment «entendre» la parole des malades et repérer ce qui se joue dans la relation d'écoute.
 Henri DENIS, Louis PERRIN, Christian BIOT, Anne ESCOUBES.
- 17/26 juillet: **MARCHE SUR LE CHEMIN DE SAINT JACQUES – DU PUY À CONQUES.**
 Jacqueline VENY – François MARTIN, Denis BISSUEL, Pascal MARIN.
- 19/24 juillet: **LIRE LA GENÈSE – CHAPITRES I À II.**
 Lecture continue avec le souci de trouver les fils directeurs de ces récits d'hier qui ont aussi une signification contemporaine.
 Christian BIOT, François GENUYT, Elisabeth MAGNINY.
- 29/31 juillet: **RENCONTRER LE BOUDDHISME.**
 Ecouter, questionner, méditer... brève initiation à la connaissance du bouddhisme.
 Un lama de KAGYU LING, Alain DURAND.
- 15/20 août: **PRATIQUE DE L'ASSISE DANS L'ESPRIT DU ZEN.**
- 23/27 août: **L'ÉGLISE EN PROCÈS – CATHOLICISME ET MODERNITÉ.**
 Quelle peut être l'attitude de l'Eglise et des Chrétiens pour être efficacement présents à la société moderne, sécularisée et pluraliste?
 Paul VALADIER, Bernard STEPHAN, François BIOT, Roland DUCRET.
- 26/29 août: **ÊTRE PERFORMANT OU EXCLU: UNE SOCIÉTÉ À DEUX VITESSES.**
 La société «duale» est-elle inéluctable?
 Denis CLERC, Elisabeth MAUREL, Marie-Thérèse ARBET, Alain DURAND, Marie-Chantal PARIS.
- 27 /30 août: **AMOUR ET SEXUALITÉ.**

Centre ALBERT-LE-GRAND, B.P. 105, 69210 L'ARBRESLE (Tél. : 74010103).